L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1131 - VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2011 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



Sommaire



Dossier spécial *p.18-20*
Choisir un épandeur

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Station d'évaluation charolaise: Les veaux ont fait leur rentrée

P 07 **Actualité** Nièvre
Finale départementale de labours: Mission accomplie pour les JA de Saint-Saulge

P 09 **Actualité** Yonne
Jeunes Agriculteurs: Contrat rempli et fête réussie !

P 12 **Actualité** Bourgogne
Concours national des veaux 2011: Les jeunes charolais en vedette

P 12 **Filières** Élevage
Concours national de bovins de boucherie à Sancoins (18): Des ventes en-deçà des espérances

P 13 **Filières** Cultures
Petits fruits: Bilan de la production 2011 de cassis à fruits

Photovoltaïque

Quand l'orage passe, Ça casse…



Parce que l'on n'imagine pas toujours le pire, un agriculteur se trouve au cœur d'un litige opposant son assurance et le fabricant de panneaux photovoltaïques dont il a équipé les toits de ses bâtiments. Un orage violent ça peut faire de la casse et quand la production est stoppée, c'est l'agriculteur qui paie la facture… *page 5*





l'Agenda

Côte d'Or

Ovins Rencontre technique le 22 septembre

Une rencontre technique régionale ovine se déroulera en Côte d'Or jeudi 22 septembre. La visite de deux troupeaux de races Ile-de-France et Romane sera au programme dans deux exploitations voisines, situées au sud des Plateaux Bourguignons. Le rendez-vous est fixé à partir de 14 heures chez Hubert Mony et ainsi qu'au Gaec des Champs Fleuris à Francheville, dans le canton de Saint-Seine-l'Abbaye. Plusieurs thèmes seront présentés : conduite des deux troupes, maîtrise de la reproduction, utilisation de la génétique, allaitement artificiel, construction d'une bergerie, intercultures (Cipan valorisées pour l'élevage ovin), emploi d'un salarié. Contact: 03 80 48 43 40.

Mes parcelles Un outil internet pour piloter mon exploitation

Mes parcelles vous permet de gérer votre exploitation en toute simplicité et d'assurer le respect de la réglementation.
Venez découvrir « Mes p@rcelles » lors d'une réunion de démonstration
Dijon – A la Chambre d'Agriculture – 11, rue Henri Becquerel
Lundi 26 septembre 2011, de 10h à 12h
Mardi 4 octobre 2011, de 10h à 12h
Châtillon sur Seine - A la Chambre d'Agriculture - 40bis, avenue de la Gare
Mardi 27 septembre 2011, de 10h à 12h
Pouilly en Auxois – Pôle élevage – Route d'Arnay
Lundi 3 octobre 2011, de 10h à 12h
Pour tout renseignement sur « Mes p@rcelles », vos contacts :
Cathie CUISIN – Tel : 03 80 28 81 27
Damien RONGET – Tel : 03 80 91 06 76

Cassissium Démonstrations culinaires du 23 au 25 septembre

Pour la première édition de la Fête de la gastronomie et la 9ème édition de Cuisines en Fête, le Cassissium, à Nuits-Saint-Georges, propose des démonstrations de cuisine en collaboration avec l'Atelier des Chefs de Dijon : le 23/09 de 11h à 12h30, le 24/09 de 15h30 à 17h30, le 25/09 de 15h30 à 17h30. Les visiteurs du Cassissium pourront assister à la réalisation de recettes à base des produits phares du groupe Pagès-Védrenne (Supercassis, Noyau de Poissy, Verveine du Velay, Moutarde Violette, Sirop) et les déguster par la suite.

Journées du Patrimoine au Moulin Chevalier

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, le Moulin Chevalier ouvrira ses portes pour faire revivre le travail du meunier. Au programme : visite libre ou guidée, présentation du matériel d'époque, animations, exposition, etc. Rendez-vous les 17 et 18 septembre de 10 heures à 18 heures, le long du Meuzin à Messanges (sur la route de Gevrey-Chambertin à Nuits Saint Georges par les Hauts de Côtes).

«Parcours Nature & Patrimoine» Ce week-end

Randonnées à pied
• 17 septembre / 13h30 Circuit des 1ers crus de Beaune. 7 km / 2 à 3h / Départ : parc de la Bouzaise
- Option «rando photo-découverte» avec un photographe professionnel
- Option «à la découverte des vignobles» avec les Climats de Bourgogne et un spécialiste des vins
Renseignements : 03 80 22 09 59 / 06 08 05 34 42
• 17 septembre / 9h30-17h Alésia – Safari Photo
Départ : site historique d'Alésia
9h30 à 12h : visite guidée des vestiges de la ville gallo-romaine par un guide de la SEM Alésia (pique-nique tiré du sac)
14h à 17h : Découverte de plusieurs points de vue originaux du site archéologique
Renseignements : 03 80 96 11 56
• 18 septembre / 10h Circuit de Baulme la Roche
1 km / Durée : 1h / Départ : Parking à proximité des falaises
Renseignements : 03 80 22 09 59 / 06 08 05 34 42
• 18 septembre / 14h Circuit de la Table aux loups (Rando photo)
8 km / Durée : 2 à 3h / Départ : pont de l'Ource
«rando photo-découverte» avec un photographe professionnel et présentation par la Maison de la Forêt de Leuglay
Renseignements : 03 80 81 86 11
Randonnées à vélo
• 17 septembre / 13h30 Voie bleue le long de la Saône d'Auxonne à Talmay
36 km / Durée estimée : 4h / Départ : Club des Cyclos Randonneurs / Auxonnais 5 bis rue du 8ème Chasseur à Cheval / Auxonne
• 15h45 : ravitaillement autour d'un verre de l'amitié sur la halte nautique de Maxilly sur-Saône
Renseignements : 06 66 44 95 80 (après 20 h)
• 18 septembre / 9h Boucle Vercingétorix / Jules César / Venarey-Lès-Laumes
23 km / Durée : 2h / Départ : cours de la mairie
Renseignements : 03 80 96 00 77
• 18 septembre / 9h Voie verte Santenay-Nolay
13.5 km / Durée: 1h30 / Départ: Route de Cheilly
Renseignements 03 85 49 47 02
• 18 septembre / 9h Montbard-Rougemont-Les Forges de Buffon
24km / Durée estimée : 3h / Départ : MJC de Montbard
Renseignements : 03 58 10 00 60 / 06.18.24.69.82

Nièvre

Patrimoine ' °Balades élevages et paysages »

En marge des Journées européennes du patrimoine et pour la 3è année consécutive, le Centre d'information des viandes (CIV), l'interprofession du lait (CNIEL) et la Confédération nationale de l'élevage (CNE) proposent gratuitement une journée « balades élevages et paysages », le dimanche **18 septembre**. Pour la Bourgogne, le site retenu est la ferme de Francis Maenhout, à Chevenon (58), qui invite à un voyage original au coeur du patrimoine paysager. Les balades sont prévues à 11h, 15h, 16h15 et 17h30 et invitent les visiteurs à suivre un conférencier paysagiste (Claire-Hélène Delouvée) sur un parcours bucolique et pédagogique autour de la ferme. Le public apprendra à décrypter ce paysage façonné par des siècles d'agriculture et d'élevage et qui abrite une biodiversité insoupçonnée. A son tour, l'éleveur entamera ensuite une visite de l'exploitation et des bâtiments qui abritent ses animaux durant l'hiver. Il expliquera son travail au quotidien et les actions qu'il mène pour une production durable et de qualité. Enfin, toute la journée sera jalonnée d'animations, notamment pour les plus jeunes, et de dégustations.

Labours Cantonale de Fours

Les JA du canton de Fours organisent leur cantonale de labours ce samedi **17 septembre** à partir de 14 heures à Cercy-la-Tour (route de Châtillon, derrière le gymnase), sur une parcelle appartenant au GAEC de la Picherette (famille Mazoire).
Renseignements: Fabien Néant au 03 86 30 86 74 ou au 06 30 35 84 35.

Instants santé Canton de Nevers

La MSA de Bourgogne propose une nouvelle session de ses examens de prévention, à destination de ses ressortissants du canton de Nevers, âgés de 25 à 74 ans. Elle aura lieu du **19 au 23 septembre** de 7h30 à 11h30 sur le site MSA de la Nièvre, 5 avenue Colbert à Nevers. Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour se pré-inscrire, composer le numéro vert gratuit: 0 800 888 108.

Enchères Taureaux reproducteurs inscrits

Le GERCELA organise sa 49è vente aux enchères (et vente amiable) de taureaux reproducteurs inscrits au Herd Book Charolais, le mercredi **21 septembre** à partir de 14h à la ferme du Marault. Exposition des animaux à partir de 9 heures. Restauration sur place.

MSA Utilisation des phytosanitaires

A l'initiative des présidents cantonaux de Château-Chinon, Châtillon en Bazois et Moulins-Engilbert, la MSA Bourgogne organise une réunion d'information gratuite et ouverte à tous, sur le thème de l'utilisation des produits phytosanitaires en sécurité. Elle se déroulera mercredi **21 septembre** à partir de 9 heures à la salle polyvalente de Moulins-Engilbert et sera animée par Pierre-Marie Joseph-François, conseiller en prévention des risques professionnels.

MSA Conférence-débat sur le bien vieillir

La MSA Bourgogne organise deux conférences-débats sur le thème du bien vieillir les 22 et 29 septembre prochains. Elles seront animées par le Dr El Alh, médecin gériatre, et permettront de présenter les ateliers santé seniors ainsi que le dispositif Présence Verte. La première, à l'initiative de Fours et Luzy, se tiendra jeudi **22 septembre** à partir de 18h au centre social « Jardin des enfants » de Luzy. La seconde, à l'initiative des élus de La Charité sur Loire, Guérigny, Pougues les Eaux et Prémery, se déroulera jeudi **29 septembre** à partir de 18h à la salle de la mairie de Prémery.

Conférence Les atouts face à la crise

Le Crédit agricole Centre Loire organise une conférence le mardi **4 octobre** à 19h30 à la Maison de la Culture de Nevers sur le thème « Face à la crise, quels atouts pour l'Europe et pour la France »? Dominique Moïsi, géopolitologue, enseignant et auteur d'ouvrages et d'articles spécialisés, tentera de répondre aux questions: « demain, dans quel monde allons-nous vivre? Avec quels nouveaux équilibres économiques, politiques, sociaux et environnementaux »? Le nombre de places étant limité, il est indispensable de réserver auprès du Crédit agricole avant le 22 septembre.

Formations Elevage ovin

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prévoit d'organiser trois formations en élevage ovin cet automne. « Limiter les pertes sur agneaux » propose de travailler sur les maladies autour de la mise bas, les interventions et les premiers soins après l'agnelage, et de mieux connaître les antibiotiques pour les utiliser à bon escient. La journée aura lieu le **24 novembre**. « Bonnes pratiques ovines, des clés pour réussir » veut donner aux éleveurs les astuces pour utilliser les contraintes réglementaires comme moyen de progrès. Journée prévue le **27 octobre**. Enfin, la formation « Ovitel » permettra à l'éleveur de savoir utiliser le logiciel Ovitel et de se servir de l'outil pour progresser dans la conduite de son troupeau, en plus de la réponse qu'il apporte aux exigences réglementaires (carnet d'agnelage et carnet sanitaire). La date de cette session est prévue le **12 octobre** prochain. Renseignements auprès de Christophe Rainon, conseiller ovin à la Chambre d'agriculture au 06 72 39 76 43. Inscription auprès de Martine Goin, centre de formation de la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 37.

Yonne

Démonstration de combiné scieur-fendeur

La Cuma de la Source du Loing organise, en partenariat avec l'entreprise Rabaud et la FDCuma de l'Yonne, une démonstration publique de « Combiné scieur - fendeur » le mardi 20 septembre de 9h à 11h. Présentation du Xylog 400 et démonstration chez Jean-Luc Bourgoin, le Châtelet 89520 Lainsecq.
Suivre le fléchage « Cuma » à partir de Lainsecq, la ferme se trouve à 50m de la place du Champ de foire de Lainsecq.
Renseignements : Guillaume Bonnard, Cuma de la Source du Loing : 06 70 34 57 81.

Panier fraîcheur en gare de Joigny

A partir du 16 septembre et chaque vendredi après inscription ce jour, Sandrine Bousselier vous attend en gare de Joigny pour vous proposer des paniers de fruits et de légumes de saison issus de l'agriculture biologique. L'opération organisée conjointement par la SNCF et la Chambre d'agriculture de l'Yonne permet de mettre à la disposition du public des produits icaunais cueillis à maturité et d'une extrême fraîcheur. Ce premier rendez-vous sera l'occasion de s'inscrire pour bénéficier d'un panier hebdomadaire livré chaque vendredi entre 17h et 19h30.

Découverte de la truffe de Bourgogne

Yonne tourisme organise cet automne plusieurs matinées à la découverte de la truffe de Bourgogne à Montigny-la-Resle et ses environs.
Date des matinées : 24 septembre, 8 et 22 octobre. Les 5 et 19 novembre, ainsi que les 3, 10 et 17 décembre.
Tarif pour une matinée : 36,50€.
Possibilités de déjeuner et de déguster un ou plusieurs plats de truffes (de 105 à 133 euros, matinée comprise).
Renseignements et inscriptions : 03 86 72 92 10 – Fax : 03 86 72 92 14 – Groupes@tourisme-yonne.com

Région

Journée technique Chambres 58 et 89

Les Chambres d'agriculture de la Nièvre et de l'Yonne s'associent pour vous inviter à une journée technique le 28 septembre à Surgy-La Forêt (58). Ce sera l'occasion de faire le point sur les nouveautés concernant le désherbage du colza (solutions post-levée, colza associé à des couverts gélifs, désherbage mécanique) et la conduite des cultures intermédiaires (choix des couverts et effet sur les cultures suivantes).
Accueil à 9h30 à La Forêt (suivre le fléchage à partir de Surgy et Clamecy).
Pour plus de renseignements, contacts :
Chambre d'agriculture de l'Yonne : Aurélie Blondon au 03 86 94 28 49
Chambre d'agriculture de la Nièvre : Michael Geloen au 03 86 93 40 71
Repas possible sous réserve d'inscription auprès de la Chambre d'agriculture de l'Yonne au 03 86 94 28 47 ou inscription sur le site : www.yonne.chambagri.fr

Ailleurs…

Journée bovine dans le Cher

La FDSEA, la Chambre d'agriculture et les JA du Cher organisent une journée bovine ouverte aux éleveurs de la Nièvre, de l'Allier et de l'Indre, le vendredi **23 septembre**. Au programme: de 10h à 12h15, à la SCEA de la Chaume, chez Arnaud et Hubert de Ganay (« La Faucillère » à Lantan), présentation de l'exploitation, historique, productions, choix de l'engraissement et conduite des animaux…évolution des performances des ateliers taurillons suivies par la Cialyn, résultats des exploitations suivies en groupe de développement par système de production; et, de 12h30 à 16h30, à la salle des fêtes de Blet, intervention de Guy Hermouet, vice-président de la Fédération nationale bovine sur le thème « quel avenir pour la filière bovine? Présentation du projet d'organisation de la filière.

Recensement agricole 2010

Un instant «T» qui confirme les grandes tendances

Agreste vient de publier les premières tendances issues du recensement agricole de 2010. L'évolution du paysage agricole se confirme, avec une diminution du nombre des petites et moyennes exploitations, surtout en élevage et en polyculture élevage.

Les premiers résultats du recensement agricole de 2010 ont été publiés. Si l'on s'en tient à quelques grandes tendances, en dix ans, date du dernier recensement, la France a connu une augmentation en valeur absolue du nombre d'exploitations de grandes cultures, tandis que l'on constate une diminution du nombre d'élevages. Près d'un million de personnes participent régulièrement au travail des exploitations agricoles en 2010. Sans compter le travail des salariés saisonniers et celui des entreprises de travaux agricoles et des Cuma (soit l'équivalent de 90 000 emplois à taux plein). Au total, les exploitations agricoles utilisent 750 000 unités de travail annuel. Les chefs d'exploitation et les co-exploitants fournissent près de 60. Du travail nécessaire au fonctionnement des exploitations soit un peu plus qu'en 2000. Si le nombre d'exploitants a diminué (- 21%) en dix ans, cette baisse est limitée par l'essor des formes sociétaires et par la reconnaissance accrue du statut de conjoint, souvent déclarés co-exploitants. Leur nombre est ainsi passé de 26 800 en 2000 à 37 500 en 2010. En contrepartie la famille s'implique moins lorsqu'elle n'a pas le statut de co-exploitant. Les coups de main se font rare et certains conjoints ne participent en aucune façon à l'activité agricole. Le salariat se développe avec des salariés permanents (hors cadre familial) qui assurent 17% du travail contre 14% en 2000.

Ce recensement montre aussi l'augmentation de la superficie moyenne des exploitations agricoles (+ 13ha), qui atteint 55 ha et même 80 pour les moyennes et grandes exploitations. Une exploitation sur quatre a disparu en dix ans, surtout des petites et moyennes exploitations, alors que le nombre de grandes exploitations se maintient. La baisse touche essentiellement l'élevage et la polyculture-élevage, avec la quasi disparition des petits élevages bovins-lait et une progression des grands élevages. Les exploitations de grandes cultures sont celles qui résistent le mieux, leur nombre augmente surtout pour les spécialisées céréales et oléoprotéagineux. Les plus petites exploitations concentrent les doubles actifs.

En 2000, les moyennes et grandes exploitations occupent 93% de la SAU et 87% du volume de travail. 30% sont spécialisées en bovins, 23% en grandes cultures et 15% en viticulture. Une exploitation sur trois est une grande exploitation et un actif sur deux se trouve dans ces exploitations. Les formes juridiques évoluent également et nombre de moyennes et grandes exploitations (25%) adoptent le statut d'exploitant agricole à responsabilité limitée (EARL) qui protège les biens personnels en les séparant du capital de la société. En revanche, le nombre de Gaec (société civile majoritairement familiale) n'évolue pas. Un tiers des grandes exploitations emploie au moins un salarié permanent.

SOURCE AGRESTE « PRIMEUR »

Les chiffres clés

En dix ans le nombre d'exploitations a baissé de 26% en France (24% en Italie, 29% aux Pays-Bas et 36% en Allemagne.

27% des chefs d'exploitation et coexploitants sont des femmes. Les formes sociétaires améliorent la prise en compte du statut du conjoint, en particulier celui des femmes.

Dans les moyennes et grandes exploitations, les trois quarts des chefs d'exploitation et coexploitants de moins de 40 ans ont au moins le baccalauréat.

90 500 exploitations (18%) commercialisent en vente directe ou circuit court, soit près d'une sur cinq.

6900 exploitations ont des installations d'énergie renouvelable.

Économie

Priorité à la compétitivité de l'agriculture française

Avec l'élection présidentielle de 2012 et la réforme de la PAC en ligne de mire, la FNSEA choisit notamment de concentrer ses efforts sur l'amélioration de la compétitivité de la Ferme France en 2011/2012.

L'été s'achève sur l'installation d'une grave crise dans les filières de production de fruits et légumes et sur la poursuite des convois de paille en direction des éleveurs touchés par la sécheresse printanière. Dans ce contexte, la FNSEA a donné ses priorités pour l'année 2011/2012, le 8 septembre. Et la première d'entre elles, qui est *« en haut de la pile »*, a précisé son président Xavier Beulin, c'est la compétitivité de l'agriculture française. Sujet que la FNSEA défendra dans le cadre des discussions sur la réforme post 2013. Les propositions législatives de la commission européennes sur ce thème étant attendues pour novembre.

Bruno Le Maire, lui, vient de confirmer que François Fillon s'engageait à tout faire pour atteindre, au 1er janvier 2012, l'objectif d'une réduction d'1 euro du coût horaire du travail permanent dans la filière fruits et légumes. Le différentiel de coût de main-d'œuvre dans les abattoirs, entre la France et l'Allemagne, est par exemple de 20 % en faveur de nos voisins allemands. *« Le sujet de l'emploi est majeur »*, a expliqué devant la presse le président de la FNSEA. Majeur pour que les agriculteurs français puissent regagner quelques points de compétitivité vis-à-vis d'autres Etats membres de l'Union comme l'Espagne, l'Allemagne ou les Pays-Bas.

Plateforme de revendications

Cette question de l'amélioration de la compétitivité de la Ferme France fera partie des sujets essentiels qu'une future plateforme du monde agricole français, créée le 15 novembre prochain, portera auprès des candidats à l'élection présidentielle du printemps 2012. Mais sur ce point, Xavier Beulin ne souhaite *« pas multiplier les pistes d'action »*, ajoutant au combat sur l'allègement du coût du travail celui de la mise en place d'une «TVA sociale» sur les produits d'importation qui ne respectent pas les normes sociales, sanitaires et environnementales européennes.

Cette plateforme agricole de revendications pour 2012 défendra également les sujets de l'innovation et de la recherche, ainsi que celui de l'entreprise agricole, sa fiscalité et ses outils possibles de gestion des risques.

en **bref**

Jean-Bernard Bayard, président de France AgriMer

Jean-Bernard Bayard vient d'être nommé président de France AgriMer par décret du 1er septembre. Il remplace à ce poste Xavier Beulin, réélu président de la FNSEA en mars dernier. Jean-Bernard Bayard est vice-président de la FNSEA, ancien secrétaire général adjoint de la FNSEA et président de la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Ce spécialiste de la gestion des exploitations et de la fiscalité agricole est également membre de l'observatoire des prix et des marges des produits alimentaires, il s'intéresse de près aux pratiques commerciales dans le secteur agricole.

Installation

PRI info

Côte d'Or

Vous souhaitez vous installer ?

Vous êtes à la recherche d'une exploitation, d'une association, inscrivez vous au Répertoire Départ Installation (RDI). Ce service vous offre la possibilité de rencontrer des cédants et de visiter leur exploitation. Il vous permet également de vous accompagner dans la réflexion et dans les démarches de votre projet (service financé par l'Etat).Vous pouvez consultez les offres d'exploitations disponibles sur le site internet : http ://www.repertoireinstallation.com. Contact ODASEA de Côte d'Or : 03 80 68 67 80

Nièvre

Le Point Info Transmission

Le Point Info Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole SIMON à l'ADASEA au 03-86-93-45-99 (accueil financé par le Fonds Social Européen et l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Saône et Loire

Envie de communiquer sur votre métier ?

De casser l'image que peut avoir l'agriculture même en milieu rural ? De permettre à des jeunes de franchir le pas ? Nous mettons en place des actions de promotion des métiers agricoles. Il s'agit de recevoir une classe de collège sur son exploitation et de faire partager votre expérience et votre passion avec les élèves (action soutenue par le Conseil Régional de Bourgogne). Renseignements auprès de Léa Romeu, animatrice chez les Jeunes Agriculteurs de Saône et Loire au 03.85.29.55.08 ou du Service Emploi de la FDSEA 71 au 03.85.29.56.5

Yonne

Le Point Info Installation : votre premier contact

Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Info Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'Etat). Plus d'informations au 03.86.94.21.99.

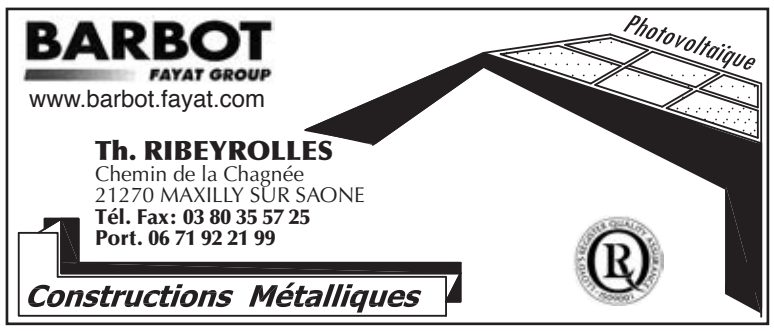
CONSTRUCTIONS METALLIQUES
AUER
BP 13
52190
OCCEY
Département BATIMENTS AGRICOLES
DEVIS GRATUIT
Tél.: 03 25 88 31 62 • Fax.: 03 25 88 37 84

Communiqué

Le Conseil Général soutient les micro-filières

Les Conseillers généraux, réunis en commission permanente délocalisée, lundi 12 septembre à Genlis, ont accordé une subvention destinée à aider à l'agriculture et plus particulièrement les micro-filières.

Les Conseillers généraux se sont réunis au cours d'une commission permanente délocalisée, lundi 12 septembre dernier à Genlis. Afin de promouvoir les différents territoires côte-d'oriens, ce sont 5 millions d'euros de subvention qui ont été votés au travers de 69 délibérations. Parmi elles, l'aide à l'agriculture et plus particulièrement aux micro-filières. La création de deux ateliers de vente seront soutenues.. Le premier atelier, à la ferme de Lignières à Beurizot, aura pour objet la vente de viande en caissette à la ferme et sur les marchés. L'objectif de ce projet est double : aider la vente directe en évitant les coûts intermédiaires et favoriser les produits locaux par le développement d'une nouvelle clientèle. En raison des investissements nécessaires que représentent l'achat de matériel frigorifique et de découpe, ce projet d'un coût de 2 300 euros sera subventionné à hauteur de 690,39 euros par le Conseil Général. Le second projet à Arconcey, porte sur la création d'un atelier de vente directe à la ferme de volailles et de viande ovine. Il répondra aux attentes des consommateurs en matière de produits du terroir de qualité, et permettra la création, dans un premier temps, d'un emploi saisonnier lequel se transformera ensuite en emploi salarié à temps complet. Le coût du projet s'élevant à 76 814 euros, le Conseil général versera une subvention de 23 044,20 euros. Avec l'accord-cadre, le Conseil Général s'est engagé à aider l'agriculture côte-d'orienne à hauteur de 15 millions d'euros pendant 5 ans (2009-2013). Cette aide a déjà permis de financer notamment, 1 500 bâtiments d'élevage, 75 projets filières courtes ont été aidés. De plus, 10 stations d'épuration ont été mises aux normes depuis 2000 grâce à l'aide du Conseil Général et 4 aires de lavage pour la viticulture ont été réalisées.





Station d'évaluation charolaise

Les veaux ont fait leur rentrée

Il y avait du monde et de l'enjeu, mardi matin au pôle agricole de Pouilly-en-Auxois. Quarante-trois bovins (sur un total de 90) ont été retenus pour la commission du jury.



Mardi, la commission était composée par Jean-Pierre Godot (président du GIE Charolais), Jean-Paul Roy (éleveur), Adrien Ménétrier (éleveur), Vincent Colas (technicien Genes diffusion), Ludovic Picaut (Ajec), Fabrice Desplantes (acheteur et nouvel adhérent Bovins Croissance).

La station de Créancey a sélectionné mardi les 43 veaux qui participeront à la future vente de reproducteurs de février 2012. Le jury a eu du mal à faire ses choix mais s'est montré très satisfait par la qualité des animaux proposés. *«Les éleveurs jouent le jeu et apportent de très bons animaux, avec de belles morphologies et un bon niveau génétique»* signale Jean-Pierre Godot, le président du GIE Charolais évaluation et membre du jury. Mardi matin, pas moins de 90 bovins concouraient. *«Il y avait 63 éleveurs inscrits et 55 éleveurs présents, c'est dix de plus par rapport à 2010»* se satisfait Florence Marquis, responsable génétique. Pendant le passage du jury, les éleveurs étaient particulièrement attentifs à leurs «biens» et à leur éventuelle sélection. Un éleveur en a profité pour livrer ses impressions : *«C'est la sixième fois que je viens ici et je suis assez satisfait car, à part une année, on m'a tout le temps pris des animaux»*. Le jeune de 25 ans continue : *«ici, c'est une vitrine, c'est une publicité de l'élevage qui dure 150 jours. Les ventes sont intéressantes, les miennes s'échelonnent de 2200 à 3650 euros»*.

AURÉLIEN GENEST

Comme les années précédentes, les veaux retenus seront visibles sur le site internet stationevaluation21.com.

Zoom sur…

Un éleveur de l'Allier



Il y avait plusieurs nouvelles têtes mardi à Créancey dont celle de Jean-Louis Corneloup, un éleveur venant de l'Allier. ***«J'ai apporté trois veaux aujourd'hui et l'un d'eux a été retenu. Pourquoi venir d'aussi loin? Vous savez, j'ai mon propre camion alors les frais de transports sont limités. Si un reproducteur est vendu 3000 euros ici? Je ne le vendrais pas plus de 2000 euros chez moi ! Être là, c'est également une bonne chose pour la publicité. Et vous savez, l'avenir de l'élevage, il se trouve dans ce genre de regroupement».***

A noter

Indemnisation au titre des calamités agricoles Département de la Côte d'Or

Le Comité national de l'assurance en agriculture (CNAA) réuni le 12 juillet 2011 a donné un avis favorable à la demande de reconnaissance au titre des calamités agricoles sur les fourrages, suite à la sécheresse du printemps 2011.

Début août, chaque exploitant a reçu un courrier précisant les modalités pratiques lui permettant de constituer son dossier de demande d'indemnisation.

Au 09 septembre 2011, la DDT 21 a réceptionné 1 000 dossiers dont 75 % déposés via le système de téléprocédure TELECALAM. A ce jour, 461 dossiers éligibles sont mis en paiement pour un montant total d'environ 1,4 M€. Les demandes déposées par internet avec l'application TELECALAM ont pu faire l'objet d'un traitement accéléré. Les autres dossiers feront l'objet d'un paiement dans les prochaines semaines, au fur et à mesure de leur instruction.

Ces premiers paiements d'acompte correspondent à 65 % du montant total de l'indemnité calculée sur la base d'un déficit fourrager évalué, provisoirement, à 30 %.

COMMUNIQUÉ DDT

Deux ans après l'orage, dans le canton de Nolay

Photovoltaïque : le calvaire d'une exploitation

Un orage d'une rare violence s'abattait sur Aubigny-la-Ronce en juillet 2009. L'installation photovoltaïque du Gaec de la Chenevière, endommagée par des grêlons de 600 grammes, porte encore les plaies de ce déluge et n'est pas réparée. Pire : on demande près de 43 000 euros aux agriculteurs !



Dans un premier temps, seuls 15% des panneaux de l'installation étaient à priori endommagés. Un litige existe aujourd'hui entre le fabricant qui estime que l'intégralité des panneaux est à changer et l'assurance qui dénonce des défauts de fabrication.

«Notre assurance nous a lâchée» lance Jean-Pierre Mignot, tête basse. Exploitant au Gaec de la Chenevière avec son frère Daniel, il ne sait plus quoi faire. Plus de deux ans après l'énorme orage de juillet 2009 à Aubigny-la-Ronce, ses panneaux endommagés par les grêlons ne sont toujours pas changés. *«Il n'y a plus rien sur mon toit depuis octobre 2010, il n'y a plus de production et les dossiers n'avancent pas...»* enchaîne le Nolaytois. Le Gaec de la Chenevière avait certes souscrit une police multirisque exploitation couvrant notamment le risque de tempête et de grêle. Mais suite à un certain nombre d'évènements, l'assurance d'un côté, le fabricant et l'installateur de l'autre, se lancent la balle à tour de rôle et désignent «l'autre» comme responsable. Le fabricant estime que l'intégralité des panneaux est à changer suite à l'impact des grêlons alors que l'assurance dénonce un défaut de fabrication pour l'ensemble des panneaux. Pour ne rien arranger, l'expert judiciaire mandaté pour l'affaire a bien du mal à trancher... Pendant ce temps, la perte de production n'est pas assurée sur l'installation et les frères Mignot perdent l'équivalent de 60 euros par jour depuis les faits. Soixante-euros, c'est également le montant de l'installation à rembourser quotidiennement....

Litige sur les panneaux *«intacts»*

Voici un bref historique des évènements. Raccordée en janvier 2009, l'installation photovoltaïque de Jean-Pierre et Daniel Mignot fonctionne très bien à ses débuts. *«La production était même 10% supérieure au prévisionnel»* se rappellent les agriculteurs. Le 13 juillet survient et 34 des 194 panneaux sont endommagés lors de l'orage caractérisé par plusieurs grêlons de 600 grammes. A l'époque, les propriétaires de l'exploitation sont plutôt confiants en ce qui concerne les réparations. Aviva Assurances dédommage rapidement le Gaec d'un montant de 42 864 euros, correspondant au changement des 34 panneaux impactés. Mais la baisse de production se retrouve anormalement élevée. *«De -40%, elle est rapidement passée à -70%, ça faisait quand même beaucoup pour 34 panneaux, sur un total de 194»* se souviennent les agriculteurs. La société Soleos Solar SAS (fournisseur du matériel) et la SARL Esbim (installateur) estiment alors que l'intégralité des panneaux a été affecté par la grêle et que tout doit être changé. *«Suivant la luminosité et la façon de regarder les panneaux, on voyait bien des traces laissées par les grêlons»* mentionne Jean-Pierre Mignot, *«de ce fait, nous avons logiquement demandé une indemnisation pour la remise à neuf des 194 panneaux»*. Suite à cette demande, Aviva Assurances décide d'envoyer trois des 160 panneaux à priori non endommagés dans un laboratoire d'analyses. Des baisses de performances de 9 à 45% sont constatées sur ces trois panneaux. A la grande surprise de Jean-Pierre Mignot, l'assureur tire la conclusion suivante : les panneaux ont un défaut de fabrication. *«Incroyable»* commente l'agriculteur, *«comment expliquer le fait que nous avions des résultats 10% supérieurs au prévisionnel avant l'orage. Tout marchait très bien»*.

Sueur froide

Latente depuis plusieurs mois, la situation a connu un rebondissement la semaine dernière. *«Lundi, l'assurance m'a demandé le remboursement des 42 864 euros que j'avais reçus pour le remplacement 34 panneaux»* signale Jean-Pierre Mignot. *«L'assurance met tout sur le compte des défauts de fabrication. Pour résumer, aujourd'hui, je dois prouver que mes panneaux ont bien été touchés par la grêle !»* s'insurge le sinistré. Le lendemain de cette annonce, le Nolaytois décide d'aller *«manifester»* devant les locaux de l'assurance. *«Nous avons demandé l'autorisation de remettre les panneaux sur le toit car c'est Aviva qui avait exigé le démontage. Nous avons également demandé une avance de trésorerie de 35 000 euros correspondant au manque de production de l'installation»* explique le sinistré.



«Lundi, l'assurance m'a demandé le remboursement des 42 864 euros que j'avais reçus pour le remplacement de 34 panneaux» signale Jean-Pierre Mignot.

AURÉLIEN GENEST

ISUZU

1ER CONSTRUCTEUR MONDIAL DE MOTEURS



cu: 1000 kg
PT: 3000 kg
Ecotaxe: 0€
TVS: 0€

à partir de 14 790 €HT

NOUVEAU

GAMME UTILITAIRE

De 3,5 t. à 7,5 t.



Dijon Nord
8, rue des Novalles
TALANT - 03 80 58 29 89

SA DESCOLLONGES

Dijon Sud
1 bis , rue Paul Langevin
CHENOVE - 03 80 51 97 75

En exposition chez: GARAGE GOGIEN - 14 rue Jean Giono - CHATILLON/SEINE - 03 80 91 16 04

Rencontre de l'agriculture

Une exploitation agricole, pour «*s'intégrer*»

Pour la troisième année consécutive, une quarantaine d'élèves dijonnais ont posé leurs valises à Poiseul-la-Ville, un village dans lequel la proportion d'agriculteurs est particulièrement importante.



Se lever pour aller traire à 6 heures du matin. On aime ou on n'aime pas....

«*Avant de venir, à la ferme, ils disent que ça pue et que c'est sale. Après leur visite, ça pue toujours mais c'est beaucoup plus agréable !*»: Delphine Juving, directrice de l'Ecoline, une école dijonnaise spécialisée, retranscris l'impression générale de ses élèves sur une exploitation agricole. Chaque année depuis 2009, cet établissement passe plusieurs jours à Poiseul-la-Ville, à l'EARL laitière Jean Bertand. Les jeunes ont de 6 à 15 ans et participent aux travaux agricoles. Ils étaient 38 cette année et ont fêté leur rentrée dans le canton de Baigneux-les-Juifs. «*Le but de cette semaine passée ici était de s'intégrer, créer des liens entre les nouveaux arrivants, dans un cadre propice*» précise la directrice de l'Ecoline. «*En 2009, je leur avais proposé de venir. Cette année, ce sont eux qui m'ont contacté*» signale Jean Bertrand, pour qui cette visite à deux principaux objectifs. «*Le premier concerne le métier d'agriculteur : il est intéressant de montrer ce que l'on fait. Ensuite, ce genre de visite est bénéfique pour ces jeunes pour qui le système scolaire n'est pas adapté*» explique le producteur laitier.

Des jeunes à la barre

Cinq élèves répondent à diverses questions. Antoine a 13 ans et habite Plombières-les-Dijon. C'est la deuxième fois qu'il vient là. «*La traite à 6 heures du matin? Ça ne me fait pas peur, c'est une habitude à prendre. Agriculteur plus tard? Je ne sais pas encore, mais pourquoi pas?*» Corentin a le même âge qu'Antoine, son enthousiasme «*agricole*» est un peu moins prononcé et pour lui, le travail à la ferme est «*un peu dur*». Corentin fait tout de même part de son envie de travailler, plus tard, avec les animaux : «*Je voudrais bien être vétérinaire, mais pas forcément travailler avec les vaches, plutôt avec les chiens*». Rayhane habite quant à lui habite à Chenôve et c'est la première fois qu'il posait ses valises à Poiseul : «*On rigole bien mais l'odeur me gêne beaucoup. Quel travail plus tard? Je ne sais pas trop, je veux d'abord aller dans un lycée électrotechnique*». Thibaud a 14 ans, réside Salmaise et connaît un peu plus l'agriculture que ses camarades. Contrairement à Corentin, il trouve qu'il n'y a «*pas tant de travail que ça à la ferme*» et que la vie dans une exploitation est «*plutôt sympa*». Dernier jeune livrant ses impressions : Alexandre. Habitant Chenôve, il n'optera vraisemblablement pas pour le métier d'agriculteur quand il sera grand : «*C'est beaucoup trop contraignant pour moi. Se lever si tôt pour aller traire les vaches, non merci*».

AURÉLIEN GENEST

▶ Poiseul, un village très agricole

Le village de Poiseul-la-Ville compte 15 exploitations (26 exploitants) pour une population totale ne dépassant pas 140 habitants. Qui dit mieux?

Spécial charolais

Deux prix spéciaux au Marault

Le département «21» s'est illustré début septembre au spécial Charolais en enlevant notamment le prix de synthèse femelle et le titre de champion junior réserve. Retour sur une performance de choix.



Bernard Thibault (Mimeure, Arnay-le-Duc) et Volvoretta, prix de synthèse femelle.

Dans cette belle histoire écrite à la ferme du Marault à Magny-Cours (58), il ne faudra pas oublier l'EARL Froidurot, le Gaec Saint-Roch et le Gaec Baulot/Baudion, auteurs de belles performances lors de ce Spécial Charolais. Mais s'il fallait retenir deux distinctions côte d'oriennes, les deux prix spéciaux glanés par Volvoretta et Eldorado seraient peut-être les plus beaux. Odile et Bernard Thibault, de la ferme de Flacelière à Mimeure dans le canton d'Arnay-le-Duc, peuvent être fiers de leur vache de sept ans nommée Volvoretta, au palmarès déjà éloquent. Primée depuis 2004, Volvoretta remporte le premier prix de synthèse femelle.

Le bovin a déjà donné sept embryons dont deux sont nés sur l'exploitation en 2010. Deux produits mâles ont été vendus à la reproduction et cinq femelles sont sur l'exploitation. Puisque l'élevage est souvent une histoire de famille, Cédric Tainturier, le neveu d'Odile Thibault, est le deuxième éleveur côte d'orien à avoir gagné un prix spécial à la ferme du Marault. Grâce à Eldrorado, mâle de 30 mois, l'éleveur de 34 ans résidant Montoillot dans le canton de Sombernon, repart avec le titre de champion junior réserve. Une belle performance avec, en plus de cette distinction, un premier et un deuxième prix obtenus chez les génisses de 18 mois. La ferme de Flacelière n'est pas en reste avec le 2ème prix d'ensemble pour les cheptels de moins de 70 vaches.

AURÉLIEN GENEST



Cédric Tainturier (Montoillot, Sombernon) et Eldorado, champion junior réserve.

▶ Palmarès des deux bovins

Palmarès d'Eldorado (mâle de 30 mois) : 2010 : 1er prix à Autun et Semur, 2011 : 1er prix, champion junior réserve au Marault.
Palmarès de Volvoretta (vache de 7 ans) : 2004 : premier prix à Autun et Semur, 2005 : 2ème prix à Autun et Semur, 2007 : 2ème prix national Charolles, 2ème prix à Autun, 2008 : 1er prix général à Paris, 2009 : 3ème prix général à Paris, 2ème prix National La-Roche-sur-Yon, 2ème prix à Semur, 2010 : 2ème prix National à Cournon, 4ème prix de famille par la mère avec sa descendance National à Cournon. 2011 : 3ème prix National au Marault, 1er prix de synthèse femelle National Marault.



MORTE SAISON FENAISON
En ce début de campagne
les CONDITIONS sont
MAXI
Consultez-nous !
DEUTZ FAHR
KUHN
MALECOT POIRIER AGRI
58 St Loup 03 86 26 24 49
58 Varennes Vauzelles 03 86 71 62 90
18 Crézancy 02 48 79 02 30
NOS AGENTS FONT NOTRE FORCE
Ets Bourgeat - Varzy
Ets Huygen - Béon
Hydroméca - Thou
Ets Voisin- Château-Chinon

Finale départementale de labours

Mission accomplie pour les JA de Saint-Saulge

Le soleil était au rendez-vous. Toute la journée, samedi dernier, il a fait très chaud à Bazolles. Aussi bien les concurrents sur leurs tracteurs que les compétiteurs de moiss'batt'cross ont sué, sous les applaudissements d'un public venu assez nombreux.



Thierry Cloix et Cyril Renard (au centre) finissent premiers de leurs catégories. Ils sont entourés de leurs seconds, Aurélien Andriot et Damien Salé, qui les accompagneront à la finale régionale de labours.

Plus de1200. C'est le nombre d'entrées payantes qu'ont comptabilisé les JA58 et l'équipe des JA de Saint-Saulge, lors de cette finale départementale 2011. En début d'après-midi, la parcelle était tellement grande que le public venu assister au spectacle semblait relativement peu nombreux mais finalement ce concours a bien rempli ses objectifs d'une assise populaire et conviviale. Pour une fête à la hauteur des espérances de ces jeunes agriculteurs qui se sont mobilisés depuis plus d'un an pour offrir un événement agréable et chaleureux. Et justement, la chaleur n'a pas manqué. Alors que le thermomètre affichait les 33°c, les buvettes étaient prises d'assaut, entre deux démonstrations de moiss'batt' cross, de quads ou de motos. Pour cette dernière exhibition de l'année, les pilotes, venus des quatre coins de la Nièvre, s'en sont donnés à cœur joie, la poussière laissée derrière eux témoignant de l'intensité et de la fougue des débats.

Luzy superstar

Côté concours de labours, les choses sérieuses ont commencé dès 10 heures du matin en présence de 10 membres du jury. Cette année, 21 jeunes ont concouru en labours à plat (4 en 2 socs, 6 en 3 socs et 11 en 4 socs) et 13 en labours en planche (9 en 2 socs, 2 en 3 socs et 2 en 4 socs). Il a fallu attendre 19h30 pour connaître les résultats du concours, une fois les discours officiels terminés. Dans chaque catégorie, les deux premiers classés sont qualifiés pour participer à la prochaine finale régionale. A plat, ce sont deux jeunes de Luzy qui ont mis leur canton sous les feux des projecteurs, samedi. Thierry Cloix et Aurélien Andriot représenteront la Nièvre. Ils seront accompagnés, en planche, par Cyril Renard (Decize) et Damien Salé (Corbigny).

Emmanuel Coulombeix



Dès 10 heures, les concurrents se sont affrontés au volant de leurs tracteurs pour creuser les plus beaux sillons. Une trentaine de critères de jugement permettaient d'évaluer la performance de chacun et de la noter sur 100.



Toute la journée, les JA du département se sont affrontés par manches de quatre moiss'batt'cross. La fumée et la poussière qu'ils laissaient derrière eux témoignaient de l'intensité des débats. Pour cette dernière représentation de l'année, ils ont voulu offrir un spectacle haletant au public venu nombreux.



Les motos et les quads de deux clubs locaux ont assuré le spectacle durant tout l'après-midi.



A l'heure des récompenses, il y avait du monde pour applaudir les champions à Bazolles. Toute la journée, les buvettes n'ont pas désempli.

Le palmarès

Labours à plat

1er: Thierry Cloix (Luzy)
2ème: Aurélien Andriot (Luzy)
3ème: Romain Lorré (Corbigny)

Labours en planche

1er: Cyril Renard (Decize)
2ème: Damien Salé (Corbigny)
3ème: François Perrigueur (Luzy)

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

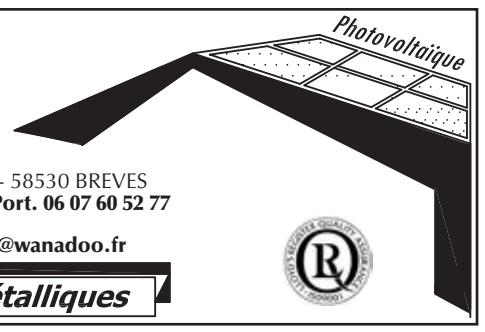


Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

BARBOT
FAYAT GROUP
www.barbot.fayat.com



PITTINO Alain
9, rue Huissonnières - 58530 BREVES
Tél. 03 86 24 21 43 - Port. 06 07 60 52 77
Fax. 03 86 24 21 39
E-mail: pittino.alain@wanadoo.fr
Constructions Métalliques

▶ A noter

Calamités Agricoles/ Sécheresse 2011 : Des paiement à compter du 3 septembre 2011

Dès le 12juillet 2011, le caractère de calamité agricole a été reconnu pour la sécheresse du printemps 2011 pour l'ensemble du département suite aux dommages causés aux prairies. Les demandes d'indemnisation ont été déposées par les agriculteurs s'estimant sinistrés au cours du mois d'août 2011 avec la possibilité de télédéclarer leur dossier. Plus de 82 % des éleveurs ont fait le choix de la télédéclaration, ce qui a permis d'accélérer le traitement des demandes d'indemnisation. Sont recevables, les dossiers dont le traitement fait apparaître une perte égale à 13 % du produit brut d'exploitation, ce dernier étant estimé à partir de la déclaration de l'agriculteur et du barème départemental des calamités. Pour les dossiers recevables, l'indemnisation est calculée à partir du nombre d'EVL (Equivalent Vache Laitière) présents sur l'exploitation au 01 avril 2011 en considérant un déficit fourrager de 900 UF/EVL. Une première enveloppe financière de 2 712 000 € a été déléguée au département de la Nièvre par arrêté ministériel du 31 août 2011. Cette dotation permet un versement d'un acompte de 40 % de l'aide à laquelle peuvent prétendre les éleveurs dont la demande est recevable. Le premier lot, comprenant 95 % des dossiers éligibles, a été mis en paiement sous l'intitulé «virement de la DDAF de la Nièvre- *calamité agricole sécheresse*». Pour les dossiers éligibles restants, le versement s'effectuera début octobre 2011. Le solde de l'avance sera versé dès qu'une nouvelle enveloppe sera attribuée au département.

Foire aux agnelles de Corbigny

Des enchères calmes mais quelques bonnes transactions

La traditionnelle foire aux agnelles de Corbigny s'est déroulée lundi dernier au marché au cadran. Elle restera comme un cru moyen, sans raison apparente, en dépit d'un volume d'animaux présentés plus important que l'an dernier.



32 animaux ont été vendus aux enchères sur 98 participants. Si les béliers se sont aussi bien comportés qu'en 2010 lors de la vente, 3 agnelles de moins ont trouvé preneurs cette année. Pourtant, 25 animaux de plus étaient présents lundi à Corbigny.

Selon Christophe Rainon, le conseiller ovins de la Chambre d'agriculture, *«il n'y a pas de conclusion à tirer de cette foire aux agnelles»*. Si les ventes aux enchères ont démarré doucement, elles se sont bien poursuivies dans la dernière ligne droite, lundi soir. Au total, 18 agnelles (10 Texel, 5 Suffolk, 3 Charollais) ont été adjugées cette année, contre 25 en 2010, 21 en 2009 et 4 en 2008.

C'est tout de même une moindre performance, en proportion, que les années précédentes et ce, alors que le nombre d'agnelles participantes était cette fois-ci plus grand. 42 agnelles étaient engagées lundi: c'est 25 de plus qu'un an avant. *«Ce plus grand effectif s'explique par la présence de deux nouveaux éleveurs à côté des habitués de Saône et Loire et de l'Yonne»* souligne Christophe Rainon.

A noter toutefois que la race Charollais n'était pas la mieux représentée (13 agnelles), supplantée qu'elle a été par les femelles Texel (15 agnelles), loin devant les Suffolk (8 agnelles) et les Berrichon du Cher (6 agnelles).

Les béliers à la fête

Paradoxe de cette foire: les béliers qui étaient autorisés à participer se sont, eux, aussi bien vendus que l'an dernier. 56 de ces animaux étaient présents à Corbigny et 14 ont trouvé acquéreurs. C'est aussi bien qu'en 2010 (contre 5 en 2009 et 13 en 2008). Il faut également noter que sur ces 56 béliers, 34 étaient de race Charollais, ce qui reste, contrairement aux agnelles, un fait assez logique pour la région.

E.C.

Lycée agricole de Cosne-Nevers-Challuy

Un nouveau directeur succède à Jean-Pierre Graule

Une petite cérémonie de passation de pouvoir, le tulage, s'est déroulée le 9 septembre dernier à Challuy, en présence de représentants des organisations professionnelles agricoles.



Tulage. Xavier Le Coeur (à gauche) remplace Jean-Pierre Graule à la direction de l'établissement public d'enseignement agricole de Challuy-Cosne-Plagny qui devrait, bientôt, se doter d'un nom générique.

Dans l'enseignement agricole, un directeur de lycée ne peut demeurer plus de dix ans à un même poste. Atteint par la limite d'ancienneté, Jean-Pierre Graule a décidé *«d'une remise en cause professionnelle et de relever un nouveau challenge»*. Il est depuis le 1er septembre Directeur départemental adjoint des Territoires de la Haute-Marne. Sa nomination, un peu précipitée, est intervenue le 26 août et son successeur a été désigné dans des délais également très courts. L'ancien directeur, arrivé en 2001, aura eu le temps d'assurer la rentrée 2011-2012 de l'établissement public, qui compte les sites du lycée viticole de Cosne-sur-Loire, du lycée agricole de Challuy et du lycée horticole de Plagny. Durant plus de deux heures, vendredi dernier, Jean-pierre Graule et son successeur se sont livrés au tulage, c'est à dire à la passation de pouvoirs, avant une cérémonie conviviale où les OPA sont venues en nombre évoquer son souvenir, lui dire au revoir et lui souhaiter bon vent dans ses nouvelles fonctions.

Xavier Le Coeur arrive de Blois

En plein déménagement, le successeur de Jean-Pierre Graule a pu découvrir un *«établissement bien géré»* dont il veut *«assurer la continuité et poursuivre le développement»*. Xavier Le Cœur était jusqu'alors proviseur au lycée horticole de Blois, après avoir été inspecteur pédagogique et enseignant en agronomie. Il connaît bien l'établissement qu'il prend dorénavant sous sa responsabilité, pour avoir été, en voisin, proviseur au lycée agricole de Bourges. Breton d'origine, Xavier Le Coeur a commencé à rencontrer les personnels de Challuy, après avoir fait le point sur les comptes et les consignes avec son prédécesseur. Il trouve un établissement dont la rentrée scolaire, le 5 septembre dernier, s'est déroulée sans anicroche. L'établissement connaît un léger frémissement des effectifs, avec 400 élèves inscrits à Challuy et Cosne (dont 280 au LEGTA de Challuy) plus 167 à Plagny.

Emmanuel Coulombeix





Jeunes Agriculteurs

Contrat rempli et fête réussie !

En dépit d'un ciel maussade le dimanche, les JA du canton de Villeneuve l'Archevêque ont rempli leur contrat et assuré le succès de la fête de l'agriculture cru 2011, qui se déroulait cette année sur deux jours et pour la première fois, dans ce secteur.



Directeur Général délégué de Saipol, Alain Brinon était présent le samedi pour animer une conférence sur le thème *"les biocarburants sont-ils une nécessité ?"*



Il n'y avait pas que les labours qui étaient "à l'ancienne", la moustache aussi !

«Ciel qui rit le samedi pleure le dimanche !» Un dicton inventé pour l'occasion, mais qui pourrait résumer à lui seul l'ambiance de ces deux journées. Entamée sous un soleil radieux et une chaleur estivale, la fête de l'agriculture aura connu dimanche quelques aléas avec une météo ponctuée d'averses. Pas de quoi toutefois freiner la bonne humeur des organisateurs et des quelques 2000 visiteurs venus *«fêter la terre»* lors de ce rendez-vous annuel désormais traditionnel. Véritable vitrine pour toute la profession agricole, qui trouve là matière à faire partager au grand public la passion d'un métier.

C comme cravate : Très remarquées, les cravates du directeur de la DDT de l'Yonne, Yves Granger et du responsable du service économie agricole, Jean-Paul Levalet. Les seuls à en porter lors de l'inauguration officielle, samedi après-midi. Attention ! La prochaine fois, il y aura un gage!

B comme buvette : Prises d'assaut le samedi pour cause de soif intense et de température caniculaire, elles n'en ont pas moins été fréquentées le dimanche pour servir d'abri, lors des averses intempestives qui ont rythmé la journée

I comme inauguration : Politiques et reponsables d'Organisations professionnelles agricoles étaient tous là, pour la traditionnelle inauguration de la fête, le samedi, menée sous l'égide du président des JA de l'Yonne, Emmanuel Simonnet.

T comme Texan : Dans son intervention, André Villiers a raconté avec humour que certains esprits malins l'avaient affublé de ce surnom. Normal, pour un président du Conseil général habitant le sud du département et éleveur bovin de profession !

M comme Moiss' Batt' Cross : De *«Jupiter»* à *«Véronaise»*, en passant par *«les fauchés de l'an 2000»*, les engins pétaradants, fumants et crottés de boue ont enthousiasmé le public cette année encore, pour le plus grand plaisr de leurs pilotes.

P comme pluie : Invitée non prévue, venue jouer les troubles fête le dimanche. Mais la profession l'a tellement attendue il y a quelques mois qu'il lui sera beaucoup pardonné !

Z comme Zorro : *«Le grand Zorro, le beau Zorro, avec son cheval et son grand lasso...»* La célèbre silhouette noire masquée était présente, échappée du spectacle équestre assuré par la troupe *«Chantéqui»* de Briel sur Bars, dans l'Aube.



Pour Lubin, c'est décidé ! Quand il sera plus grand, il fera agriculteur !



Chaleur et soleil étaient au rendez-vous ce samedi à l'heure de l'inauguration de la fête et la casquette était de rigueur ! De gauche à droite : Michel Courtois, Conseiller général, Marie-Louise Fort, députée de l'Yonne, André Villiers, Sénateur et Président du Conseil général, Baudoin Delforge, directeur de la coopérative Cavap-Vanagri, Jacques Baloup, Conseiller général et Michel Michaut, président de la Caisse Régionale du Crédit agricole.



L'hiver s'annonce rude... Il faut couper du bois !



Pour Charles, la tentation était trop grande, devant cette pyramide de sucreries, offerte par le syndicat des betteraviers qui fête cette année son 200ème anniversaire !

G comme guimauve : La pyramide de guimauves et sucreries offerte par le Syndicat des Betteraviers de l'Yonne pour fêter son bicentenaire a été particulièrement appréciée. Et pas seulement par les plus petits...!

D comme discours : De la députée Marie-Louise Fort *«l'espérance est dans votre camp»*, au conseiller général du canton, Jean Pingal, qui a retracé un panégérique historique du monde rural, en passant par le sénateur et président du Conseil général, André Villiers, *«il n'y a aucun secteur de l'économie qui au cours des 40 dernières années n'a fait la preuve d'une telle capacité à augmenter sa productivité»*, tous ont salué à leur manière l'agriculture icaunaise.

V comme vieux tracteurs : Les vénérables machines ont fait l'admiration des visiteurs. Le plus ancien datait de 1923. Ça crache, ça tousse, ça fume, mais ça passe et ça roule !

O comme Ouf ! : Le *«Ouf»* de soulagement poussé par le président des JA du canton organisateur, Ludovic Léger, à l'issue de la manifestation. Tout le monde en ce dimanche soir était fatigué mais heureux du succès. Restait une interrogation. Y aura t-il assez de monde mobilisé le lendemain pour assurer le démontage des stands et le nettoyage du terrain...?



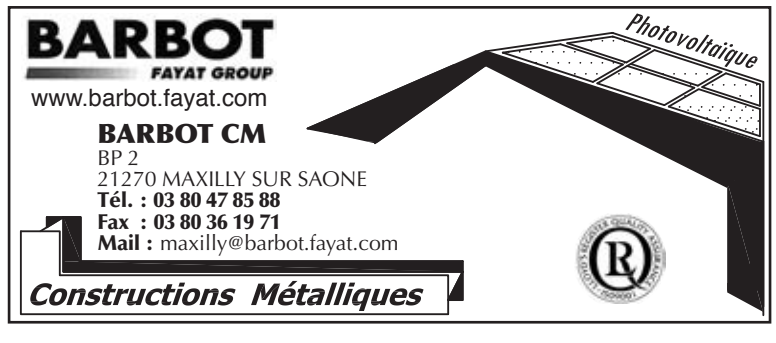
Pas de fête de l'agriculture réussie, sans course de *"Moiss'Batt'Cross"* !



A l'heure des remises de récompenses du concours départemental de labours à plat. Vainqueur : Vincent Crozier. Il représentera le département au concours régional de l'an prochain.



Changement de temps le dimanche. Pour s'assurer un petit coin de ciel beu, il était préférable d'avoir un parapluie de la même couleur !



Chambre d'agriculture

Une session à l'image d'un été très chargé

C'est en présence du Préfet de l'Yonne, Jean-Paul Bonnemain, du directeur de la DDT et de Jacques Baloup, représentant André Billet, président du Conseil général de l'Yonne, que Gilles Abry a brossé la situation des filières pour cette cession de rentrée de la Chambre d'agriculture de l'Yonne.



La session de la Chambre d'agriculture a permis de faire un large tour d'horizon des problématiques départementales en présence du Préfet, Jean-Paul Bonnemain qui s'est exprimé sur certains sujets qui fâchent.

Si la moisson a plutôt réservé de bonnes surprises, l'accent a été particulièrement mis sur la très grande hétérogénéité des résultats, qui nécessitera, comme l'a souligné Gilles Abry, président de la Chambre d'agriculture, *«un soutien adapté à chacun des agriculteurs concernés par des rendements parfois catastrophiques»*, qui peuvent engager l'avenir de certaines exploitations. Reste aussi à considérer la grande volatilité des prix, du fait *«de marchés fluctuants et spéculatifs»*. Etienne Henriot, président de la commission grandes cultures relevait également le poids de charges en augmentation constante, sur le poste des engrais et de l'azote notamment et une situation aggravée par des difficultés d'approvisionnement. Toutefois, pour le moment les fondamentaux sont favorables, les stocks mondiaux se réduisent un peu et la récolte est inférieure aux besoins. Enfin, le maïs éthanol tire le marché des céréales.

Élevage: une solidarité exemplaire

En élevage, après avoir relevé que *«le maître mot de l'été 2011 aura été la solidarité avec les éleveurs»* le président de la Chambre a salué la contribution à l'effort général des céréaliers de l'Yonne, qui ont largement répondu à la demande de paille des départements extérieurs à un prix qui est resté le plus bas du marché. La solidarité a bien fonctionné, mais les problèmes de fond demeurent pour les éleveurs qui se trouvent toujours pris en tenaille entre des prix insuffisants et des charges d'alimentation d'autant plus importantes du fait de la sécheresse. Concernant la viande, *«si les cours sont moins mauvais, il reste que les prix demeurent toujours insuffisants, heureusement les exportations vers les pays tiers sont en bonne progression et tirent les prix»*.

Les vendanges en bonne voie d'achèvement se terminent sous *«de bons auspices»*, la qualité et la quantité sont au rendez-vous et les cours progressent à des niveaux satisfaisants.

Vigilance sur certains dossiers

Après l'examen de la situation des filières, un tour d'horizon de l'actualité a montré que si certains dossiers ont pu être suivis de façon très consensuelle, d'autres font partie *«des sujets qui fâchent»* sur lesquels le Préfet et le directeur de la DDT ont été plus particulièrement interpellés.

Plus de 500 dossiers ont été reçus par la DDT au titre des calamités agricoles, ils sont actuellement en cours de traitement pour examiner leur eligibilité et calculer le montant des acomptes à verser éventuellement. Gilles Abry a appelé les services de l'État *«à la plus grande vigilance»* afin d'éviter des indus qui entraîneraient un remboursement d'acompte. Du fait des critères de pénalisation pour l'éligibilité d'un dossier (13% du CA de l'exploitation) le pourcentage des dossiers éligibles pourrait se trouve limité de fait.

Sur le dossier de la chasse, les représentants professionnels et les chasseurs ont pu avancer dans un bon climat de travail et le schéma départemental de gestion cynégétique va se mettre en place dans l'Yonne. Reste quelques points noirs, comme la lutte contre certains nuisibles dans zones très exposées (Sénonais et Auxerrois) qui subissent les dégâts des pigeons et des corbeaux. La Chambre d'agriculture a transmis un formulaire à l'ensemble des agriculteurs de l'Yonne afin de recueillir le chiffrage des dégâts de cultures. Au cours des interventions sur le thème, *«le désarroi et la colère»* le disputaient à *«l'exaspération»* et là encore les professionnels réclament *«la plus grande vigilance»* et la mise en place sans tarder d'un plan qui évite pour la prochaine saison les débordements actuels.

Le photovoltaïque au sol en question

C'est plus directement le dossier photovoltaïque et le projet de Massangis qui a cristallisé les mécontentements. L'aspect *«aberrant»* du dossier a été relevé tandis que Gilles Abry sommait de faire *«halte au gaspillage du sol»*.

Tout en ne souhaitant pas que d'autres projets aussi *«massifs»* voient le jour, le Préfet constatait que dans cette affaire *«personne n'avait été violenté et que si des terrains avaient été achetés c'est qu'il y avaient des vendeurs»*. A l'avenir le président de la Chambre d'agriculture en appelle à une meilleure prise en compte des avis de la profession agricole et de ses représentants. Le dossier n'est pas clos, d'autant que les retards de paiements répétés de la part de ERDF interrogent *«sur la stratégie nationale réelle en matière d'avenir et de développement du photovoltaïque»*.

ANNE-MARIE KLEIN





FDSEA

Vers une certification qualité pour les formations

La FDSEA de l'Yonne débute une démarche de certification qualité Vivea.

Vivea, fonds d'assurance formation des entrepreneurs du vivant, a identifié des évolutions à engager par les organismes de formation pour améliorer et développer les formations.
Une politique qualité formation Vivea a donc été mise en place. Ce sont 23 points de contrôle organisés autour de 5 axes de progrès :
• Apporter une réponse adaptée aux besoins des contributeurs,
• Un accès facile aux formations (en termes d'information et d'inscription),
• Une pédagogie adaptée au public,
• L'amélioration permanente des formations grâce aux évaluations des participants et des formateurs,
• Le respect des procédures Vivea.

Pour favoriser cette amélioration, Vivea a choisi de proposer aux organismes de formation un système de certification officielle portant sur la qualité de leurs pratiques ou de reconnaître leurs engagements dans une certification existante.

La FDSEA de l'Yonne s'est ainsi engagée dans la démarche au début du mois de juin et a jusqu'en juin 2012 pour obtenir la certification qui sera délivrée par l'organisme certificateur SGS-ICS. Pour compenser les exigences plus élevées des organismes engagés dans la démarche qualité, Vivea valorisera mieux leurs actions de formation.
Les indicateurs de réussite fixés par Vivea sont des stagiaires satisfaits à 80%, un taux de réalisation des formations programmées supérieur à 70% et une meilleure qualité administrative des dossiers.

Dans cette démarche, la FDSEA de l'Yonne participe au groupe de travail constitué au sein de la FNSEA, le travail en réseau permettant une mutualisation des coûts et du temps de travail. Cette même démarche en réseau avait été adoptée pour les dossiers Certiphyto et Adema (accès des demandeurs d'emploi aux métiers de l'agriculture).

Nous comptons d'ores et déjà sur vous pour nous accompagner dans cette amélioration de nos pratiques lorsque vous participerez à une formation proposée par la FDSEA !
Vous pouvez dès maintenant nous indiquer les sujets sur lesquels vous souhaitez des formations auprès de Clarisse Bachelay, au 03 86 49 48 10.

LA FDSEA DE L'YONNE

Versement d'une avance sur certaines aides PAC

Le ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire a demandé à la Commission européenne dès début juin, au regard des conditions climatiques, la possibilité de verser une avance sur les aides directes de la PAC. Celles-ci font normalement l'objet de paiements à partir de début décembre.

La Commission a répondu favorablement à cette demande. Ainsi, pour les aides directes de la campagne 2011, les agriculteurs recevront, à partir de la mi-octobre, une avance sur les montants prévisionnels de leurs aides à hauteur de :

• 50% de l'aide découplée ainsi que des aides aux ovins et aux caprins
• 80% de la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA) ainsi que 60% de la part nationale complémentaire (versement de l'avance réservé aux seules demandes pour lesquelles la période de détention obligatoire est achevée).

Ces taux s'entendent avant application de la modulation et des éventuels coefficients stabilisateurs 2010

Par ailleurs, les aides surfaciques du second pilier font aussi l'objet d'avances, à hauteur de 75%, à partir :
• de la mi-septembre pour l'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN) ;
• de la mi-octobre pour la prime herbagère agroenvironnementale (PHAE).

Toutes aides confondues, ce sont plus de 4 milliards d'euros qui seront injectés dans les trésoreries des exploitations agricoles françaises par anticipation sur le calendrier habituel de versement.
Pour tout renseignement complémentaire contacter la DDT au 03 86 40 19 20

COMMUNIQUÉ DDT89

▶ Erratum

Paniers fraîcheur en gare de Joigny

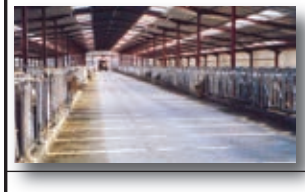
Dans notre précédent numéro, le titre de l'article consacré à l'opération «Panier fraîcheur» était erroné. Comme l'article le stipulait bien justement, les paniers fraîcheur seront bien disponibles (après commande) en gare de Joigny chaque vendredi entre 17h et 19h30. Réservation du panier dès la première édition du vendredi 16 septembre.

Terres de Bourgogne
vous offre des places* pour assister aux représentations du cirque



TÉLÉPHONEZ
AU 03 80 78 90 40
avant le 21 septembre
* 4 places maximum par famille. Dans la limite du nombre de places attribuées par ville

REPRÉSENTATIONS À
SENS (place Jean Jaurès) Vendredi 23/09 18h00
JOIGNY (place du 1er RVY) Lundi 26/09 18h00
AUXERRE (Auxerrexpo) Mardi 27/09 18h00

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur
58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

SOCADRAIN T.P.
• Drainage
• Mise aux normes de bâtiment d'élevage
• Étanchéité de bassin géomembranes
SOCADRAIN TP - 89380 Appoigny - Tél. 03 86 53 08 75

Concours national des veaux 2011

Les jeunes charolais en vedette

**Huit jours après le Concours national adulte, c'était au tour des veaux de s'affronter en concours durant la journée charolaise qui s'est tenue, le 10 septembre, à la ferme du Marault à Magny-Cours.
La vente aux enchères qui s'en est suivie reflète la conjoncture morose de l'élevage bovin allaitant.**



Galaxie et Gracieuse (de gauche à droite) ont remporté les deux premiers prix d'honneur femelles. Elles appartiennent à l'Earl Froidurot de Jours les Baigneux (21) et à l'élevage Gagnepain Champenois de Rigny sur Arroux (71).

En dépit d'une période difficile pour les éleveurs, le concours des veaux 2011 a été un succès d'affluence. Près de cinquante animaux supplémentaires ont été présentés par rapport au concours 2010. C'était cette fois-ci l'occasion unique d'approcher le grand cru des veaux nés entre décembre 2010 et mars 2011, soit une belle représentation génétique de la race. 343 animaux ont donc participé cette année, dont 274 veaux mâles et 69 veaux femelles. Ces spécimen ont été présentés par 118 éleveurs différents, provenant de 20 départements français. Ce concours n'usurpe décidément pas sa dimension nationale, même s'il est vrai qu'au palmarès, c'est encore la Bourgogne qui se distingue très nettement. En terme de niveau génétique, les animaux engagés étaient pour 95% d'entre eux issus d'au moins un parent qualifié (pour 54% d'entre eux, les deux parents sont qualifiés).



Galileo, 1er prix d'honneur mâles, fait la fierté des Nivernais de l'EARL Cyprès à Montigny sur Canne (58).

Enchères moins réussies

Si le concours s'est déroulé au mieux, sous un soleil de plomb, le vente aux enchères qui s'en est suivie, l'après-midi, offre un résultat un peu plus mitigé, qui reflète la morosité économique de l'élevage charolais.
Conçue comme un moyen de concrétiser la sélection en acte d'achat de futurs reproducteurs de grande qualité, elle a permis de n'écouler que 36 veaux sur les 62 qui avaient été sélectionnés par l'Ufragec pour y participer. En s'intéressant aux prix pratiqués, la vente présente quelques opportunités réussies puisque le prix de vente moyen s'établit à 5680 euros (mises à prix: 3000 euros). Le prix le plus haut a même atteint un très bon 26 500 euros mais qui est tout de même assez éloigné du record de 2009 à 50 000 euros.

E.C.

▶ Le palmarès 2011

Prix d'Honneur veaux femelles: 1er prix, Gracieuse, Elevage Gagnepain Champenois, 71160 Rigny sur Arroux; 2è prix, Galaxie, EARL Froidurot, 21450 Jours les Baigneux
Prix d'Honneur veaux mâles: 1er prix, Galileo, EARL Cyprès, 58340 Montigny sur Canne; 2è prix, Gris Gris, SCEA Melaye Sennepin, 58700 La Celle sur Nièvre; 3è prix, Goliath, EARL Gozard Gilles, 03350 Cerilly
Prix d'ensemble veaux femelles: 1er prix, Framboise, Fleurdemai et Faculté, EARL Berger Stéphane, 58250 Ternant; 2è prix, Glorieuse, Guirlande et Grandeur, Gaec Beauzon frères, 58360 Préporché; 3è prix, Guin E-EF, Gigastar et Gracekelly, SCEA des Plantes, 71490 St Jean de Trézy
Prix d'ensemble veaux mâles, cheptels de moins de 100 vaches: 1er prix, Gospel, Guliver, Guillermo, Gandhi et Garfield, EARL Batho Serge, 58330 Saxi Bourdon; 2è prix, Gladiateur, Grand-Duc, Galdwin et Goliath, Besson Florent, 58470 Saincaize Meauce; 3è prix, Gentlemen, Gandin, Glorieux et Gedeon, Gaec Paroton Frères, 23270 Roches
Prix d'ensemble veaux mâles, cheptels de plus de 100 vaches: 1er prix, Gentleman, Gracieux, Gris Gris et Guépard, SCEA Melaye Sennepin, 58700 La Celle sur Nièvre; 2è prix, Gipsy, Gaillard, Gulliver et Gengis, Gaec Cadoux, 89420 St André en Terre Plaine; 3è prix, Gabin, Gaulois, Gentleman et Gladiateur, Gaec Lacour Père et fils, 71250 St Vincent des Prés
Prix AJEC Mâle 2011: Granit, Gaec Lally, 71360 St Léger du Bois



BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Session de la Chambre régionale d'agriculture

Une veille attentive sur tous les dossiers

La Chambre régionale d'agriculture s'est réunie en session à Nitry dans l'Yonne. Une session bilan après plusieurs mois éprouvants pour les exploitations et une session qui montre la détermination des professionnels à accompagner au mieux les agriculteurs dans la perspective de la PAC 2013.

Traditionnellement la session de la Chambre régionale d'agriculture, qui s'est réunie à Nitry le 12 août dernier, ouvre ses travaux par un bilan des mois écoulés. Dominique Chambrette, président de la Chambre régionale s'est livré à cet exercice, identifiant «*une moisson dans la moyenne des rendements à cinq ans, en dépit d'une année sécheresse marquée et de très fortes disparités en fonction des secteurs*». Sur le plan fourrager, les premières récoltes très insuffisantes ont accentué la très grande fragilité des exploitations d'élevage les plus spécialisée. Heureusement, «*la Bourgogne a bien joué son rôle de réservoir de paille*», avec «*des opérations exemplaires dans des conditions de récolte rendues difficiles*» par le mauvais temps. Le président a aussi relevé l'avantage d'avoir défini très tôt un prix agronomique pour la paille, ce qui a eu «*un effet stabilisateur sur les prix*». Les Chambres départementales ayant par ailleurs fait preuve de réactivité en dispensant des conseils importants sur l'implantation de cultures dérobées.

Concernant le dossier des calamités agricoles, Dominique Chambrette déplore les carences de la procédure avec une éligibilité «*de plus en plus difficile à atteindre*». Au vu des résultats de l'assurance récolte, qui est loin de donner satisfaction selon les professionnels, la plus grande vigilance sera apportée au maintien de la procédure calamité pour le système fourrager. Les contraintes climatiques de l'année 2011 appellent aussi une réflexion en profondeur sur le retournement des prairies «*et la sanctuarisation de l'herbe*». L'absence de souplesse réglementaire pénalise les systèmes fourragers et va amener les Chambres d'agriculture à faire des propositions d'évolution des contraintes actuelles.

La PAC de 2013 se dessine à grands traits, il est donc d'autant plus important que les Chambres d'agriculture «*exercent une veille attentive pour éviter de subir les changements*» mais plutôt infléchir les orientations, insiste le président de la Chambre régionale. L'esquisse du projet confirme «*le verdissement de la Pac*», tandis que la pression budgétaire semble diminuer. Dans ce nouveau contexte d'une PAC revisitée qui approche à grands pas, «*la performance économique*» des exploitations représente un enjeu majeur.

Identifier les marges de progression

Le service d'économie régionale, mandaté par la Chambre régionale, travaille à l'élaboration de nouveaux outils privilégiant une approche systémique (globale) de l'exploitation. François Roze, conseiller technique à la Chambre d'agriculture de la Nièvre et en charge de ce dossier au plan régional, a rappelé qu'en termes d'économie, une entreprise agricole est performante si elle atteint ses objectifs (efficacité) et si elle développe les moyens nécessaires à ses objectifs au moindre coût (efficience). La mesure de la performance nécessite une approche globale qui prenne en compte les composantes humaines, techniques, matérielles, économiques, financières, territoriales et environnementales de l'exploitation. Dans un contexte d'action qui est à la fois global et local, sur les plans, agronomique, économique, conjoncturel, social et politique. Les écarts entre entreprises agricoles comparables sont un fait avéré et il est essentiel d'en rechercher les raisons. Il s'agit de «*Comprendre, mesurer, comparer ce qui est comparable*». Ce qui suppose l'acquisition de références, de typologies et d'outils spécifiques. Avec une ambition à terme : «*Identifier les marges de progression, cibler les leviers de la performance économique*». Chaque entreprise agricole est différente, du fait de sont histoire, de son vécu, de son expérience et de ses choix. Il n'y a donc pas de modèle unique, mais une nécessité à trouver pour chacune la voie ou les voies de la performance économique.



Sur le dossier de la paille, Dominique Chambrette n'a pas manqué de saluer les «*opération exemplaires*» menées par la profession durant l'été.

ANNE-MARIE KLEIN

LE SERVICE AU RYTHME DES SAISONS

Nodimat, votre revendeur Matériels & Pièces

NEW HOLLAND AGRICULTURE

HORSCH
L'agriculture par passion

10 Route Nationale 21110 LONGEAULT - 03.80.48.91.60
Route de Chaumont 21400 CHATILLON / SEINE - 03.80.91.52.21





www.nodimat.com - nodimat@nodimat.com

Les fermes d'élevage ouvertes le 18 septembre

Un élevage nivernais participe à l'opération

C'est à l'occasion de la tenue de la journée du patrimoine que les fermes françaises d'élevage ouvriront leurs portes au grand public, à l'initiative du CIV, de la CNE et du CNIEL.

Ces journées avaient été une réussite en 2009 et 2010. C'est donc en toute logique que le CIV (Centre d'Information des Viandes), le CNIEL (Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière) et la CNE (Confédération nationale de l'Elevage) ont souhaité, cette année, reconquérir l'espace d'un week-end, le territoire français et ouvrir les fermes d'élevage au grand public.

19 fermes mobilisées

C'est ainsi, d'un bout à l'autre de la France, de l'Aquitaine à la Bourgogne en passant par les pays de la Loire, l'Ile de France ou encore la Franche-Comté, que 19 éleveurs ouvriront les portes de leurs exploitations à l'occasion des journées européennes du patrimoine, le dimanche 18 septembre 2011. Pris en charge dès leur arrivée sur la ferme les visiteurs pourront ainsi profiter d'une balade gratuite, animée par un conférencier paysagiste et permettant de découvrir les équilibres paysagers et l'incroyable et quotidien ouvrage des paysans pour le maintien et l'entretien de la biodiversité de nos campagnes. Puis à l'issue de cette « redécouverte » du patrimoine paysager rural, entretenu par les éleveurs et leurs cheptels, les visiteurs retrouveront les exploitants pour une visite des installations de l'exploitation et un échange à bâtons rompus avec les éleveurs sur leurs pratiques quotidiennes.

Une ferme Nivernaise ouverte à cette occasion

En marge de ce programme, de nombreuses animations permettront également au plus jeunes de s'adonner à des activités ludiques avant de clore ces journées par une dégustation des produits issus des exploitations.
La Bourgogne offrira donc la possibilité à ses habitants de profiter de l'initiative. C'est ainsi que Francis Maenhout, éleveur allaitant sur la commune de Chevenon, accueillera en compagnie de plusieurs membres de la section bovine de la Nièvre, les visiteurs d'un jour sur son splendide domaine de la Maison Neuve, à quelques kilomètres de Nevers. Patrimoine paysager mais aussi architectural seront à l'ordre du jour dimanche prochain dans cette sublime enceinte au corps de ferme remarquable. Installé depuis 30 ans et exploitant 170 hectares d'herbe et un troupeau de 120 mères charolaises, Francis, respecte comme 115000 éleveurs français aujourd'hui la charte des bonnes pratiques d'élevage et ne maquera pas de rappeler aux consommateurs l'investissement des éleveurs mais aussi de la filière dans cette dynamique durable. Rendez-vous à 11h00, 15h00, 16h15 et 17h30 pour redécouvrir ce qui favorise aussi et surtout la reconnaissance de la France dans et au-delà des frontières : son patrimoine agricole.

S.L – FDSEA 58



Dégâts de gibier

Approche-t-on de la tolérance zéro ?

Les récoltes pratiquement terminées, les semis en préparation, nombreux sont les agriculteurs qui, en cette période de rentrée dénoncent les problèmes liés aux populations de gibier sur leur exploitation. Les impacts financiers sont toujours de plus en plus lourds sur certains secteurs et la tolérance zéro est désormais souvent invoquée.



A la FDSEA de Côte d'Or, nombreux sont les adhérents qui continuent de dénoncer leur «ras-le-bol» de subir des dégâts aux cultures et bientôt au semis. Les causes : des populations toujours en constante augmentation dans certains secteurs et une mauvaise maîtrise. Cela va-t-il durer encore longtemps ?
Le ras le bol est aussi provoqué par une période d'estimation de dégâts avant récolte, sous forte pression des estimateurs. En effet, les agriculteurs engagés dans la procédure amiable d'indemnisation de dégâts, comme le prévoit la loi, ont subi des comportements beaucoup plus sévères, minimisant les pertes. Nous ne pouvons pas le tolérer. L'agriculteur souvent pressé de récolter sa culture et ne pouvant pas se permettre de perdre du temps, se voit dans l'obligation d'accepter la proposition d'estimation.
De plus, le logement actuel de compagnies de sangliers dans les maïs enclenche des colères acerbes chez les éleveurs.
Tout le monde semble alerté par cette situation récurrente : la Préfecture, la Fédération des chasseurs, la DDT, le Conseil régional, le Conseil général, les sociétés de chasse locales, les maires… mais pas ou peu d'actes ! Des paroles toujours des paroles !
Le pouvoir de la chasse serait il le plus fort ? L agriculture n'est elle plus un secteur économique ? Faut-il en arriver à l'action syndicale dure avec son cortège de conséquences et de désagréments parfois mal perçue par l'opinion publique ? Et les chasseurs, qui peuvent être de vrais partenaires, qu'en pensent-ils ?
Toutes ces questions sont posées à la FDSEA et le prochain conseil d'administration va se positionner sur le sujet.

En attendant, les agriculteurs doivent se servir des outils qui sont à leur disposition pour se défendre et rétablir la situation :
- La déclaration de dégâts à la Fédération des chasseurs, dès leur apparition. Ce qui enclenche le début de la procédure amiable d'indemnisation.
- La procédure judiciaire qui permet de vous faire indemniser les dégâts a leur juste valeur et les dégâts indirects qui ne sont pas pris en compte dans la procédure amiable
Pour tous ces renseignements, contacter le service «Dégâts de gibier» à la FDSEA au 03 80 68 67 68.
Ces démarches permettent seulement de se faire indemniser partiellement les dégâts mais n'ont pas de conséquences sur la maîtrise et le rétablissement des populations qui reste notre priorité.
Nos élus et l'administration attendent ils que la «cocotte minute» explose ?

JEAN BERTRAND,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FDSEA21.



FDSEA 21

Productions végétales : «des écarts types énormes !»

Bilan des moissons, Pac, environnement et opération paille étaient au programme de la dernière commission *«Productions végétales»* de la FDSEA de Côte d'Or.

La commission *«productions végétales»* de la FDSEA de Côte d'Or vient de se réunir à Dijon. Un quadruple tour d'horizon a été dressé sur les récoltes, la Pac 2014-2020, les contraintes environnementales et la pénurie de paille. La moyenne des rendements blé-orge-colza est jugée *«correcte»* sur l'ensemble de la Côte d'Or. Mais le président Jacques de Loisy contraste : *«Nous avons des écarts types énormes, nous allons parfois du simple au triple et l'on retrouve malheureusement une zone difficile correspondant aux terres superficielles du plateau langrois»*. Le président insiste : *«Il faut rappeler à tout le monde que la mise en place du bilan de santé 2010 est catastrophique pour les zones à potentiels fragiles, les 80€/ha qui ont été retirés en DPU sur ces exploitations auraient été les bienvenus»*. Pour Jacques de Loisy, ces euros *«vont se faire ressentir d'une manière cruciale dans les trésoreries» ; «certains résultats d'exploitations vont être déficitaires et j'en renvoie aux responsabilités des politiques qui ont pris cette orientation»*. Autre point *«bilan cultures»* abordé lors de cette commission : l'irrigation qui a été jugée essentielle. *«Elle a pu sauver 20 à 25 q/ha en rendements et de 2 à 3 tonnes/ha en paille»* rappelle Jacques de Loisy. *«Elle est capitale pour la production. Il faut rappeler aux décideurs politiques et aux associations diverses et variées que l'irrigation est aussi un moyen de préserver l'élevage français»*.



Jacques de Loisy : «Il faut rappeler à tout le monde que la mise en place du bilan de santé 2010 est catastrophique pour les zones à potentiels fragiles, les 80€/ha qui ont été retirés en DPU sur ces exploitations auraient été les bienvenus».

Des agriculteurs livrés à eux-mêmes

La Pac 2014-2020 a également été abordée lors de la réunion. *«Nous nous orientons vers un découplage total, vers un verdissement des aides sur une base d'environ 30% des DPU, avec un abandon des références historiques»* résume Jacques de Loisy, *«nous allons droit vers le marché, il n'y a quasiment plus d'interventions sur les céréales. Les agriculteurs vont être de plus en plus livrés à eux-mêmes !»*. Le président de la commission ajoute : *«contrairement à ce qu'avaient proposé certaines FDSEA dont celle de la Côte d'Or et un certain nombre d'AS (associations spécialisées), nous avions préconisé une convergence progressive des DPU pour le bilan de santé, mais la France est allée contre. C'est regrettable et cela a couté 20 à 30 millions d'euros sur la région Bourgogne. Il ne faut pas recommencer»*. En ce qui concerne l'environnement, les membres de la commission *«productions végétales»* espéraient que l'administration départementale soit *«plus conciliante compte tenu de l'année pour les réglementation environnementale, notamment pour les Cipan»*. Enfin, concernant l'opération paille, elle a certes été jugée *«délicate»* en terme de gestion pour les exploitations céréalières. Mais le nombre de retours positifs a été élevé. *«Nous pouvons donc nous féliciter de cette opération»* conclut Jacques de Loisy. A l'avenir, les membres de la commission souhaitent *«une meilleure organisation et une gestion structurelle, plutôt que conjoncturelle du marché de la paille»*. Une réflexion sur les échanges paille-fumier entre éleveurs et céréaliers est également la bienvenue.

AURÉLIEN GENEST

Édito

Ne pas baisser les bras et investir sur l'action syndicale

A l'automne dernier, la FNB et les sections bovines des FDSEA sortaient du blocage Bigard avec, à la clé, un plan d'action à l'intérêt certes mitigé à court terme (hausse minimale du prix de la viande dans l'immédiat), mais des perspectives de travail intéressantes et structurantes pour la production bovine et la filière. S'en est suivi, parallèlement aux travaux menés sur les dossiers conjoncturels, un travail de fond conduit par la FNB sur les dossiers économiques de la filière et notamment sur le sujet, pour nous prioritaire, du prix à la production. Cela n'aura pas été simple, ne l'est toujours pas d'ailleurs, mais en dépit des coups bas portés par un certain nombre d'opérateurs d'aval, le syndicalisme avance et œuvre au quotidien pour que la logique de prix reprenne le dessus au sein même de la filière. De gré ou de force ! Le rapport de force est réel et complexe mais les dossiers successifs avancent : contractualisation, mobilisation interministérielle sur l'export, mise en place de GIE export au sein d'Interbev, refonte des cotations, travail sur les conditions sanitaires d'export des bovins. Tout ceci, dix mois après la levée des blocages chez Bigard, commence à porter ses fruits. En témoigne la bonne tenue des cours de la viande, sur les derniers mois notamment tirés par la demande et les opportunités obtenues par le syndicalisme FNB à l'export et qui nous permettent aujourd'hui de mettre la pression sur les opérateurs d'abattage. Même principe pour le maigre où des perspectives intéressantes s'ouvrent sur l'Algérie et la Turquie, et devraient venir contrarier le traditionnel «coup d'intox» italien des débuts d'automne. En persévérant dans son objectif de regrouper l'offre pour peser sur les marchés, la FNB a, depuis dix mois, en dépit des difficultés, suivi la bonne voie. Aujourd'hui, tout en continuant à œuvrer sur ces volets essentiels pour la pérennité des exploitations, notre mobilisation reste permanente sur l'urgence des trésoreries et notamment la nécessité d'obtenir le report des annuités en fin de tableau pour passer le cap difficile s'imposant à nous avec les effets collatéraux de la sécheresse.



Emmanuel BERNARD, président de la section bovine FDSEA et membre du bureau de la FNB, fait le point sur la situation de l'élevage bovin viande et sur les perspectives à moyen et long termes pour les éleveurs allaitants.

Bref, nous ne stagnons pas dans un discours d'intention, dans la parade, mais agissons au quotidien, en sous-marin, pour le bénéfice des éleveurs bovins. Cette action essentielle est impossible sans les éleveurs, dont la cotisation est primordiale pour le devenir de la production, mais également de l'ensemble des acteurs du monde agricole : les banques, les marchands de matériel, les organisations de producteurs mais également les vétérinaires, maillon essentiel de la collecte de la cotisation FNB.

La défense ne peut se faire sans moyens. Chacun d'entre nous le sait et doit, maintenant qu'il souhaite pouvoir bénéficier d'une véritable action au service des éleveurs, mettre sa pierre à l'édifice. 29 centimes par bovin, un investissement minimal au vu des services rendus !!!

EMMANUEL BERNARD, PRÉSIDENT DE LA SECTION BOVINE FDSEA 58

FDSEA 21 Le Bureau attend du concret

La Bureau de la FDSEA réuni la 12 septembre à traité les principaux points d'inquiétude du moment : suite de la sécheresse, dégâts de gibier et mesures environnementales. Au cœur des débats, la situation économique des exploitations d'élevage et des exploitations de grandes cultures des zones à faibles potentiels. En effet, la situation économique de certaines exploitations est très préoccupante et la FDSEA mobilise toute son énergie pour négocier et trouver des solutions : activation du fonds des calamités à la hauteur des besoin, remboursement de la TFNB, négociation pour obtenir des reports d'annuités en fin de tableau... *«Tout doit être mis en œuvre pour accompagner les exploitations fragilisées»*. Les dégâts de gibier et les contraintes environnementales qui pourrissent le quotidien des exploitants étaient également au cœur des débats. La situation ne peut plus durer. La FDSEA de Côte d'Or reste mobilisée sur le département et au niveau national pour obtenir enfin des avancées significatives sur ces deux dossiers et regrette le manque de réceptivité des Pouvoirs publics. Si rien n'est fait à court terme pour nous apporter des solutions rapides sur ces différents points, le ton risque de se durcir à très court terme !



Fête du Charolais à Saulieu

Palmarès bovin: suite et fin

Voici la suite et la fin du palmarès bovin de la fête du Charolais, en complément de notre édition du vendredi 26 août. Lors de chaque concours, Terres de Bourgogne ne fait que recopier les différents palmarès qui lui sont fournis.

Boeufs 2 ans naisseurs : Prix de championnat : Gaec de la Croix Cargeot (Saint-Martin-de-la-Mer), François-Xavier Leguy (Thoisy-la-Berchère), 1er prix : EARL de la Suze (Marcheseuil), Gaec Berthiot et fils (Diancey), Gaec de la Croix Cargeot. **Mulottes 3 ans :** Prix de championnat : Pierre Desloire (Maligny), Etienne Vollot (Couches, 71), 1er prix : Pierre Desloire, EARL Brazey Jean-Louis. **Mulots 2 ans :** Prix de championnat : Etienne Vollot. **Mulots 3 ans :** Prix de championnat : Gaec Bietry, **Mulottes 4 ans:** Prix de championnat et premier prix : Gaec Bietry (Flagey-Echezeaux). **Mulottes 2 ans :** Prix de championnat : EARL Brazey Jean-Louis, 1er prix : Denis Tarteret (Cussy-les-Forges, 89). **Culardes 3 ans, non naisseur :** Prix de championnat : Denis Tarteret, premier prix : Denis Tarteret, Pierre Desloire, ERAL Brazey Jean-Louis, Etienne Vollot. **Génisses 2 ans non naisseur :** Prix de championnat et 1er prix : Gaec du Montceau (Savigny-en-terre-plaine, 89). **Vaches moins de 5 ans naisseur :** Prix de championnat : EARL des Griveaux (Laizy, 71), EARL Benoît Lechenault (Veilly), 1er prix : EARL Tursin (Villargoix), EARL des Griveaux, EARL Benoît Lechenault. **Génisses 2 ans naisseur :** Prix de championnat : Gérard Sagetat (Sussey), Guy Perrin (Saint-Léger-de-Fougerey, 58), 1er prix: Gérard Sagetat, Gaec de Pergeot (Chatellenot), Guy Chapet (Thoisy-la-Berchère). **Génisse 4 ans naisseur :** Prix de championnat : Gaec Flety (Monthelon, 71), **Vaches 5-8 ans naisseur :** Prix de championnat : Jean-Guy Bourgeon (Ouroux-Sous-le-Bois, 71), Eric Communeaux (Marcheseuil) 1ers prix : EARL des Griveaux, Gilles Poillot (Boussey), Jean-Louis Guenot (Liernais), Eric Communeaux, Gaec de Pensière (Alligny-en-Morvan, 58). **Vaches 5-8 ans non naisseur :** Prix de championnat : Thierry Dufour (Ozolles, 71), Jean-Guy Bourgeon (Ouroux-sous-le-bois), 1ers prix: Denis Tarteret (Cussy-les-Forges, 89), Jean-Guy Bourgeon. **Vaches moins de 5 ans naisseur:** Prix de championnat : EARL des Griveaux, EARL Benoît Lechenault, 1ers prix : EARL Tursin, EARL des Griveaux, EARL Benoît Lechenault. **Vaches moins de 5 ans non naisseur :** Prix de championnat : Etienne Vollot, Jean-Guy Bourgeon, 1ers prix : Thierry Dufour (Ozolles, 71). **Génisses 4 ans non naisseur :** Prix de championnat : EARL Jean-Louis Brazey. **Génisses 3 ans non naisseur:** Prix de championnat : Pierre Desloire, 1ers prix: Pierre Desloire, Etienne Vollot, Gaec du Montceau. **Génisses 3 ans naisseur :** 1ere section : Prix de championnat: Gaec de Cherchilly (Marcheseuil), Gaec Loiseau frères (Meilly), 1ers prix : Jean-Louis Guenot (Liernais), Eric Communeaux (Marcheseuil), Gaec de Cherchilly, Gaec Loiseau frères, 2ème section : Prix de championnat: Gaec de Cherchilly (Marcheseuil), Gaec Coquillon (Clamerey), 1ers prix : EARL Beurton Manière (Censerey), Gaec de Pergeot, Philippe Chevalier (Sussey), EARL Tursin, Aurore Michot (Saisy, 71). **Génisses 2 ans non naisseur :** Prix de championnat et 1er prix : Gaec du Montceau. **Culardes 3 ans non naisseur :** Prix de championnat : Denis Tarteret, 1ers prix: Etienne Vollot, Denis Tarteret, Pierre Desloire, EARL Jean-Louis Brazey. **Culardes 2 ans non naisseur :** Prix de championnat : Denis Tarteret. **Boeufs 3 ans non naisseur :** Prix de championnat et 1er prix : Gaec du Montceau. **Boeuf trois ans naisseur :** Prix de championnat : Gaec Berthiot et fils (Diancey), Jean-Louis Guenot (Liernais), 1ers prix : Gaec Loiseau frères. **Boeufs 2 ans non naisseur :** Prix de championnat et 1er prix : Michel Porcheret (Jouey).

Concours national de bovins de boucherie à Sancoins (18)

Des ventes en-deçà des espérances

A Sancoins le 27 août dernier, lors du traditionnel concours national de bovins de boucherie, de nombreux prix ont été accordés. Par contre, le prix de vente des animaux n'était pas à la hauteur de leur valeur bouchère.



Parmi les excellents résultats du concours de Sancoins, on peut retenir la prestation du Gaec Perceau, un élevage nivernais, qui remporte 15 prix sur 16 animaux amenés.

Cent cinquante animaux étaient présentés. C'est plus que l'an passé, à Sancoins pour le concours national de bovins de boucherie, parc des Grivelles. Seulement 95 animaux ont été "difficilement" vendus. Les membres du jury ont opéré dès le samedi matin 8h30, ils ont retenu la qualité bouchère supérieure dans la finition des animaux. Une qualité qui ne se dément pas d'année en année. Après leur passage et la remise des plaques, les acheteurs (négociants, abatteurs...) se sont montrés plus intéressés en fin de journée. En revanche, les prix ne progressent pas. Ils se rétablissent tout juste, à des cours en vigueur il y a deux ans, ont annoncé les éleveurs charolais venus de différents départements. Thierry Lamoureux, éleveur-naisseur d'Augy-sur-Aubois, a exposé vingt-cinq animaux, une vingtaine a trouvé preneurs. Une aubaine, ce qui n'a pas été le cas pour les vingt-quatre autres éleveurs exposants. Jean-Marc Roy, éleveur-naisseur-engraisseur de Bessais-le- Fromental, est resté une décennie sans venir exposer ses animaux au concours. Samedi dernier, il était content de recevoir plusieurs prix, dont un premier prix de championnat femelle, *«cela fait plaisir»*, a exprimé l'éleveur. C'est une récompense pour le travail de plusieurs années. L'animal est élevé traditionnellement, nourri à la pulpe de betteraves, aux tourteaux de lin et au blé produit sur la ferme. Mais *«la meilleure satisfaction est de pouvoir vendre l'animal»* a-t-il souligné. Cet éleveur espérait une vente à 7 euros le kg de carcasse. Idem pour le Gaec Perceau, éleveur naisseur de Cercy-la-Tour (58) il a remporté quinze prix sur seize animaux amenés mais samedi à 17h, il attendait toujours les acheteurs. *«Les animaux sont toujours de bonne qualité et pourtant je vends moins bien que l'an passé. Je viens ici pour vendre mieux que le prix de base mais les acheteurs veulent faire baisser les prix. Ce n'est pas valoriser le travail de l'éleveur»* a-t-il indiqué. Des éleveurs souhaiteraient aussi voir davantage d'acheteurs pour un développement local de la commercialisation de la viande.

CÉCILE TRUMEAU,
INFORMATION AGRICOLE DU CHER

Les élevages blonds concourent ce week-end



Cinq élevages bourguignons se rendent samedi et dimanche en Meurthe-et-Moselle, afin de participer au concours inter-régional de Lunéville. La Côte d'Or sera représentée par le Gaec de l'Epicéa (MM. Chauve à Puits), l'EARL d'Artault (Jean-François Gatteaut à Marcilly-sur-Tille), l'EARL Eric Pioche (Recey-sur-Ource) et le Gaec Debeaupuis (Montberthaut). Le département de l'Yonne sera représenté par l'EARL de la Dinerie (Ancy-le-Franc). Si tout se passe bien, plusieurs premiers prix de championnat sont attendus. Les 23, 24 et 25 septembre, les quatre élevages côte d'oriens précédemment cités se rendront à Bergerac pour le national de la race blonde d'Aquitaine.

En bref

Vitteaux : Annulation du concours culards

Il n'y a pas eu de regroupement de bovins culards cette année à Vitteaux. Le foire-concours devait avoir le samedi 27 août. Les responsables en ont décidé ainsi, à l'unanimité. Des mesures sanitaires jugées trop contraignantes sont à l'origine de cette décision. L'édition 2010 avait déjà marqué les esprits avec seulement trois élevages participants.

RIFFAULT S.A.
Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93
Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49



Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

Petits fruits

Bilan de la production 2011 de cassis à fruits

La chambre d'agriculture de Côte d'Or dresse le bilan de la campagne 2011 de production de cassis fruit.



Le cassis a été plutôt malmené durant la campagne, notamment à cause des conditions climatiques. Malgré tout, la production a pu répondre à la demande.

Après un débourrement en date normale, les températures du début de printemps ont occasionné une floraison précoce, abondante, et accélérée. Le stade F1 est atteint dès le 5 avril dans de nombreuses parcelles de Noir de Bourgogne, soit une douzaine de jours plus tôt qu'en 2010 (année dans la normale).
La catastrophe a été frôlée le 13 avril avec des températures légèrement négatives alors que le Noir de Bourgogne. était en pleine floraison. Si peu de dégâts directs sont observés, on peut supposer une fragilisation de certaines fleurs.
Par contre, l'important déficit pluviométrique, l'ensoleillement très élevé, l'air chaud et sec provoquent une importante coulure pour le Noir de Bourgogne, en particulier pour les fleurs en bout de grappe qui tombent dès le début de la nouaison faute d'avoir été fécondées. Ces fleurs avortées représentent environ les ¾ de la grappe. Il semble que le pollen du Noir de Bourgogne n'ait pas eu suffisamment de vigueur sous ces conditions climatiques pour assurer la fécondation.
En mai, les prévisions sont très pessimistes car on constate une faible charge en fruits et une importante hétérogénéité des baies tant en taille qu'en stade. On craint alors la chute des plus grosses baies avant que les petites baies vertes aient atteint une maturité suffisante.

La charge en fruits étant faible, les pluies de juin et des températures sans excès ont finalement permis un grossissement de l'ensemble des baies et une homogénéisation de la maturité sans perte avant récolte.
Dans les parcelles de Noir de Bourgogne coplantées avec du Royal de Naples, cette dernière a souvent permis de compenser le très faible rendement du Noir de Bourgogne.
La faible charge en fruits et surtout les températures largement excédentaires d'avril à juin ont conduit à une maturité très précoce ; la récolte des Noir de Bourgogne a débuté dès le 15 juin pour se terminer fin juin, soit quinze jours plus tôt qu'une année précoce ; du jamais vu par les producteurs actuels.
Concernant les bioagresseurs, l'anthracnose s'est montré très discrète, voire absente (manque d'humidité). L'oïdium s'est développé comme à son habitude avec autant d'intensité qu'en conditions climatiques normales; son contrôle en parcelles très sensibles reste un problème.
Des chenilles de cheimatobies ont sévi sur inflorescences dans plusieurs parcelles nécessitant une intervention spécifique. La pression exercée par les pucerons a été identique à la normale.
Le désherbage est devenu problématique avec l'absence de produit pour compenser la disparition du dichlobénil.

Les tonnages recueillis varient entre 1 et 4 tonnes/ha pour la variété Noir de Bourgogne et permettent finalement d'honorer les contrats pluriannuels engagés avec les liquoristes. La qualité des fruits est bonne. Les Blackdown (25 % des surfaces) obtiennent des rendements au dessus de la moyenne. Variété moins fragile, sa floraison plus précoce a permis une nouaison complète avant les stress climatiques.
Concernant le marché de la liquoristerie, les coopératives s'interrogent. Les volumes de 2011, pourtant inférieurs à la moyenne en Noir de Bourgogne, ont suffi à satisfaire les demandes.

CA21

Filière chanvre

De nouvelles opportunités avec les Chanvriers de l'Est

La filière chanvre dans l'Yonne s'enrichit d'un nouveau partenariat, avec les Chanvriers de l'Est, qui ont développé une technique de récolte innovante.

La Chambre d'agriculture de l'Yonne vient de franchir une nouvelle étape dans le développement de la filière chanvre en posant les bases d'un partenariat avec Les Chanvriers de l'Est, un groupement de producteurs d'Alsace et de Moselle. L'accord prévoit la mise en production de 300 ha dans l'Yonne et ce nouveau débouché permet également d'expérimenter d'autres pratiques de récolte que celles utilisées par la Chanvrière de l'Aube.
«Les Chanvriers de l'Est s'intéressent tout particulièrement à la problématique de la récolte» explique Déborah Colard, en charge du dossier à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, *«ils utilisent une machine spécifiquement adaptée à ce type de récolte, qui permet de récolter en un seul passage le chènevis (les graines), destiné à l'alimentation humaine, et la paille, coupée en bout de 60 cm»*. Les protéines extraites du chènevis sont valorisées sur le marché de la *«diététique»*. La chènevotte et les fibres intéressent plutôt la plasturgie, l'isolation, le bâtiment, le paillage, etc. Même les poussières sont récupérées et recyclées, autant dire que dans le chanvre rien ne se perd.
Les agriculteurs qui s'étaient déjà déclarés intéressés lors des premières implantations avec la Chanvrière de l'Aube et qui n'avaient pas pu obtenir satisfaction, ont été conviés à une réunion, organisée fin août et suivie le 6 septembre dernier par une visite de récolte en Seine-et-Marne, par la machine des Chanvriers de l'Est. 150 ha sont déjà prêts à être contractualisés sur les 300 proposés, ce qui s'ajoute aux 200 ha déjà implantés dans le cadre de l'accord avec la Chanvrière de l'Aube. Il faut rappeler que du fait de ces conditions de culture, le chanvre peut représenter une alternative rentable et intéressante, en particulier dans les zones les plus sensibles sur le plan environnemental, comme par exemple les bassins d'alimentation de captage (Bac). Très bonne tête d'assolement, le chanvre s'intègre bien dans une rotation et nécessite très peu d'intrants.

Un chargé de mission recruté par la Chambre économique

Le développement de la filière chanvre dans l'Yonne s'opère désormais par l'intermédiaire de la Chambre économique, qui vient de recruter un chargé de mission. Il est chargé d'étudier la faisabilité d'un *«cluster»* (groupe d'entreprises) centré sur les matériaux bio-sourcés, d'assurer le suivi et la mise en place des programmes de recherche et développement sur des matériaux de construction à base de chanvre et de recenser les partenaires potentiels dans la perspective de l'implantation d'une unité de transformation du chanvre.

ANNE-MARIE KLEIN

Erratum

Une erreur de saisie inversant les rendements de maïs et de tournesol est intervenue dans notre dernière édition. Les agriculteurs avertis auront bien entendu corrigé d'eux-mêmes.



Choix d'un épandeur

Un équipement polyvalent pour une bonne répartition

La disparité et la multiplicité des produits à épandre obligent lors du choix d'un nouvel épandeur à prendre en compte une quantité de critères, de plus en plus importante.



De nos jours, compte tenu des coûts des différents intrants, le fumier est devenu un véritable engrais fermier dont il faut tirer le meilleur parti. L'optimisation des épandages, c'est-à-dire une répartition homogène du fumier avec la possibilité de modulation du dosage, pose inévitablement la question du choix du matériel.

Les pneumatiques en question

«Actuellement, sur le marché, on trouve majoritairement deux types d'épandeur : ceux qui sont équipés d'une caisse étroite et ceux à caisse large. Généralement, ils sont dotés de deux hérissons verticaux» précise Michel Montméas, Conseiller machinisme à la Chambre d'Agriculture du Rhône. L'un des critères important à prendre en compte concerne le volume de la caisse, vérifier qu'il correspond bien au tonnage annoncé par le constructeur.

Contrôler aussi que la hauteur de chargement possible dans la caisse est compatible avec l'outil de chargement dont on dispose, qu'il soit personnel ou mis à disposition par une Cuma. Détail important également, s'assurer que l'entretien est facile, panneaux lisses, recoins limités et les éléments d'entraînements faciles d'accès. Car la pérennité de cet équipement, fortement exposé à la corrosion, dépend aussi de la simplicité de son entretien.

Pour Michel Montméas, il est déterminant de veiller au bon équipement en pneumatiques de la machine. Les pneus doivent être adaptés à la charge surtout si les parcelles comportent des pentes. Leur type déterminera la pression exercée sur le sol. En règle général, il est préférable de privilégier des pressions de gonflages faibles pour limiter l'impact sur les sols et des pneus à structures radiales.

Pour un bon dosage

Effectuer un bon épandage signifie pratiquer une répartition homogène et raisonnée par hectare. Les épandeurs actuels proposent divers équipements qui visent à s'adapter à tous les types de matières. Les tables d'épandages sont particulièrement intéressantes pour le traitement de fumiers mous ou de produits pâteux. Elles permettent d'augmenter la largeur de projection. La porte à guillotine qui peut fermer la caisse lors de déplacement, offre la possibilité également de limiter le débit de matières très liquides. La porte présente aussi l'avantage de permettre un épandage régulier dès le départ parce qu'elle évite que les hérissons soient englués dans la matière pendant le déplacement. Depuis peu, on trouve également sur le marché des épandeurs équipés d'un tablier accompagnateur qui pousse la charge vers les hérissons ce qui évite le phénomène d'éboulement préjudiciable à la bonne répartition en fin de chargement.

Parmi les grandes nouveautés certain constructeur comme Buchet propose aussi un boîtier calculateur qui intègre les différents paramètres d'épandage (densité, largeur, dosage, vitesse), le DPA (dosage proportionnel à l'avancement) et le pesage du chargement. Des évolutions très ingénieuses qui entraînent à reconsidérer les éléments d'évaluation d'un matériel. Dernière nouveauté mise au point sur la demande d'agriculteur, le volet bordure qui permet une bonne dispersion même en bordure de parcelle.

MB

BUCHET A la pointe de l'innovation

Buchet Constructeur a reçu plusieurs prix récompensant ses innovations en matière d'épandeurs.

Basée à Tancon, village de Saône-et-Loire, Buchet Constructeur est une petite entreprise familiale née en 1885. Du savoir-faire de ses fondateurs, charrons forgerons de métier, jusqu'aux innovations actuelles, cette société a toujours été à l'écoute des attentes de ses clients agriculteurs et du progrès en marche. «*Le premier épandeur à tablier est ainsi sorti de nos ateliers dès 1962*», rappelle Philippe Buchet, l'actuel gérant. En ce début de XXIe siècle, l'innovation est, encore et toujours, à l'ordre du jour pour ses épandeurs. Entre autres très marquantes dates sur ce calendrier de la modernité, l'année 2008 a vu le lancement d'un épandeur à hérissons verticaux à tablier, couronné par un premier Sommet d'Or, distinction la plus haute du concours d'innovation organisé dans le cadre du Sommet de l'Élevage de Cournon.

L'année 2010 renforce cette réussite : la société dépose pour ses épandeurs à tablier pas moins de trois brevets d'invention : sur les marteaux (placés sur les hérissons en complément des couteaux), le boîtier de commande de type calculateur et le pesage et à nouveau, elle remporte un Sommet d'Or à Cournon. Les tests de l'épandeur à tablier effectués au Cemagref sont plus que remarquables. Et l'innovation est toujours en marche : Buchet Constructeur a travaillé sur un volet de bordure qui permet d'épandre le bon dosage au ras de la route ou de la clôture, sans produire de surdosage. Un volet de bordure dont le fonctionnement est automatisé, l'agriculteur n'ayant qu'à sélectionner le volet sur le boîtier de commande. Sa commercialisation débute dès cet été. «*La recherche de précision et de simplicité d'utilisation pour l'agriculteur sont des impératifs qui, chez nous, ne vont pas l'un dans l'autre*», souligne Philippe Buchet. Dont actes de la société… et satisfaction de ses clients.


Photo: Buchet Constructeur

Buchet Constructeur est un grand spécialiste des épandeurs. Sa dernière innovation : le volet de bordure, commercialisé dès cet été.

ARMELLE LACÔTE

Société Buchet Constructeur – Route de Châteauneuf - 71740 Tancon. Plus d'infos sur le site www.buchet-constructeur.com



Concessionnaire agricole depuis plus de 60 ans !

Nodimat

leboulch

NODIMAT
LE SERVICE AU RYTHME DES SAISONS
LONGEAULT : 03 80 48 91 60
CHATILLON / SEINE : 03 80 91 52 21
Toutes nos promotions, actualités et occasions sur www.nodimat.com



Recherche

La qualité de la répartition mesurée scientifiquement

Grâce à son banc d'essai spécifique, la station du Cemagref de Montoldre (03) étudie la qualité de la répartition de la matière organique solide (fumiers, compost) assurée par différents types d'épandeurs. Des mesures utiles pour aller plus loin dans la conception de matériels toujours plus adaptés et performants.



Photo : Marc Rousselet – Cemagref

Le banc d'essai Cemob du Cemagref permet de mesurer les performances de l'épandeur sur la qualité de la répartition de la matière.

Pouvoir épandre la juste dose de matière organique solide et de manière la plus homogène possible : cet objectif, simple en théorie, reste néanmoins complexe dans sa mise en œuvre. Cette préoccupation, commune à tous les agriculteurs, fait écho à une exigence logique car il leur faut pratiquer une fertilisation dans le respect de l'environnement et qui soit performante tant sur le plan agronomique qu'économique.

Mesures scientifiques

«Depuis une dizaine d'années, les matériels d'épandage de matières organiques solides ont évolué, explique Marc Rousselet, ingénieur de recherche à la station de Montoldre du Cemagref, située dans l'Allier. *Les épandeurs à hérissons horizontaux, assez rudimentaires, ont ainsi laissé la place à deux types de matériels principalement présents aujourd'hui sur le marché : les épandeurs à hérissons verticaux, recommandés plutôt pour les fumiers de bovins frais, et les épandeurs à table d'épandage dont l'usage convient mieux aux fumiers plus légers et au compost. Lorsqu'ils sont donc adaptés au type de matière à épandre, les épandeurs permettent d'obtenir des résultats satisfaisants. Pour autant, il existe encore des marges de progrès, particulièrement en termes de qualité de la répartition de la matière organique épandue».*

C'est justement ce point crucial que la station du Cemagref de Montoldre étudie depuis plusieurs années. Ses recherches vont dans le sens d'un approfondissement scientifique de ces connaissances : en fonction des types de matériels employés et de la nature de la matière organique solide à épandre (fumier ou compost, plus ou moins dense, etc.), il s'agit de comprendre comment s'opère la dynamique d'écoulement de ces produits organiques solides.

Nappe d'épandage visualisée en 3D

«Il s'agit en fait de qualifier la qualité de la répartition de la matière», résume Marc Rousselet. Après une première série de tests d'évaluation de performances d'épandeurs réalisée en 2006 à partir du référentiel «Épandeurs de fumier – Protection de l'environnement» qui est la norme européenne EN 13080 sortie en 2003, le centre de recherches est allé plus loin dans sa démarche et a mis en place un banc d'essai appelé le Cemob (Cemagref organic bench).

Ce banc d'essai permet d'effectuer simultanément toute une batterie de mesures de la répartition de la matière, transversale et longitudinale. Par l'automatisation du recueil de ces données et le croisement de celles-ci, des courbes de répartition sont obtenues. Transposées en une carte en 3 dimensions, on voit ainsi à quoi ressemble, en fonction de l'épandeur testé et de la matière organique solide utilisée, l'évolution de la nappes d'épandage. Ces résultats scientifiques expriment la réalité en temps réel de ce qui se passe au cours de l'épandage et permettent de constater l'homogénéité de l'ensemble de la répartition ou au contraire son hétérogénéité. Allant même au-delà de la norme européenne, ces analyses de performances des épandeurs s'avèrent précieuses, tant pour la recherche que les constructeurs dans leurs démarches d'innovation. Les politiques environnementales et agronomiques allant en ce sens, avoir su anticiper sur les exigences futures est donc une excellente chose.

Armelle Lacôte

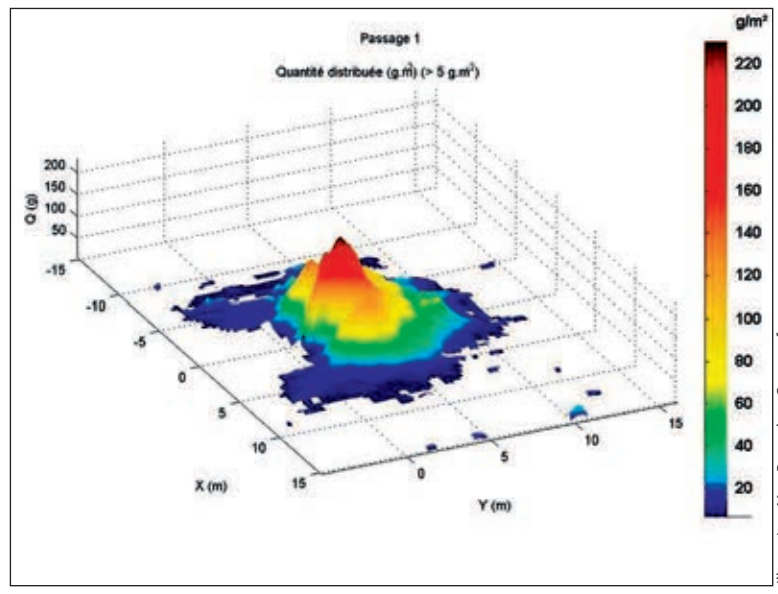


Illustration : Marc Rousselet – Cemagref

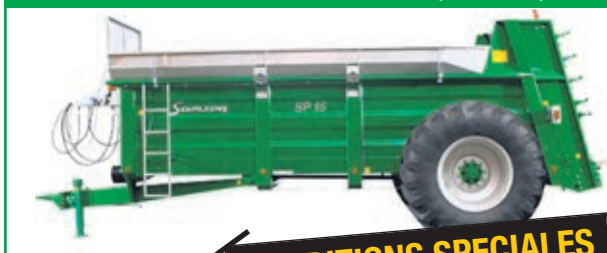
Résultat en 3 D d'une « nappe d'épandage » : un véritable scanner de l'épandage…

SODIMAC Mig 8000, une nouvelle gamme d'épandeurs à caisse large



Destinée aux entreprises de travaux agricoles, cette nouvelle gamme composée de 2 modèles (8700 et 8800) est dotée d'une caisse d'un important volume: 26m³ de fumier et près de 45m³ d'ensilage ou déchets verts (pour le plus grand modèle et avec réhausses alu). Le MIG 8800 est équipé d'un tridem, essieux avant et arrière suiveurs, et est homologué sur route à 32 tonnes de PTAC. Il reçoit des suspensions hydrauliques semi actives du tridem et de la flèche. Le fond mouvant est composé d'un tapis à 2 chaînes type Vaucanson. 2 systèmes d'épandage sont disponibles: éparpilleur à 2 hérissons verticaux de grand diamètre (ils reprennent les caractéristiques des hérissons verticaux de la gamme RAFAL) ou table d'épandage EGL 4000 à 2 hérissons horizontaux Ø810, 2 plateaux de grand diamètre (1,10m) inclinables et 1 hotte à ouverture hydraulique (compostage). L'épandeur MIG est équipé d'un système de pesée statique et d'un DPA.

SÉRIE LIMITÉE
FP 15 Comfort Line (15 m³)



CONDITIONS SPECIALES
jusqu'au 15/11/2011

Samson Stronger than the rest



Série Flex 16 et 20
• 17 et 22 m³
• table d'épandage
SPECIAL GRANDS VOLUMES

DAFP
Toucy
03 86 44 00 77

ETS MORISOT
Terrefondrée
03 80 81 01 56

ETS MORTIER
Censerey 03 80 84 43 76
St Bonnet-de-Joux 03 85 24 72 05

SONIMAT
Nevers 03 86 61 24 78
Perroy 03 86 39 30 64
Alluy 03 86 79 41 16

JOSKIN Une gamme complète d'épandeurs à fumier



Joskin propose une gamme complète d'épandeur à caisse large. Après le Ferti-Cap (de 6,9 à 14 m3) destinées aux petits volumes, voici donc le Ferti-space (4 modèles de 12 à 21 m3), adapté pour répondre aux plus gros chantiers. Ce dernier bénéficie de deux hérissons verticaux de 1 080 mm de diamètre, tournant à une vitesse de 327 tr/min. Le tapis se compose de quatre chaînes marine de 14 mm. Il est entraîné par deux moteurs hydrauliques, géré par un régulateur de débit à pression compensé à commande manuelle (électrique en option). Le Ferti-Space est bénéfice du système boggie Roll-Over, d'un essieu suiveur, d'une suspension du timon à lames paraboliques.

Toujours dans les épandeurs à fumier, à l'image de ceux à caisse large, le constructeur belge propose une seconde version, plus grosse, de ses épandeurs à caisse étroite. Après le Sikroko, épandeur de 6,5 à 14,2 m3, Joskin continue dans sa lancée avec le Tornado3. Celui-ci se décline en 6 modèles de 15 à 24 m3. Il bénéficie de deux hérissons verticaux de 1 010 mm de diamètre à six spires, tournant à une vitesse de 445 tr/min. En acier HLE, le Tornado3 est équipé d'un tapis, composé de deux chaînes marines de 16 mm, entraîné par un moteur hydraulique. La vitesse de ce dernier est réglable depuis l'extérieur de la cabine. Au niveau de la suspension, le timon est monté sur lames paraboliques transversales. L'épandeur est pourvu d'un seul essieu avec roues de grand diamètre (1 974 mm selon les modèles) et, à partir de 15 m3, d'un essieu tandem à suspension hydraulique (suiveur ou directionnel forcé en option).

GC

ROLLAND Le Rolltwin succède au V2

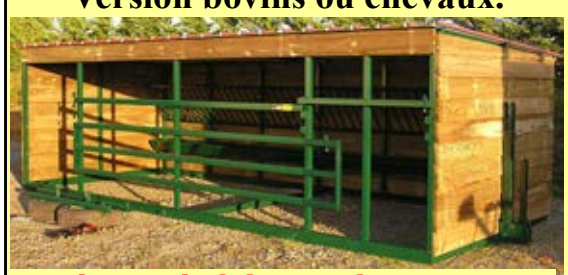
Le constructeur breton renouvèle sa gamme d'épandeur à caisse étroite avec le Rolltwin. Neuf modèles de 8 à 19 m3, dont trois bas volumes et six classiques composent la gamme. Tous bénéficient d'un seul essieu, sauf le modèle de 19 m3, disponible en simple ou double essieu. Les modèles bas volume ont été conçus pour travailler en dévers. Leur centre de gravité a donc été abaissé au maximum. Ces derniers bénéficient d'un tapis constitué de U de 60 mm et de chaînes marines de 14 mm de diamètre. Comme ses grands frères, les RT bas volume bénéficie d'une trappe guillotine, de teneurs semi-automatiques et de trois types de cadre différents (C8, C11 et C 22). Le reste de la gamme, les épandeurs classiques, peuvent être équipés de trois cadres à hérissons verticaux (C11, C13 et C23) de 720 à 930 mm de diamètre et d'une table TCEI. Ces modèles peuvent bénéficier d'une pesée embarquée mais surtout d'un freinage pneumatique autorisant les déplacements à 40 km/h (sauf sur le RT 205).



PICHON s'attaque au fumier

Fort de son expérience dans le lisier, Pichon poursuit dans l'épandage d'effluents d'élevage avec l'arrivée de deux épandeurs à fumier Muck Master. Entièrement galvanisé ces derniers se distinguent par leur capacité : 17 m3 simple essieu et 20 m3, double essieu. Deux modèles plus petits, de 12 et 14 m3, viendront par la suite compléter la gamme. En standard, des chaînes marines de 16 mm de diamètre et des traverses en U de 70 mm composent le tapis. En option ce dernier peut recevoir de chaînes Vaucanson de 20 mm. Le diamètre des hérissons est de 1 010 ou 1030 mm . Ils sont montés sur boîtier monobloc avec 52 ou 62 doigts réversibles. L'essieu est encastré pour une meilleure stabilité et l'épandeur peut être équipé de freins pneumatiques.



BUCHET CONSTRUCTEUR
71740 TANCON
Site : buchet-constructeur.com Tél : 03.85.26.21.91
ABRIS JEUNES BOVINS
Déplaçable avec un tracteur,
lg 3, 6 et 9,5 m, largeur 2,5 et 3 m.
Version bovins ou chevaux.

Présent à COURNON : M 360


EPANDEURS A TABLIER
Fonctionnement automatisé,
DPA, Pesage et Volet de Bordure.
Régularité : 95 %, largeur : 14 m.
3 brevets, 3 Sommets d'Or !

Gamme RAFAL
5 modèles de12 à 22 m³


Nombreuses références en CUMA
sodimac
LOCATION d'un RAFAL 3300 à la journée
ETS LEVEQUE
21 Saffres 03 80 49 63 86

Jeunes agriculteurs

Avenir Formation 2011-2012

Jeunes Agriculteurs Bourgogne Franche-Comté organise chaque année une formation à destination de jeunes responsables agricoles intitulée «*Avenir Formation*».

Avenir Formation c'est :
- se former, s'informer pour mieux réfléchir, comprendre, imaginer, convaincre et agir.
- la dynamique d'un groupe engagé autour d'un projet et d'un objectif.

Cette formation, entièrement gratuite pour les stagiaires, se déroule en 5 modules de 3 jours entre novembre et mars de chaque année.

TEMOIGNAGE Jérôme BONNET - Avenir Formation 2010-2011

Piloter pour durer et non subir

«*Avenir Formation*» a pour but de former des jeunes agriculteurs à mieux comprendre leur environnement, afin qu'ils puissent s'investir dans de nouvelles missions ou de nouveaux projets tant au niveau professionnel que local.

L'objectif est également d'aider les jeunes à prendre du recul par rapport à leur exploitation et à leur pratiques.

Cette formation est organisée par Jeunes Agriculteurs (JA) de Bourgogne Franche-Comté en partenariat avec de nombreux partenaires pédagogiques et financiers. Chaque année, cette formation se déroule entre novembre et mars (cinq modules de trois jours).

«*Avenir Formation*» ma permis de rencontrer d'autres JA, d'autres horizons, découvrir d'autres productions. Cette formation est une boite à outils qui m'a permis d'acquérir la maitrise de soi, de mieux communiquer, d'être crédible…



Les témoignages, les expériences des uns et des autres m'ont fait avancer dans mes réflexions, mes décisions, me permettant de m'impliquer dans mon métier, les OPA, et les filières.

▶ Le déroulement

Module 1 : 8, 9 et 10 novembre 2011
Communiquer dans un groupe
Savoir conduire et animer une réunion

Module 2 : 12, 13 et 14 décembre 2011 *
De l'individuel au collectif
Découverte du monde des OPA et de la notion d'engagement

Module 3 : 10, 11 et 12 janvier 2012 *
Des projets au quotidien
Comment s'impliquer en tant qu'agriculteur dans un projet de développement local ?

Module 4 : 7, 8 et 9 février 2012 *
Agriculture et société, médias
Quel regard, quels enjeux ?

Module 5 : 13, 14 et 15 mars 2012 *
Du local à l'international
La place du secteur agricole dans les politiques et les négociations internationales.
Connaître le fonctionnement des institutions à Genève : OMC et ONU

Module 6 :
Jugement et créativité
Projet pensé et réalisé par le groupe

*Dates sous réserve de disponibilité des intervenants

▶ Contact

Jeunes Agriculteurs Bourgogne Franche-Comté
42 rue de Mulhouse - 21000 DIJON - 03 80 68 67 73 - 03 80 63 72 67
jeunes-agriculteurs-21@wanadoo.fr

Journée travail du sol à Monéteau

SV Pro dans l'R-évolution !

Organisée tous les deux ans en alternance avec Innovagri, la journée travail du sol d' SV Pro a rassemblé le 1er septembre dernier quelques 350 visiteurs à Monéteau, à quelques mètres du siège de la concession John Deere.

Michael Badault, directeur commercial de SV Pro et organisateur de cette troisième édition, tout en remerciant M. Chameroy pour le prêt de la parcelle, confirme l'intérêt que portent les agriculteurs à ces journées où se mêlent rencontres avec les constructeurs, essais de matériels en conditions réelles et échanges d'expériences.
Au programme, plus de 30 matériels présentés : la gamme John Deere, bien sûr et les outils de sol-semis des principales marques distribuées par SV Pro : Väderstad, Koeckerling et Amazone. Le constructeur suédois présentait le Swift, un nouveau déchaumeur semi-porté dont les premiers exemplaires viennent d'être livrés. Ce déchaumeur à 4 rangées de dents vibrantes est disponible en 5,60, 7,20 et 8,70m. Peu tirant, il nécessite 30 cv par mètre. Autre nouveauté présentée par Väderstad : le Carrier X porté repliable. Ce déchaumeur à 2 rangées de disques de 45 cm de diamètre est disponible en 4,25, 5,25 et 6,25m. Koeckerling présentait le Quadro et le Vario, des déchaumeurs lourds à quatre poutres, semi-portés et dotés d'un essieu hydraulique pour le déplacement sur routes. Il est pourvu de socs de 80 mm et ameublit le sol jusqu'à 30 cm de profondeur.



Le Trio, déchaumeur porté, et le vibroculteur Allrounder de 6 à 12m ont également évolué durant cette journée. Amazone, de son côté, a présenté le nouveau semoir Cayena, conçu pour le semis rapide, avec ou sans préparation de sol.
Les agriculteurs ont aussi découvert un tracteur 8R, et à travers le 6190R présenté, la nouvelle gamme de tracteurs John Deere 6R, 3 modèles de 170 à 210 cv (200 à 238 avec la surpuissance). Seul bémol lors de cette journée, l'équipe d'SV Pro déplore l'attitude de certains comme le dégonflage des pneus de moissonneuses.



Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2010 : Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 12,57 euros/tonne du 1er au 15 septembre pour toutes les céréales.

Récolte 2011 : Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 1,40 euro/tonne du 1er au 15 septembre pour toutes les céréales.

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2011

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	BPMF	sept.-déc.	198,00 à 200,00	N C
Sud Est	BPMF	sept.-mars	210,00 à 215,00	V C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	4 de sept.	203,00	N C
Nord Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	4 de sept.	200,00	N C

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2011

Sud-Est	normes semoulières	sept.-déc.	320,00 à 325,00	N C

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2011

Sud Côte d'Or	61-62 kg/hl	4 de sept	191,00	V C
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes	oct.-déc.	200,00	NC
	61-62 kg/hl	sept.-déc.	185,00	AC
Saône et Loire	63 kg/hl mini		inc.	

MAÏS — RÉCOLTE 2011

Sud Côte d'Or		3 d'oct.	195,00	A C
/Saône et Loire		-	-	-
Aube/Yonne		oct.déc	200,00	N C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2011

Sud Côte d'Or	50 kg/hl	sept.	226,00	T C
Saône et Loire				
Aube/Yonne	50-51 kg/hl	sept.-déc.	215,00	A C

Céréales France (disponible ou rapproché) 2 SEPTEMBRE

Blé fourrager NR Dép. Eure-et-Loir : 204,00 ; Blé meunier NR Départ Eure-et-Loir : 215,00; Blé standard NR Rendu Rouen (sept./déc.) : 207,00; Orge de Mouture Rendu Rouen (sept):198,00; Orge de Mouture Rendu Eure-et-Loir (sept):189-190; Maïs Départ E et L NR 205 ; Maïs FOB Rhin (sept) : 210 ; Maïs FOB Bordeaux 211 ; Tournesol Rendu Saint-Nazaire NR : 390,00; Pois Départ Eure-et-Loir: 230,00; Colza Rendu Rouen (disp.) : 455,00 ; Colza FOB Moselle (matif, nov.) :439,25.

Pailles et fourrages 13 septembre

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :85 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est Balles de 20-25 kg à l'abri, région **Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme** : inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ champs : 70 à 75 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie :
Massif central Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sou abri) : inc.
balles rondes : inc.
Nord-Est Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif 1ère coupe : inc., balles rondes1ère coupe :inc., petits ballots

Alimentation animale 07 sept.

Tourteaux de soja 48% pellets Montoir : 316
Poudre de lait écrémé spray dispo.: 2100
Lactosérum : 800
Babeurre (normes hollandaise) : 1980
Babeurre sans norme : 1900
Huile de coprah raffinée : 1260
Huile de palme raffinée : 955
Luzerne déshydratée 18% : 180
Pulpes de betterave Marne : 180
Sons Pellets : 137
Farines de poissons Amérique du sud (65%) : 1080
Moyenne pondérée 12 dernières semaines
- Lactosérum doux : S.35 : 788

Viande porcine

MARCHÉ DU PORC BRETON - 22 - PLERIN -08 septembre
Présentés : 55 204
Vendus au classement de 1,255 à 1,267€ soit une cotation
Base 56 T.M.P..... 1,263€ (+0,001).
Base 56 TMP + charte qualité T : 1,283€
566 coches vendues à 1,046 (+0,011)
départ élevage1,041 à 1,070
regroupées de1,035 à 1,067

INDICE PORCELET
Du 29 août au 2 septembre : Prix à 25 kg: 1,860 - Prix kg sup.: 0,67 - Porcelet 8 kg: 31,750
Du 22 août au 26 août : Prix à 25 kg: 1,870 - Prix kg sup.: 0,67 - Porcelet 8 kg: 32,000

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 12 SEPTEMBRE (A titre indicatif, cours de la semaine passée).

Ovins: 360	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux maigres	72-83	2,67-2,81
Agneaux -44kg	95-113	2,19-2,73
Agneaux +44 kg	105-129	2,17-2,78
Brebis	60-97	0,83-1,21

Les apports sont plus importants et de meilleure qualité. Vente rapide et quasi-totale à des cours plus fermes dans l'ensemble des catégories.
PROCHAIN MARCHÉ LUNDI 26 SEPTEMBRE AUX HORAIRES HABITUELS.

MOULINS ENGILBERT - 5 SEPTEMBRE
Amenés 1357 - 99,6% de vendus. Apports satisfaisants en quantité, mais aussi en qualité. Seulement 5 invendus.
- Effectifs : agneaux : 1148 Brebis : 199 Béliers : 4 Caprins : 6
Agneaux: la demande reste très forte, et les cours continuent de progresser en gras comme en maigres.
Brebis : transactions rapides et totales. Cours très fermes.
Béliers, caprins : demande suivie.
Prochain marché lundi 19 septembre 2011 (pesée 6h00, vente 9h00)

	E	U	R	O
Brebis	-	0,93 à 1,39 (53 à 101 €)	0,64 à 1,08 (36 à 62 €)	0,37 à 0,59 (22 à 30€)
Béliers (95 à 121 €)	**Chèvres** (14 à 25 €)		**Agneaux maigres** (80 à 95 €) 2,50 à 2,78	
Agneaux gras -38 kg (82 à 105€)	-	2,52 à 3,03	2,41 à 2,72	-
Agneaux gras 38 à 44 kg (95 à 116€)	-	2,45 à 2,83	2,33 à 2,68	-
Agneaux gras 44 à 50 kg (96 à 122€)	-	2,24 à 2,64	2,15 à 2,30	-
Agneaux gras: + 50 kg (103 à 118€)		2,00 à 2,20		

18 - Sancoins -
Le 07 septembre

Amenés 738, dont 402 agneaux, 21 agneaux d'embouche, 303 brebis et 11 béliers.
Vente toujours dynamique en agneaux de bonne qualité, toutes catégories. Prix maintenus pour toutes les catégories de brebis.
A la pièce : **Brebis** suitées 80,00-120,00-100,00 (=). **Béliers de réforme** 68,00-120,00-100,00 (=). **Agneaux** d'embouche 55,00-80,00-70,00 (=).
Au kg : **Agneaux laitons** 16-19 kg U 5,40-5,90-5,75 (+0,05); R 5,15-5,60-5,45 (+0,05); 19-22 kg U 5,05-5,85-5,55 (+0,05); R 4,70-5,30-5,15 (+0,05). **Brebis de réforme** moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 2,00-2,40-2,20 (=); R 1,75-2,00-1,85 (=); O 1,30-1,75-1,65 (=). **Agneaux** gris 18-22 kg U 4,85-5,30-5,15 (+0,05); R 4,70-5,15-5,05 (+0,05).

Viande bovine

Bovins élevage engraissement

18 - Sancoins - 07 septembre

Amenés 156 broutards et 98 bovins d'embouche.
Cours reconduits en broutards, toutes catégories. Vente plus calme en embouche, toutes catégories.
Au kg : **Broutards** Charolais mâles 200-250 kg E inc.; U 2,90 (=); R 2,82 (=); 250-300 kg E inc.; U 2,80 (=); R 2,60 (=); 300-350 kg E inc.; U 2,65 (=); R 2,52 (=); 350-400 kg E inc.; U 2,60 (=); R 2,45 (=); 400-450 kg E inc.; U 2,52 (=); R 2,38 (=); 450-500 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 500 kg E inc.; U inc.; R inc.; Limousins mâles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; 300-350 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisés races à viande mâles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; 300-350 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisées races à viande femelles plus de 300 kg U inc.; R inc. **Broutardes** Charolaises femelles 200-250 kg E inc.; U 2,36 (=); R 2,21 (=); 250-300 kg E inc.; U 2,36 (=); R 2,20 (=); 300-350 kg E inc.; U 2,20 (=); R 2,06 (=); plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Limousines femelles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 300 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisées races à viande femelles 200-250 kg U inc.; R inc.; 250-300 kg U inc.; R inc.
A la pièce : **Châtrons** Charolais moins de 240 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; 240-300 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 12-24 mois U inc.; R inc. **Génisses** Charolaises moins de 240 kg 12-24 mois U 1200,00 (=); R 800,00 (=); 240-300 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 12-24 mois U 1450,00 (=); R 1200,00 (=); moins de 240 kg 24-36 mois E inc.; U inc.; R inc.; 240-300 kg 24-36 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 24-36 mois E inc.; U inc.; R inc. **Vaches** Charolaises légères moins de 240 kg moins de 5 ans E inc.; U 1150,00 (=); R 870,00 (=); lourdes plus de 320 kg moins de 5 ans E inc.; U 1350,00 (=); R 1150,00 (=); légères moins de 240 kg plus de 5 ans E inc.; U 1100,00 (=); R 800,00 (=); O 670,00 (=); lourdes plus de 320 kg plus de 5 ans E inc.; U 1250,00 (=); R 1100,00 (=); O 800,00 (=).

SANCOINS 07 septembre
Amenés 213, dont 8 bœufs, 53 génisses, 143 vaches et 9 taureaux.
Apports soutenus. Vente régulière en génisses, plus calme pour les bonnes vaches. Légère moins-value pour les réformes laitières. Meilleure activité commerciale en taureaux.

SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS 07 septembre
Amenés 217, dont 1 bœuf, 57 génisses, 145 vaches, 12 taureaux et 2 jeunes bovins.
Vente plus difficile en vaches. Cours sensiblement reconduits.

SANCOINS Veaux d'élevage - 07 septembre

Amenés 27.
Les cours sont en légère baisse, toutes catégories avec un tri sévère en bêtes de qualité inférieure.
A la pièce : **Veaux** Charolais mâles légers 240,00-315,00-275,00 (=); lourds 320,00-385,00-350,00 (=); conformation supérieure 385,00-440,00-400,00 (-5,00); Charolaises femelles légères 225,00-275,00-245,00 (=); lourdes 275,00-330,00-315,00 (=); conformation supérieure 330,00-385,00-360,00 (-5,00); Croisés Charolais Normands mâles légers 240,00-315,00-275,00 (=); lourds 315,00-380,00-350,00 (=); conformation supérieure 380,00-435,00-400,00 (-5,00); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 225,00-275,00-245,00 (=); lourdes 275,00-330,00-315,00 (=); conformation supérieure 330,00-385,00-360,00 (-5,00); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Bovins destinés à l'engraissement

Commission interdépartementale de Dijon

Du 05 au 11 septembre. Prix indiqués en euro/kg vif, départ exploitation

Cat.	Âge.	Poids	Classe	Semaine précédente		Semaine en cours	
				Cot. rég	Diff.	Cotation	Écart
MÂLES	6/12 mois	250	E	inc.			
			U	inc.			
			R	inc.			
		300	E	inc.			
			U	2,54	0,02	2,54	=
			R	2,43	=	INC	=
		350	E	inc.			
			U	2,52	=	2,50	-0,02
			R	2,42	=	2,42	=
		400	E	2,60		inc	
			U	2,49	=	2,47	-0,02
			R	2,40	-0,01	2,40	=
	12/18 mois	450	E	inc.			
			U	2,42	=	2,41	-0,01
			R	2,33	=	2,31	-0,01
		500	E	inc.			
			U	2,35	-0,02	2,38	0,03
			R	2,26	=	2,28	0,02
FEMELLES	6/12 mois	270	E	inc.			
			U	2,19	0,01	2,21	0,02
			R	2,10		2,12	0,02
	12/24 mois	400	E	inc.			
			U	2,06	0,02	2,05	- 0,01
			R	inc.		1,98	

TENDANCE DE LA SEMAINE: marché reconduit, légère amélioration en lourds

MOULINS-ENGILBERT

Sicafome - marché du 13 SEPTEMBRE

LES TENDANCES

BOVINS : 1126
97% de vendus.

BROUTARDS : La présentation est de qualité remarquable. L'offre progresse, mais ne suffit pas à couvrir les besoins des acheteurs venus plus nombreux cette semaine. Après une semaine de pause, l'orientation des cours est à nouveau à la hausse et la vente est totale.

LAITONNES/GÉNISSES : Transactions rapides et totale à des cours fermes à haussiers.

TAUREAUX : Forte demande. Aucun invendus.

VACHES ET GÉNISSES 3 ANS : Vente rapide et quasi totale à des cours facilement reconduits. Dommage que l'offre soit insuffisante pour couvrir la demande.

INFO: Vente aux enchères de taureaux de 18 mois le vendredi 16 septembre à Luzy (58) avec le concours de la Sicafome.

EFFECTIFS

Bovin gras : - • Broutards : 462 • Génisses + 2 ans : 41 • Génisses - 2 ans : 147 • Laitonnes: 159 • Taureaux : 18 • Taurillons : 62 • Vaches : 197 • Vaches suitées : 09 • Culards : 13 • Veaux : 02 • Divers : 07

	E	U	R	O
Taurillons 300 à 400kg (790 à 1000 €)	-	2,46 à 2,66	2,21 à 2,40	-
Taurillons 600 à 870kg (1340 à 1920 €)	-	2,16 à 2,23	-	-
Broutards 200 à 250kg (590 à 750 €)	-	2,76 à 3,11	2,76 à 2,87	-
Broutards 250 à 300kg (720 à 830 €)	-	2,65 à 2,87	2,55 à 2,65	-
Broutards 300 à 350kg (800 à 940 €)	-	2,65 à 2,79	2,52 à 2,64	-
Broutards 350 à 400kg (940 à 1060 €)	-	2,49 à 2,70	-	
Broutards 400 à 450kg (1010 à 1170 €)	-	2,48 à 2,63	2,44 à 2,51	-
Broutards 450 à 500kg (1110 à 1180 €)	-	2,45 à 2,56	2,32 à 2,45	-
Laitonnes 220 à 300kg (520 à 710 €)	-	2,24 à 2,57	-	-
Laitonnes +300kg (680 à 840 €)	-	2,11 à 2,45	2,10 à 2,29	-
Génisses 12/24 mois - 400kg (560 à 910 €)	-	2,04 à 2,37	1,94 à 2,04	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450 kg (870 à 1090 €)	2,21à 2,47	2,13 à 2,21	2,01 à 2,11	-
Génisses 12/24 mois + 450kg (920 à 1130 €)	-	2,00 à 2,28	1,95 à 2,00	-
Génisses 24/36 mois (820 à 1850 €)	2,00 à 2,91	1,74 à 2,00	-	-
Vaches suitées mâle/femelle(1050 à 1620 €)				
Vaches -5 ans	2,11 à 2,90 (1360 à 1730€)	1,67 à 2,18 (880 à 1670€)	1,57 à 1,88 (780 à 1240€)	-
Vaches 5 à 10 ans-	1,95 à 2,24 (1580 à 1830€)	1,67 à 2,07 (1030 à 1850€)	1,48 à 1,77 (800 à 1360€)	-
Vaches +10 ans	-	1,65 à 1,78 (1110 à 1390€)	1,58 à 1,73 (1010 à 1370€)	-
Taureaux (1280 à 1800 €)		1,46 à 1,86	-	-

DIVERS:

Broutards culards 270 kg: 930 euros (3,42)
Génisses 30 mois culardes (576 à 682 kg): 2000 à 2710 euros (3,47 à 3,97)
1 taureau 4 ans extra (1046 kg): 2120 euros (2,03)

Viande bovine

Sicagemac - marché du 12 septembre

CORBIGNY

Bovins : 428	**Prix moyen par animal**	**Prix moyen par kilo**
Broutards (310-370 kg)	730-970	2,24-2,73
broutards (375-480 kg)	930-1150	2,38-2,60
Taurillons (300-410 kg)	690-920	2,18-2,35
Taurillons (475-575 kg)	1140 - 1250	2,17-2,35
Laitonnes (245-305 kg)	490-680	1,99-2,22
Génisses 16 - 24 mois(375 - 470 kg)	740 - 1010	1,87-2,21
Taureaux (585 - 1075 kg)	870-1980	1,39-1,99
Vaches légères	700-1000	-
Vaches entre deux	1010-1210	
Vaches lourdes	1220-1640	
Bêtes formées et culardes		
Broutards (238 - 455 kg)	850-1140	2,50-3,91
Taurillons (370 - 530 kg)	1150 - 1550	2,50 - 3,09
Châtrons de 2009: (476 à 564 kg)	1140 - 1610	2,39 - 2,97
Châtrons de 2010: (447 kg)	1220	2,20 - 4,03
Génisses 2008 - 2009 (440-600 kg)	1050 - 2200	
Génisses de 2010 (330-570 kf)	1120 - 2000	2,36 - 4,76

LES TENDANCES

Belle présentation en broutards. Commerce plus actif à des tarifs plus soutenus, vente totale. Cours facilement reconduits en taurillons.
Vente plus rapide en laitonnes et génisses d'export, progression des tarifs. En vaches, la bonne qualité des sujets associés à la demande toujours présente permettent un placement rapide à des tarifs qui restent fermes (seulement 2 invendus).

MARCHÉ AUX CULARDS ET BÊTES DE FORMES LE LUNDI 12 SEPTEMBRE, PENSEZ À ANNONCER VOS ANIMAUX !!

Bovins gras : 18
Vaches de viande : 3,12 à 3,22 euros le kg /viande - Génisses de viande: 3,32 à 3,50 euros le kg /viande
Léger fléchissement des tarifs en bêtes grasses, toutefois la vente reste totale. NB : Une vache BBB de 2007 vendue 4,16 euros du kg de carcasse.

PROCHAIN MARCHÉ : Prochain marché bovins et ovins lundi 19 septembre aux horaires habituels

▶ Des professionnels à votre service



• Travaux de battage de maïs et tournesol
• Claas Lexion
• Cueilleur 6 rangs FANTINI avec broyeur

EARL **de la SANS FONNAISE**
21600 DOMOIS - 06 13 14 46 93

L'Eleveur Bourguignon
FILET BRISE-VENT
De l'air sans courant d'air
Notre spécialité : façonnage sur mesure
Delphine BUISSON - 06 84 63 92 41
12, rue de la Coopérative - 21320 POUILLY en AUXOIS - Tél. 03 80 90 66 60 - Fax. 03 80 90 86 48

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
Surveillez sur votre Iphone ou Ipad !


FIABILITE - INNOVATION - PROXIMITE
www.camerail.com
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

LOCATION EPANDEUR
Jeantil

• 15 m³
• hérissons verticaux
• pneus basse pression
LOCATION A LA JOURNEE
sarl MANIERE · Verrey/Salmaise **03 80 35 80 66**

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Gros bovins entrée abattoir

Commission interdépartementale de Dijon

du 05 au 11 septembre. Prix indiqués en euro/kg. NC

		Cotation	Écart
Bœufs	E	inc.	-
	U	inc.	-
	R	3,40	-0,02
	O	3,15	-0,03
Génisses	E	inc.	-
	U	4,03	+0,03
	R	3,54	-0,04
	O	NC	-
Vaches	E	INC	-
	U	3,65	-0,10
	R	3,47	-0,04
	O	3,10	-0,05
	P	2,85	-0,04
Taureaux	E	inc.	-
	U	2,65	-
	R	2,55	-
	O	2,45	-
Jeunes Bovins	E	inc.	-
	U	3,75	+0,03
	R	3,53	-0,02
	O	3,21	-0,01

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur Case MX 120, 5000 h, année 2000, tbé ; épandeur fumier Heywang 6T
✆ 06.08.67.61.32

01 - Cse retraite vds tract. MF 95 cv, 3500 h ; 65 cv, 4x4 ; charrue 4 socs distrib. engrais Kuhn 1500 ; herse rotative Agram 3m ; semoir pneu accord 24 rgs ; pulvé 800L 12m
✆ 04 74 51 90 80 h. repas

01 - Vds Rlt 10314, 10700 h, tbé monosem 4 rgs ferti PNU ; semoir Solberg 19 rgs 3m ; 1 pneu 8006532
✆ 04.74.00.30.22

07 - Vends génisses bretonnes pie noir + taureau
✆ 04 75 06 57 10

07 - Vds tracteur John Deere 3140 4X4 5800H boîte hilo cab excellent état prix 12000 euros sans TVA
✆ 06 80 96 03 04

18 - Vends broyeur mélangeur Law ; semoir Nodet, 4 m ; vibroculteur repliable, hydro ; séchoir maïs Roulin.
✆ 06 12 09 09 90

19 - VDS CASE CS86 annee 98, 6500 h clim. équipé Chargeur
✆ 06 73 72 83 37

25 - Vds tracteur Lamborghini 1060 Premium 4 RM 105 cv, relevage et prise de force avant, clim. TBE
✆ 06 83 28 38 52

26 - Vds Valtra 8150 de 2002 Benne Duchen. 14T Dem. Br Pulve Technoma R15M CT Ok Epandeur Engr. MDS Kuhn Herse plate 6,30 M Hydro
✆ 06 71 21 26 62

38 - Recherche ensileuse John Deere traînée 3.400 - 3.405 TBE, faire offre:
✆ 04 90 72 22 42
06 84 82 72 65

39 - Vds tracteur Case IH MXU 110 2 200 h options, t.b.é.
✆ 06 36 97 35 92

54 - Vends plateaux tournesol 3,60 m. Vends pailleuse portée Audureau.
✆ 06 19 33 32 82

58 - VENDS tracteur NH 100 CV + charg., - pulvé Carruel, 1 000 l., 18 m., - épareuse Rotor 1.20 m., bras 4.80 m., cde élect., TBE. (réf. 3704)
✆ 03 86 60 13 40

69 - Vds Case MX 110 5500 H. TBE, charrue Huard 121 5 corps 2005, herse rotative Sulky proche du neuf cause retraite.
✆ 06 26 34 21 53

71 - Vends tracteur Landini Blizzard 65, 4 roues motr., 1994, 4.300 H, bon état, 12.000 HT, broyeur Nidal, mot. diesel sur remorque, 6.000 HT.
✆ 03 85 57 40 19

89 - VENDS tracteurs Renault 145-54 - 155-54, - Fiat 100-90 + fourche. (réf. 3702)
✆ 03 86 47 15 58

Travail sol

01 - Vds herse rotative Agram 3m rouleau packer + relevage arrière bé
✆ 06.74.63.62.77

01 - Vds charrue bisoc reversible Huard 250 euros ; poste à souder
✆ 04.78.06.30.78

21 - VENDS semoir Venta LC 402, 4 m., 32 disques, turbine, hydro, terrage hydro, hector 3 000, modulation dose, traceurs. (réf. 3706)
✆ 03 80 64 62 99
06 98 87 14 94

38 - Vends semoir blé à sabots 13 rangs 2m50, bon état.
✆ 04 74 15 91 82 HR

38 - Vds charrue trisocs vibro 29D, semoir grains cultivateur 11 D.
✆ 06 83 92 69 86

58 - Vends herse alternative Kuhn 3 m. dents neuves avec semoir Nodet et portacourt 2 verins, 3 000 Euros (réf. 3701)
✆ 06 77 08 36 97

70 - Vd MB CLAAS MEGA 360 6M coup colza 4x4 1600H tts options, Andaineur Kuhn GA7301 cuve 30.000 l,6000 l,3000 l divers cellules de stokage bec 3rgs Mengele SF300, benne 23m3, chariot 7 et 9m.
✆ 03 84 95 87 12

70 - Achète Presses BR Krone KR110 - KR125 - KR130, Carraro, Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202.
✆ 06 83 59 05 70

89 - VENDS combiné de semis Sulky Tramlines : vibro. 3 rangs + packer + semoir largeur 4 m., TBE. (réf. 3703)
✆ 06 70 16 17 22

Récolte

01 - Vds ensileuse Claas automotrice 682 avec bec 4 rangs, pick up 3m, 2030 heures de moteur, tbé ou loue avec chauffeur
✆ 06 85 17 96 95

01 - Vds ensileuse maïs un rang Claas Jaguar 30 bon état - 01 Foissiat
✆ 06 25 42 54 94

26 - Vds secoueur Rousset tapis 12 m 600 euros - ventilateur 10 cv 400 euros - grille sechoir inversé 4x2x2 m - divers mat.
✆ 04 75 05 29 53

42 - Recherche presse balles rondes 120x120, rouleau ou barette + tract. 60 A 120 CV
✆ 06.23.19.33.18

71 - Vends ensileuse PZ 2 rangs, possibilité sur relevage avant et arrière, toutes options.
✆ 06 89 42 63 32

Arbo-viti

26 - Vds vendange
✆ 06 77 70 18 47

Cave

84 - Cause cessation vends remorque vendange à vis 2500 et 3500 kg, cuve fibre chapeau 50 Hl, égrappoir inox, pompe Marel + divers
✆ 06 42 55 52 83

Trav. publics

38 - Vds tracto-pelle Caterpillar 4286, 7000 H, 1998, godet drop flèche extensible 4 godets, TBE révisé.
✆ 06 71 73 40 51

Agri. divers

Remorque bétaillère MAZERON type Bi 60 - 6 m. - 12 animaux	**4 500 €**
Epandeur fumier GILIBERT RE95B - 10 t. (1992) 2 essieux ressort hérissons	**2500 €**
Tracteur IH 744 2 RM 4 350 h., cabine, 55 CV + chargeur AGRAM léger	**5 000 €**
Tracteur SAME, Explorer 95 T, 4 RM, 95 CV, 2190 h., sans cabine, Arceau sécurité (2006) + chargeur MANIP, MP 85 A ((2006) + godet croco (1,20 m.) + Fourche croco MANIP - 1,40 m.: l'ensemble (possibilité de détailler)	**26 400 €**
Tracteur SAME - Silver 110-4 RM 110 CV, 2 110 h., cabine clim (2006) villebrequin cassé	**25 500 €**
Faucheuse KUHN type GMD 702 6 assiettes - révisée (1998)	**3 700 €**
Faneuse KUHN type GF (2002)	**2 800 €**
Andaineur POTTINGER Eurotop 340 (2010)	**4 000 €**
Presse BR CALLIGNANI - type 220 SL - liage ficelle - chambre fixe 1,20 (1992)	**2 500 €**
Presse HO FIATAGRI / HESSTON type (1990)	**4 500 €**
Cover crop QUIVOGNE - 24 disques autoporteur	**1 500 €**
Combiné semis-Rotutiller RAU - RDL 30 - avec rouleau packer, semoir pneumatique ACCOR type DA 3m.	**3 500 €**
Moissonneuse batteuse FORTSCHRITT type E 512 - 1700 h. sans cabine-coupe 4,20 m. + chariot transport-moteur 130 CV	**3 000 €**
Pailleuse SILODIS capacité 1 BR porte AR hydraulique (1994)	**2 000 €**
Enrubanneuse SUPERTINO type ABS 15 P (1999)	**4 000 €**
Epareuse FEOR - PRO 500 - bras 5 m. (2005)	**3 500 €**

Contact 06 27 53 11 57
ou 06 67 54 02 66

01 - Vds cse cess transfert lait Manus inox 3 griffes prog. tbé, desileuse pailleuse Euromark 4901, 4,9 m3 tapis neuf tbé ; nourrisseurs à bovin ; semoir gr. Sulky 2m50 sabots att. herse tbé ; brabant 4 corps Kv. ; vibro 3m 28 dts ; cell. à gr. démontable
✆ 06 77 86 27 49
ou 06 29 40 12 55

21 - Vends épandeur 8 T., TBE, 4 200 euros, - mat. hydr. 3 pts, 500 euros, - charrue 4 fers Goisin, 200 euros, - 4 disques Cavel, 200 euros, - semoir Nodet as. pour pièces, 150 euros. (réf. 360A)
✆ 06 88 96 09 82

26 - Vds cuve fioul GNR neuve 08 11 2500L /double paroi/ compteur pompe 1500euros Tract case 1390
✆ 06 71 37 48 73

38 - Vds 3 Cornadis Jourdain 7 places galvanisés excellent état
✆ 06 32 03 80 27

38 - Achète 1 tracteur 137 IH ou 1 Deutz + 1 benne 3 points + une tonne à eau + 1 Xsara Citroën 1l9D + Vds 1 motoculteur Honda F300 + Vds une ânesse de 4 ans pucée + Recherche cache moyeu pour remorque Doyeu diamètre filtrage 65 mm.
✆ 06 87 87 57 39

38 - Vds salle de traite 2x4 décro Gacoigne Melotte + désileuse pailleuse mélangeuse Lucas + enrouleur Perrot.
✆ 04 74 80 17 54
06 80 13 35 57

38 - Vds épareuse Bamford 4 m, b 1,20 m pompes neuves + pelle rétro M. F. 2 godets 1500 euros le tout.
✆ 04 74 53 08 11

38 - Vends poêle à granules de marque Harmann-Acentra cause double emploi occas. TBE : 1800 euros.
✆ 06 73 37 58 97

38 - Recherche secoueuse à noix à câble.
✆ 06 86 06 82 18 HR

70 - Achète Corn-picker 1 rang, Cornscheller automoteur 2 et 3 rgs, Tracteur Ford 4 cyl.
✆ 06 83 59 05 70

70 - Vends MB Claas Mega 360 6m coupe colza 4x4 1600h toutes options. Andaineur Kuhn GA 7301. Cuve 30000 L, 6000 L, 3000L. Divers cellules de stockage. Bec 3 rgs Mengele SF 300. Benne 23m3. Chariot 7 et 9m.
✆ 03 84 95 87 12

71 - Agr. v. télesc. Manitou 633-120 LS 3 équi, B.E., 19.000 E ; pelle Poclain 60 cheni. 12 T 5 GO, 9.500 E.
✆ 06 02 24 40 12

71 - Vds déchaumeuse 9 disq. portée 500 euros ; épareuse CMV 40 R, bras 4,50 m, rotor universel 1,20 m, pivot, commandes électriq., 4.500 euros ; semoir céréales 3 m, équip. de coffre à petites graines, 950 euros ; faucheuse accotement Rousseau 2 m, 3.000 euros ; batteuse maïs crible Richon F 110, 1.200 euros.
✆ 06 85 54 80 24

71 - Vds épareuses Orsi 5 m, CR500, pivot rotor 1,20 m et Rousseau méga 45, rotor 1,20 m sécu. hyd.
✆ 03 85 26 00 67

71 - Vds dessil./paill. 2,5 m3 portée, cdes élect., tonne à lisier Joskin 7.000 L, 2003, bras pomp.
✆ 06 75 69 62 04

71 - Vds Renault Ares 826 RZ, 178 CV, cab. et pont av. susp. BV 32/32 et Cérès 85 X BV 18/18, 80 CV.
✆ 03 85 26 00 67

84 - Vds tracteur Same Antarès 110, disque, remorque, calibreuse gousses aulx, moteur pompe, moulin à vent
✆ 06 11 80 42 10

84 - 30-Vds covercrops 24-36 dis., charrues nonstop 2-3-4-5 socs, décompacteur 6 d. Durou, rotavator 2,55 m, vibroflex, épand. engr. dble disq., semoirs 2,5-3 et 4 m
✆ 04 66 24 26 11

88 - Achète presse à foin MD & RB, semoir à maïs pn., ensileuse automot.
✆ 06 46 04 37 74

89 - Vends bennes 10 et 14 T., - séparateurs 50 et 100 qx, - élévateur 100 qx Denis. (réf. 3710)
✆ 03 86 75 44 75 -
06 81 82 73 32

89 - VENDS tombereau à tracteur, prix à débattre. (réf. 3707)
✆ 03 86 88 15 40

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds bétaillère Peugeot Boxer «Turbo» DA vit. élect. 02/98 caisse alu 3m40 «lisse» avec demi-étage convient pr (bovins, chvaux, veaux) bég CT OK 10750 Euros
✆ 06.87.05.63.94

01 - Vds Kangoo DCI 70, 2003, 113 000 km, distrib. Ok contrôle OK galerie voiture réhaussée prix 3800 euros HT
✆ 04 79 81 12 99
ou 06 36 08 48 15

01 - Vds bétaillère Mercédès 709, 280 000 km, 1ère main, 6t600 long caisse 3m40 haut. 2m (bovins, chvaux) mines OK parfait état couché garage à voir rapidement 12900 euros
✆ 06 87 05 63 94

88 - Vends ctte Mercedes 409 GO 10 cv agencée bétail bon Ètat CT OK px à débattre.
✆ 03 84 68 11 06 H
des repas

Tourisme

18 - Vends Scénic III, 1,9 l, 130 cv, DCI, an 2010, 22.000 km, toutes options, 20 500 euros.
✆ 06 64 17 84 71

Achat-Vente

Récolte

07 - Vds bec à maïs 4 rgs broyeur Corn Piker porté 1 RC épareuse Rousseau 420 SE godet de chargeur 2 m
✆ 04 75 33 04 51 HR

07 - Vds paille enrubannage de regain et regain foin
✆ 06 77 78 39 51

26 - Vds paille fourrage luzerne 2è 3è coupe balles rondes
✆ 06 76 66 86 44

38 - Vends foin de luzerne 2e et 3e coupe + paille de blé bottes rondes.
✆ 06 72 64 60 26

38 - Vds luzerne-dactyle 3e coupe et refoin prairie naturelle en balles rondes.
✆ 04 76 64 74 55 HR
06 81 80 53 94

38 - A v. foin luzerne 3e coupe extra BR maïs grain humide.
✆ 04 76 36 05 16 HR

38 - Vds ensilage maïs, maïs épi, vrac ou enrubanné. pulpe betterave surpressée, foin.
✆ 06 84 09 59 82 /
06 76 92 80 36

42 - Vds maïs ensilage, 1 ha, à Chirassimont, départ. Loire
✆ 06.09.57.40.59

71 - Vends maïs, possibilité de broyage grains humide, prix de marché + broyage. Dépt 71.
✆ 06 12 81 27 81

Fourrage

18 - Agriculteur vend foin enrubanné, balles rondes 120x130, possibilité livraison.
✆ 02 48 74 55 94 ou 06 80 33 01 14

21 - Vds paille bottes rondes, région Châtillon sur Seine.(3201)
✆ 06 77 96 42 98

69 - Vds paille HD très belle qualité - Foin HD ou BR livré par Crq.
✆ 04 74 00 30 70 ou rép

71 - Vends regain + foin + luzerne enrubannage bio.
✆ 03 85 30 27 80

88 - VDS enrubannage 2011 bonne qualitÈ, dÈpartement 88 Vosges.
✆ 06 26 75 78 33

Bât. Pro.

18 - Vends cause retraite fromagerie, zone AOP Chavignol, transformation lait de chèvre et de vache.
✆ Tél. 06.75.29.33.39.

18 - Vends cause retraite fromagerie, zone AOP Chavignol, transformation lait de chèvre et de vache.
✆ 06 75 29 33 39

Propriété

01 - Cause retraite loue ou vend exploitation zone montagne
✆ 06.99.11.57.02

38 - Jeune agricultrice diplômée recherche terrains ou exploitation à céder à proximité de Grenoble.
✆ 06 77 38 50 04

57 - A vendre LongËre, plein pied + batiments 6.000 m2 dans village, à restaurer, à 12 km de Lisieux 40 km du littoral, commerces, 120.000 euros
✆ 06 66 43 31 08
06 84 77 51 89

71 - Vends exploitation agricole polyculture élevage lait, libre au 01.04.2013.
✆ 06 81 20 57 00

Offre

Emploi

07 - Cherche ramasseur de châtaignes nourri logé fin septembre début octobre
✆ 04 75 65 46 02
ou 06 43 22 68 40



38 - Exploitant forestier rech. chauffeur pelle à chenille 14 T salarié DPT 38.
✆ 06 42 85 70 83
04 76 64 43 85

38 - Recherche bûcheron/débardeur salarié DPT 38.
✆ 06 42 85 70 83
04 76 65 43 85

38 - Ch. 1 pers pour récolte de noix (triage) 1 mois env. poss. log. nourri.
✆ 04 76 07 21 29

Demande

Emploi

21 - Jeune Homme 22 ans, motivé RECHERCHE patron pour 3ème année apprenti agricole, lycée Quétigny. (réf. 3709)
✆ 06 48 59 12 47

Offre

Service

38 - Jeune homme muni d'un camion vous effectue vos déménagements, + travaux divers extérieurs, intérieurs, travail soigné.
✆ 06 63 31 48 59

Mariage

Rencontre

67 - JF milieu viticole désire faire connaissance avec JH 30-40 ans pour une vie à deux. Photo souhaitÈe. Ecrire sous n∞ 874 au journal L'Est Agricole et Viticole, 6 rue de la Haye CS 90045 Schiltigheim 67014 Strasbourg Cedex Ecrire au journal L'est agricole et viticole - 15 rue du Parc, 67205 Oberhausbergen sous la référence 49538.

Divers

26 - Vds remorque Gourdon pose à terre 5 m x 2,40 etat neuf + remorque Boggie Gillibert basculante PTC 14 T TBE
✆ 06 83 00 65 05
ou 04 75 53 53 15

27 - Achète blouses de maquignon anciennes, vieux vêtements de chasse et de campagne(pantalons, robes, vestes, ravaudés)blouses grises anciennes, vieux carniers.(3206).
✆ 06 08 84 27 75
ou 02 32 50 50 22

38 - Vds Mobile Home (38) 8x3 m année 97 bon état 2 CH SDB WC chauffage, prix 2 600 euros
✆ 06 71 07 81 50

38 - Vends Atomiseur traine 1500 L Palox bois 10 euros l'un, Calibreuse et 2 tapis à noix
✆ 06 75 17 98 83

38 - Vends environ 400 kg de vendange rouge celle-ci sera ramassée par le propriétaire.
✆ 04 74 20 37 34 ou
06 09 81 76 57

38 - Vds plateaux bois sec divers essences/épaisseur, ferais à demande débits divers.
✆ 04 76 71 05 38 HR

42 - Vds vaches mont. pour mettre veaux. Pièces Express ou voit. ds l'état
✆ 04.78.44.53.71 hr

42 - Achète taureau limousin, vêlage facile ; vds herse rotative, 3 m
✆ 06.70.17.34.85

Animaux

Bovin

01 - Blonde d'Aquitaine vds jeunes mâles de 12 à 24 mois Elevage inscrit indem. d'IBR livraison possible
✆ 06 77 19 11 44

01 - Vds génisses Holstein et Montbéliarde terme sept, oct, novembre étable CL IBR BVD OK vaccinées FC
✆ 04.74.51.70.16

18 - Vends 10 taureaux limousins, non inscrits, 10 mois, 1.220 euros HT.
✆ Tél. 06.14.40.22.10.

18 - Elevage HBC vds 6 très bons reproducteurs charolais 18 mois-2 ans. EARL Breton, 18150 Germigny-l'Exempt.
✆ Tél. 06.82.25.17.13.

18 - Visite élevage charolais HBC : Jacqueline Bonnichon, la Maison du bois, 18370 St Jeanvrin, tél 02 48 56 2149 ou 06 81 38 47 12 ou 06 07 91 98 08 et le gaec Barret P et N, les Bontemps, 18170 Le Chatelet, tél 02 48 56 65 74 ou 06 13 54 51 57 ou 06 83 28 32 15 vous invitent à une visite d'élevage au pré les 22, 23 et 24 septembre 2011 av. accueil permanent pendant 3 jours. Grand choix de males reproducteurs de l'année et taureaux de 18 mois, issus de TB origines de champions. Toutes garanties sanitaires et livraison assurée. Prix raisonnables. Le meilleur accueil vous sera réservé

18 - Vends 10 taureaux limousins, non inscrits, 10 mois, 1.220 euros HT
✆ 06 14 40 22 10

18 - Vends taureau HBC RJ reconnu, vêlage facile, 4 ans, fils de Nécessaire, TGS, 3.000 euros à débattre.
✆ 02 48 76 23 41

21 - Vends génisses 30 mois pleines et reproducteurs Charolais 18 mois, G.S. Gérard Virely, 21460 Epoisotte.(3302)
✆ 03 80 96 44 68

21 - VENDS veaux reproducteurs charolais inscrits HBC. EARL G. Musset 21230 Allerey (réf. 3603)
✆ 03 80 84 10 55

21 - VENDS taureaux charolais 18 mois, très bonne conformation, type viande. EARL Cornesse Alain. (réf. 3712)
✆ 03 80 84 32 25

21 - VENDS taureaux charolais 18 mois, «quatre à vendre» dont deux vêlage facile, HBC. EARL Godot Eric (réf. 3708)
✆ 06 81 17 54 49

21 - VENDS taureaux 18 mois, - veaux reproducteurs HBC ou non, fils de Tolman, FN 116 de Courteline, 3ème prix d'honneur Semur en Auxois. Lucand François 21210 Molphey (réf. 370A)
✆ 06 76 52 81 85 - 03 80 64 04 44

21 - Elevage Levoyet Herd Book Limousin VEND reproducteurs 17 mois, broutardes reproductions. (réf. 3713)
✆ 03 80 23 68 04

38 - 73-38 Vds 3 génisses prêtes Montbéliardes et Abondance + 2 juste saillies TGS livrées.
✆ 06 81 70 28 76

42 - Vds taureaux Holstein noir et rouge, montbéliard, prêt à saillir, grande origine + génisses prêtes, poss. livraison
✆ 06 89 30 04 69

42 - Vds 15 génisses charolaises, terme 09/10/11, IBRA
✆ 06 11 40 01 06/ 04 77 66 11 80

42 - Vds taureau 2 ans et demi, issu IA, Arménien gén. 18 m., mâles 9M, vaches pleines pur Aubrac
✆ 06.72.38.34.40

42 - Vds taureau salers 3 ans, Ori Hurleur Morvan Gitan Docile, écorné, inscrit HBS
✆ 06 25 69 89 60

58 - VENDS taureaux 18 mois charolais. Boulin Gilbert - Sermages (réf. 3705)
✆ 03 86 84 21 44

63 - AV taureaux, vaches et génisses prêtes 18 m, velles salers, inscrit HBS, élev. docile
✆ 06 71 44 68 23 / 06 31 45 00 90

69 - VDS taureaux charolais HBC, 18 mois, TB origine, vêlage facile, TGS
✆ 04 74 63 49 93 - 06 85 73 49 86

69 - Portes ouvertes 23 et 24 sept. élevage Grange 69310 Savigny HBC TGS vds veaux repro + taureaux 18 mois + génisses pleines.
✆ 06 31 41 82 83

69 - Achète bons broutards charolais mâles et femelles non OGM. Règlement assuré.
✆ 06 80 44 67 41

69 - Vds troupeau laitier Montbéliard velées ou en lactation + génisses prêtes + génisses prêtes cause cessation CL TGS.
✆ 04 74 05 65 96

69 - Vds vaches Montb. au lait + boucs Saanen.
✆ 04 74 70 13 33

71 - Vds taureaux 18 mois, veaux de l'année, HBC, T B qualité, origine, TGS. M. Devillard, 71800 Dyo.
✆ 06 81 90 94 97

71 - Gaec Delorme Lournand 71, HBC, vd 30 bons veaux repro. charolais ; 7 TX 18 mois, 1 viande, 1 vêl. facile, 15 génisses 18 m.
✆ 06 80 20 46 47

71 - Vds taureaux Holstein 12 mois et 2 vaches FV pour élever veaux, prix modérés.
✆ 06 84 51 71 10

71 - Vds 2 génisses jersiaises, terme octobre 2011, race pure IA, TGS, mère CL.
✆ 06 08 34 22 13

71 - Vds veaux repro. HBC, origine IA, 18 mois et trx 5 ans pour repro. et croisement, type viande.
✆ 06 74 49 76 31

71 - Elev. limousin Jouanin vend tx 18 mois, TGS, TBO, HBL ou non, très calmes, gén. pleines.
✆ 03 85 25 36 41 H.R.

71 - Les Éleveurs des Monts du Charolais vous invitent le 23 septembre 2011 à leur vente de taureaux 15/20 mois. Livraison possible. JF Loreau. www.giemontsducharolais.com
✆ 06 72 99 64 62

71 - Cse cess. vds jeunes vaches limousines suitées ou non, génisses 30 et 18 mois, tx 7 et 2 ans, vaches charolaises.
✆ 06 30 05 77 89

71 - En Saône-et-Loire, les 23 et 24 sept. 2011, portes ouvertes expo-vente de reproducteurs charolais HBC, ttes catégories. Elevage Ciron Richard, 71 Chassy : 06.08.02.84.56 ; Elevage Gaudet Fabien et Jean-Louis, 71 Marly/Arroux : 06.62.14.35.44 ; Elevage Mateuil Guillaume, 71 Oudry :
✆ 06 85 67 72 75

71 - Dans le haut clunysois, journées commerciales, 30 sept., 1 et 2 oct., 4 élevages charolais réunis sous un même bâtiment «la gare», Dompierre-les-Ormes, 35 taureaux 18 mois, taureaux adultes, veaux de l'année ; dimanche tout public : journée découverte produits locaux ; buffet et buvette, présence champion du monde boulangerie 2009. Gaec Bénas Lemière HBC, 06.87.41.16.23 ; EARL Gatille non HBC, 03.85.50.46.08 ; Gaec Gatille non HBC, 03.85.50.43.58 ; Gaec Mathieu HBC,
✆ 06 88 92 01 18

71 - Elevage HBC Gaec Pichard vous propose en permanence la vente de veaux et de tx de 18 mois reproducteurs. Prix raisonnable. 71410 Sanvignes-les-Mines
✆ 03 85 67 04 53 ou 06 74 08 93 60

71 - Elevage Charolais HBC - Gaec Bonnot Fernand et fils. Portes ouvertes les 30 sept. 1er et 2 oct. 2011, 71120 La Guiche. Vente de veaux mâles de l'année, 15 génisses de 18 mois, 50 taureaux de 20 mois, 20 laitonnes. Bonnes qualités, livr. pos., prix raisonnables. Buvette. **http://gaecbonnot.free.fr.**

Caprin

07 - Vds 40 chèvres + 1 bouc 1 à 5 ans mise bas janvier 100 euros l'une élèv. AB
✆ 04 75 06 84 06

42 - Vends 50 chevrettes Saanen, mise bas 15/10 + 50 saanen + 30 alpines, née 02/2011 + boucs
✆ 06.77.76.28.71

69 - Cse cessation, vds 80 brebis préalpe du sud pleines race rustique bonne conf.
✆ 06 72 81 46 23

71 - Vds boucs alpins, indemnes CAEV CSO tremblante. chevenetachevre.com
✆ 03 85 34 84 78 06 12 10 67 10

Ovin

21 - VENDS béliers reproducteurs Texel gros et bien conformes. (réf. 3711)
✆ 03 80 84 32 25

38 - Vds agnelles béliers Rouge de l'Ouest, Eleveur sélectionneur.
✆ 06 13 77 11 16 ou 04 74 88 12 30

38 - Vends 2 très beaux béliers Préalpes - cause consanguinité.
✆ 06 13 17 52 29 ou 04 76 59 22 67

42 - Vds béliers reproducteurs Suffolk, magnifiques, père inscrit, sanitaire OK
✆ 06 15 21 33 07

58 - VENDS 25 brebis repro. à mettre au bélier, IDF pure. (réf. 2602)
✆ 03 86 50 10 29 - 06 81 35 37 84

71 - Vds antenais, agneaux, agnelles charollais, inscrits ou non, vac. FCO, repro.
✆ 03 85 24 02 75 ou 06 80 32 10 83

Porcin

69 - Vends truies pleines.
✆ 04 74 70 94 03

Chien

07 - Vds chien Border Collie né le 06/07/2011 parents bon berger mère 250269801616078
✆ 06 74 02 34 31

38 - Vd 1 chiot Fuave de Bretagne Basset tat 2GVU647, 6 mois parents LOF extra petit gibier.
✆ 04 74 28 90 34 HR 06 71 04 10 97

67 - Vends chiots Wachtelhund LOF 2 femelles 650 Ä, livraison gratuite France entière, mère 2FKJ 704
✆ 06 85 82 67 62

71 - Vds chiots Berger allemand, nés le 16.06.2011, 4 F, n° mère 250269602211809.
✆ 06 83 13 82 29

RENDEZ-VOUS D'ÉLEVAGES À NE PAS MANQUER !

EARL GABORY JEUX-LES-BARD (21)
Élevage charolais HBC - Tel. 03 80 96 79 42 - 06 87 43 40 33
JOURNÉES COMMERCIALES À L'ÉTABLE
les 23, 24 et 25 SEPTEMBRE
Présentation des veaux de l'année,
GRAND CHOIX de taureaux et de génisses de 18 mois.
Le verre de l'amitié vous sera offert - TOUTES GARANTIES SANITAIRES

Élevage charolais inscrit
EARL TOUILLON-MOIRON
Le Grand Saisy - 58300 DECIZE - Tel. 03 86 25 04 28 - 06 19 82 08 94
Journées **PORTES OUVERTES**
Vendredi 30 sept., samedi 1er, dimanche 2 octobre
• Visite au pré ou à l'étable selon le temps • Vente mâles 1 et 2 ans •
• Vente de femelles 18 mois et pleines sur site de l'Yonne •

JOURNÉES PORTES OUVERTES
23 ET 24 SEPTEMBRE 2011
GAEC STAR 2000 - Messieurs PERRAUDIN
Ferme du Bourg - 71760 Marly-sous-Issy - Tél. 06 14 24 87 52 - 06 22 92 16 72
Elevage HBC - Indemne I.B.R., visite de l'élevage au pré, reproducteurs Charolais, taureaux de 18 mois, veaux mâles de l'année issus de vêlages faciles.
Toutes garanties sanitaires - Indemne I.B.R.
Assurance des reproducteurs offerte à l'occasion de votre achat pendant les Portes Ouvertes

2 ELEVAGES CHAROLAIS HBC
***PORTES OUVERTES** le 30 septembre & 1er Octobre*

EARL CYPRÈS
Jacques et Nicolas
PRON
58340 MONTIGNY/CANNE
03 86 50 04 23
06 07 59 57 23

THIERRY CYPRÈS
LE PONT
58340 MONTIGNY/CANNE
03 86 50 06 02
06 08 69 54 03

***VENTE** de 60 veaux de l'année*
• 10 taureaux 18 mois • 2 taureaux adultes
Génisses pleines terme décembre TGS

LE GAEC GAUTHÉ VOUS PROPOSE
60 veaux reproducteurs à 14h30
vaches et génisses pleines à 10h30
À UNE VENTE ORGANISÉE LE VENDREDI 30 SEPTEMBRE
au Domaine St Etienne, 58290 Vandenesse
Visite à partir de 9h00

Élevage charolais inscrit
Gaec CADOUX Bernard et fils
89420 St André en Terre Plaine - Tel. 03 86 32 53 33 - 06 89 18 05 87
Journées PORTES OUVERTES • Visite de l'élevage (au pré)
les 23, 24 et 25 septembre 2011
100 mâles reproducteurs de l'année - 30 taureaux et 30 génisses de 18 mois vaches pleines et suitées

SOTTY B.
CREUSEVEAUX - 71760 GRURY
Tél. 03 85 84 82 80
ELEVAGE BOVINS HBC
PORTES OUVERTES
23 et 24 septembre 2011
Vente de reproducteurs dont nombreux descendants Prix d'honneur Gueugnon 2008

EN SAÔNE-ET-LOIRE
VENDREDI 23 et SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2011
3 élevages charolais vous accueillent à leurs
Portes Ouvertes
de reproducteurs charolais HBC - Mâles de l'année - Taureaux 18 mois - Taureaux adultes

Elevage Ciron Richard	Elevage Gaudet Fabien et Jean-Louis	Elevage Mateuil Guillaume
71130 Chassy	71420 Marly/Arroux	71420 Oudry
Tél. 06 08 02 84 56	Tél 06 62 14 35 44	Tél. 06 85 67 72 75

RENDEZ-VOUS D'ÉLEVAGES À NE PAS MANQUER !

JOURNÉES PORTES OUVERTES
> Les 23, 24 et 25 septembre

Élevage charolais **EARL de Beaumont et Guenot Nicolas,** Beaumont
58230 Alligny-en-Morvan - VISITE D'ÉLEVAGE AU PRÉ

A VENDRE PRIX RAISONNABLES
- **Taureaux 18 mois**
- **Veaux reproducteurs (fils de COLBERT)**

1er prix d'honneur Junior Avallon 2008 et 2009, 1er prix Semur-en-Auxois 2008 et 2009, 1er prix Autun 2008, 2ème prix la Roche-sur-Yon 2009), participation Paris 2010, 2ème prix Marault 2011.

03 86 76 12 83 / 06 70 34 71 84
site : pagesperso.oranges.fr/earldebeaumont

INÉDIT dans la région

DES ÉLEVEURS LIMOUSINS vous proposent leur meilleur choix de reproducteurs(trices) les **16, 17, 18 SEPTEMBRE**

VENEZ DÉCOUVRIR LES ÉLEVAGES
- BREUGNOT François - Rangleau 58120 Blismes 06 76 29 30 60
- Earl de CHAUVETIERES - Chauvetières - 58170 Flety - 06 10 34 28 10
- THOULE David - Le Couault - 58340 - Diennes Aubigny - 06 10 09 65 69

Élevage HBC
TRINQUET Gilles
vous ouvre ses portes les **23-24 et 25 septembre**
seront proposés :
25 veaux d'1 an dont vêlages faciles et taureau adulte
58 Moulins Engilbert
03 86 84 23 63 - 06 84 04 06 89

Fabienne et Jean-Michel
CHATILLON
Elevage HBC aux Angles
71190 MESVRES
03 85 54 45 04

PORTES OUVERTES
Les 23, 24 et 25 septembre 2011
Veaux, taureaux de 18 mois, exposés au pré. Prix raisonnables

Les Ets BIGALLET présents sur le site exposeront leur gamme d'aliment. (Un Big Bag d'aliment et divers lots à gagner)

PORTES OUVERTES
23, 24, 25 septembre
- 40 veaux de l'année
- 10 taureaux 18 mois
- 2 adultes
- 10 laitonnes
- Inscrits HBC ou non
- Disponible à la vente

le meilleur accueil vous sera réservé

MONTCHARMONT Roland
Magny, 58170 Millay
Tel. 06 14 09 77 66
06 09 74 90 23- 06 16 36 19 68

PORTES OUVERTES le 16, 17, 18 septembre
Élevage LUCAND François - 21 Molphey - Tel. 06 76 52 81 85
Taureaux 18 mois, veaux reproducteurs
Fils de Tolman FN 116 - Fils de Courteline - 3ème prix d'honneur de Semur en Auxois

PORTES OUVERTES
les 16, 17 et 18 septembre

POUPON Jean-Michel et Mathieu	POUPON Didier EARL de Chanaux
Le Tillot - 58170 CHIDDES	Chanaux - 58170 FLETY
06 22 22 86 46 - 06 12 19 47 56	06 19 55 14 20 - 03 86 30 82 95
Élevage HBC	*Élevage non inscrit*

Veaux de l'année, taureaux 18 mois et adultes à 10 km de Luzy

PERRIN Guy • 03 86 85 06 37 • 06 87 48 78 23
Theury, 58120 St Léger de Fougeret
Élevage HBC vous invite à découvrir son troupeau
LES 16, 17 & 18 SEPTEMBRE
Le meilleur accueil vous sera réservé

Profitez de cet emplacement pour annoncer vos PORTES OUVERTES d'ELEVAGES !

EXPO VENTE **Les 23 et 24 septembre 2011**
- **Elevage HBC - Michel Deschamps**
 "Sérandet" à Issy-l'Evêque - Tél. : 06 10 96 66 29
- **SCEA des Buffots - Les Buffots**
 71760 Grury - Tél. : 06 75 85 30 43

1 paillette de semence **offerte** pour chaque acheteur

EA 2455

Veaux de l'année - Taureaux 18 mois - Génisses 1 an, 18 mois. Prix raisonnable
IBR A, vaccinés FCO - Livraison assurée - *Le meilleur accueil vous sera réservé*

Les éleveurs du G.E.R.C.E.L.A. ont le plaisir de vous annoncer l'organisation de leur grande journée:

VENTE AUX ENCHERES & VENTE AMIABLE DE REPRODUCTEURS CHAROLAIS H.B.C.
Mercredi 21 septembre 2011 à 14 heures
à la Ferme du Marault à Magny-Cours 58470

Exposition des animaux et Vente amiable à partir de 9 heures
(catalogue sur simple appel au 03 86 58 16 03 ou 03 86 21 08 60)
Email: gercela@orange.fr
Retrouvez la liste des animaux présents à la vente aux enchères sur notre site internet: www.gercela.com
Possibilité de restauration sur place

PORTES OUVERTES
23-24 et 25 septembre
GAEC BEAUZON Frères
CORCELLES 58 PREPORCHE
Taureaux 18 mois
Veaux de l'année HBC, IBRA, TGS
03 86 84 21 53 / 06 58 95 93 59

PORTES OUVERTES les 23, 24 et 25 septembre
SCA LEMAITRE Raymond, Chevanes, 58 Monteron
ELEVAGE CHAROLAIS HBC
Vend 40 reproducteurs veaux et 18 mois TGS IBRA
Tel. 03 86 30 61 65

CHEVALIER Jean
Les Vincents - 71190 MESVRES
PORTES OUVERTES
23, 24 et 25 septembre
Expo vente d'animaux reproducteurs
HBC ou non. Taureaux 18 mois, vaches pleines.
TGS prix raisonnables - Cheptel vacciné FCO
Tél. 03 85 54 49 69

3 ÉLEVAGES CHAROLAIS HBC
vous ouvrent leurs portes les **16 - 17 et 18 SEPTEMBRE**
pendant 3 jours

LACOMBE Éric	EARL BERGER Père & Fils	MARTINET Damien
Hiry - 58250 Ternant	Lenteur - 58250 Ternant	*(Ancien élevage Guérin)*
06 70 91 40 86	06 25 72 20 74	Le Petit Satenot
	06 03 61 72 87	58250 Ternant
		06 50 30 32 26

Exposition au pré de taureaux adultes, taureaux 18 mois, veaux, laitonnes.
Qualification IBR : A - TGS • Vaccination FCO 1 et 8

3 ÉLEVAGES CHAROLAIS HBC

Élevage EARL CHARETIER Pierre	Élevage GAEC JEANDAUX Père&Fils	Élevage VAGNE Patrice
Les Champs Loyaux	Les Ecots	Angly
58270 ANLEZY	58160 LA MACHINE	58270 VILLE LANGY
Tel. 03 86 60 23 29	**Tel. 03 86 50 83 48**	**Tel. 03 86 60 20 55**
Port. 06 37 43 86 56	**Port. 06 17 51 23 76**	**Port. 06 73 68 10 64**

Vous invitent à une visite d'élevage au pré les 23, 24 ET 25 SEPTEMBRE 2011
Avec un choix de 60 mâles reproducteurs de l'année, taureaux 18 mois, laitonnes, génisses et 30 mois pleines.
Issus de très bonnes origines de champions.
Toutes garanties sanitaires. ***Prix raisonnables***
Le meilleur accueil vous sera réservé

CÔTE D'OR

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 août 2011 à Saulieu, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique.
Dénomination sociale : EURL Denis Bruley
Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique
Objet : abattage et négoce de bois de chauffage.
Capital social : 10 000 euros
Siège social : 18 rue de l'ingénieur Jean Bertin 21210 Saulieu.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Gérant : M. Denis Bruley, demeurant 18 rue de l'ingénieur Jean Bertin 21210 Saulieu.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de Dijon (Côte d'Or)
Pour avis et mention, le gérant

AL21377486

SCP Jean-Louis Baut
et Ludovic Baut
Notaires associés
52 boulevard Carnot
21000 Dijon

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me Jean-Louis Baut, notaire à Dijon (21000), le 30 août 2011, enregistré au SIE de Dijon Nord le 06/09/2011 bord. n° 2011/1 293 Case n° 1, des statuts de la société suivante :
Dénomination sociale :Horizon
Forme :Société civile
Siège social :2 rue de Lorraine 21850 Saint Apollinaire
Durée :50 années à compter de l'immatriculation au RCS de Dijon.
Objet social :l'acquisition, l'exploitation par bail, location, ou autrement de tous immeubles.
Capital social :1 000 euros divisé en 100 parts de 10 euros chacune.
Montant des apports en numéraire :1 000 euros
Gérance :Madame Marie-Laure Régine Suzanne Roger, née à Chateaudun (Eure et Loir) le 9 juillet 1963, demeurant 2 rue de Lorraine 21850 Saint Apollinaire.
Modalités des cessions de parts sociales :Les cessions de parts sont soumises à l'agrément de la gérance dans les conditions prévues par les statuts.
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.
Pour avis et mention
Me Jean-Louis Baut, notaire

AL21377513

MODIFICATION DE CAPITAL

MONTRIEUX

Société Civile
au capital de 1.351.600 €
Siège social
Champagne sur Vingeanne
(21310) Rue Haute
490 324 803 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er septembre 2011, le capital a été réduit de 740.000 €uros, par rachat des parts sociales et remboursement d'apports, pour être ramené de 1.351.600 € à 611.600 €.
Les articles 6 (Formation du Capital) et 7 (Capital) des statuts ont été modifiés en conséquence.
La gérance

AL21377507

C.B.E.

Société à responsabilité limitée
au capital de 707.760 euros
Siège social
22, allée du Pigeonnier
21490 Orgeux
378 894 232 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 9 septembre 2011, le capital a été augmenté en numéraire de 15.008 euros pour être porté à 722.768 euros.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de Dijon.

AL21377511

NON DISSOLUTION

BOURGOGNE FINANCE

Société à responsabilité
limitée au capital de 20 200 €
Siège social
6 rue Alix de Vergy
21000 Dijon
RCS Dijon 487 967 143

Aux termes d'une délibération en date du 29 janvier 2010, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
La gérance

AL21377493

NOMINATION

CARFI

Société Anonyme à Directoire
et Conseil de Surveillance
Au capital de 3 202 000 Euros
Siège social
10 Rue Docteur Quignard
21000 Dijon
R.C.S Dijon 380 810 382

Le Conseil de Surveillance a nommé en qualité de membres de Directoire, pour une durée de six années, à compter du 01/08/2011, Monsieur Xavier Lucand, demeurant 11 Rue Paul Lippe 21000 Dijon et Monsieur Roger Ciccardini demeurant 30 D Rue Louise Michel 21240 Talant
Monsieur Xavier Lucand a par ailleurs été nommé Directeur Général.
Mention sera faite au RCS Dijon.

AL21377495

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
DETAIN-ET-BRUANT : Parcelles en nature de terre et pré
11 ha 49 a 50 ca - Champs de l orme: ZA-3(A)-3(BJ)-3(BK) - Detain: ZK-52 - En fermont: ZA-11(A)-11(BJ)-11(BK)
Parcelles libres à partir de septembre 2013.
MASSINGY-LES-VITTEAUX : Parcelles en nature de pré
1 ha 20 a 51 ca - Au dessus des vignes: ZI-23-47[22] - Les migneres: ZI-24(B)-24(AJ)-24(AK)
TURCEY : Parcelles en nature de terre et pré
4 ha 15 a 70 ca - Aux dames ginottes: ZS-47(A)-47(B) - La guenade: ZP-24(J)-24(K) - Sous fays: ZT-14
Objectif : Maintien de l'exploitant
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 03/10/2011 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterand 21850 Saint Apollinaire, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21377516



La SCEA LE GOUZ, immatriculée au RCS de Dijon sous le n° 529 014 854 a réuni en assemblée générale ordinaire, au siège social fixé au 38, rue Porte de Bessey 21310 Bèze, ses associés en date du 06/09/2011 qui ont approuvé la nomination d'un cogérant : Monsieur Girard François.
Pour avis et mention
La gérante, Madame Le Gouz de Saint Seine Françoise

AL21377509

PLASTO

(nouvelle dénomination
au 28 juillet 2011
PLASTO TECHNOLOGIES)
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 000 euros
Siège social : Chenôve (21300)
44 rue de Longvic
433.842.002 RCS Dijon

L'AGO du 23 juin 2011, après avoir pris acte de la démission de Monsieur Gérard Rivière de ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant de la Société, avec effet du même jour, a désigné en ses lieu et place :
- la société KPMG Audit IS, dont le siège est à Paris la Défense (92939), 3 cours du Triangle.
Pour avis : le Président

AL21377510

POURSUITE D'ACTIVITÉ

Société Coopérative Agricole
Les Coteaux Bourguignons
15 rue des Blés
21700 Nuits St Georges
agréée sous le n°N 1967

Le 11 Mai 2007, les associés de la coopérative ont décidé dans le cadre des décisions extraordinaires, la continuation de la coopérative pour une durée de 30 ans.
Mention sera faite au RCS de Dijon.

AL21377515

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

E.T.C.

SARL au capital de 6 000 €
Siège social
18 place Galillée 21000 Dijon
534290598

En date du 31/08/2011, le gérant a nommé en qualité de gérant M. Bouzid Aziz, demeurant 13 allée Lazare Carnot 21240 Talant en remplacement de Othmani Marabout Aymen démissionnaire à compter du 31/08/2011.
Modification au RCS de Dijon

AL21377505

Société Coopérative Agricole
Les Coteaux Bourguignons
15 rue des Blés
21700 Nuits St Georges
agréée sous le n°N 1967

Par délibération en date du 07 Juin 2011, les administrateurs de la coopérative ont désigné Monsieur Olivier Lenoir, résidant Ferme des Genévrières, 21910 Saulon la Chapelle, comme nouveau Président de la Coopérative, en succession de Monsieur François Bonnetain, démissionnaire.
Le Conseil d'Administration

AL21377514

CESSION

AVIS DE CESSION DE BRANCHE D'ACTIVITE
Suivant acte sous seing privé en date à Rouvray du 26 août 2011, enregistré au SIE de Dijon nord le 7 septembre 2011, bordereau 1299, case 15,
La société TRANSPORTS PELLICIOLI Germain, SARL au capital de 89 000 €, dont le siège social est 114, rue du Général Leclerc ,Âi 21530 Rouvray, immatriculée au RCS de Dijon sous le n° 447 673 146,
A cédé à la société GROUPE CAYON, SAS au capital de 1 500 000 €, dont le siège social est 29 rue Louis Jacques Thénard ,Âi 71100 Chalon sur Saône, immatriculée au RCS de Chalon sur Saône sous le n° 400 519 005,
La branche d'activité constituée de la liaison « traction Laurent Pneus » exploitée à Rouvray (21530), 114, rue du Général Leclerc, pour laquelle le cédant est immatriculé sous le n° 447 673 146 RCS Dijon moyennant le prix de 70 000 euros, avec entrée en jouissance au 28 août 2011 à 22 heures.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, à l'adresse du fonds dont dépend la branche d'activité cédée.
Pour avis

AL21377512

FUSION

SODIFI
SARL au capital
de 228.000 €uros
Siège social
Dijon (21000) 26 Rue de Mayence
428 290 258 RCS Dijon

G.L.
Société Civile
au capital de 1.600 €uros
Siège social : Dijon(21000)
26 Rue de Mayence
431 767 326 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 septembre 2011, les associés de la Société SODIFI ont approuvé le projet de fusion signé avec la Société G.L., les apports effectués ainsi que leur évaluation.
La Société SODIFI étant propriétaire de la totalité des parts de la Société absorbée depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon, la fusion n'a pas donné lieu à une augmentation de capital. La Société G.L., absorbée, a, du seul fait de la réalisation définitive de ladite fusion, été dissoute de plein droit, sans liquidation, à la même date. Ladite opération a dégagé un boni de fusion de 866.609,44 €.

AL21377508

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

EARL DE FREDEFOND

Frédefond - 58250 La Nocle Maulaix
Capital de 212 513,93 €
RCS Nevers : 388 355 927

RÉPARTITION PARTS SOCIALES
Par arrêt n°353 du 12 mai 2011 de la Cour d'Appel de Bourges, il a été procédé à la nouvelle répartition des 13.940 parts sociales à l'associé unique, M. Petit Stéphane.
Pour avis, la gérance

AL58377317

ETABLISSEMENTS GADET FRANCOIS

Sarl au capital de 86 911,18 euros
Siège social
109 Bis Avenue de Verdun
58300 Decize
RCS Nevers 721880599

Aux termes d'une délibération en date du 5 septembre 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité d'achat, vente et locations de biens mobiliers (dont bateaux), prestations diverses, dont facturation de mission de conseil, d'assistance dans le domaine commercial, et gestion immobilière ; de transférer le siège social du 109 Bis Avenue de Verdun, 58300 Decize au 156 Avenue de Verdun, 58300 Decize à compter du 01 septembre 2011, et de modifier en conséquences les articles 2 et 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL58377571

FIDAL
Société d'avocats
8 avenue du Général de Gaulle
03700 Bellerive sur Allier

ETABLISSEMENTS DALLOIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 48.000 euros
Siège social
101 Route de Moulins
58300 Decize
331 170 100 RCS Nevers

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 29 août 2011, l'objet social de la société a été étendu à l'exploitation d'un fonds de commerce de garage automobile, carrosserie, peinture, mécanique, réparation, entretien, dépannage de tous véhicules, l'achat, la vente, la location de véhicules automobiles neufs ou d'occasions, de carburants, de lubrifiants, de pièces détachées de toute nature et tous produits et accessoires automobiles. En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié.
Pour avis.

AL58377573

EARL GUYARD

Société civile au capital
de 10.920 euros
Le Bourg - 58190 Vignol
RCS Nevers - 522.246.081

Transformation de l'EARL en GAEC
Par acte sous seing privé en date du 8 juillet 2011, a été transformée l'EARL Guyard en GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun Guyard dont le siège social est fixé à Le Bourg -58190 Vignol
Le groupement a été reconnu par le Comité d'Agrément des GAEC le 8 juillet 2011
Forme : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : GAEC Guyard
Siège social: Le Bourg - 58190 Vignol
Associés gérants : M. Guyard Pascal - Le Bourg - 59190 Vignol, M. Guyard Daniel -La Brosse- 58190 Ruages et M. Guyard Thierry - Vaux - 58190 Saizy
Capital social : 393.270 euros divisé en 39.327 parts de 10 euros représentant de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : Il sera procédé à une inscription
modificative au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, La gérance

AL58377576

S.L

Société en nom collectif
au capital de 10 000 euros
Siège social :
23 Rue Benoit Frachon
58640 Varennes Vauzelles
534 160 486 RCS Nevers

Aux termes de L'Assemblée Générale du 12 septembre2011, il a été décidé
- 1 : de compléter l'objet social pour l'activité tabac en incluant la mention : vente de tabac et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ainsi : L'exploitation d'un fonds de commerce de bar, boissons à emporter, restauration rapide, ventes de confiseries et bimbeloteries, ventes de télécartes, loto, loterie situé 23 Rue Benoit Frachon 58640 Varennes-Vauzelles, auquel est annexée la gérance d'un débit de tabac, vente de tabac, exploité dans le même local.
- 2 de valider la démission de la co-gerante, Madame Chauveau Solen, à compter de ce jour, Monsieur Chauveau Laurent restant seul gérant de la SNC S.L.
Pour avis
La Gérance

AL58377586

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 07/09/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif de :
Rousseau Jean-Luc
58210 Parigny la Rose
RCS 58 : 484 790 944
Le Greffier

AL58377580

Par jugement en date du 07/09/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SEIXAS Michel
19, av. Jean Jaurès
58600 Fourchambault
RCS : 423 735 430
Le greffier

AL58377581

AVIS DE CONSTITUTION

EARL SAUVAGET ALAIN ET FRANCK

Au capital de 353.500 euros
Le Montelier - 58250 St Seine

Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la société EARL SAUVAGET Alain et Franck prenant effet au 1er septembre 2011 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile à Responsabilité limitée
Objet: activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL SAUVAGET Alain et Franck
Siège Social : Le Montelier, 58250 St Seine
Associés Gérants : Mrs Sauvaget Alain et Franck, demeurant
Le Montelier, 58250 St Seine
Capital Social : 353.500 euros divisé en 3.535 parts de 100 euros représentant de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du
Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, les fondateurs

AL58377295

Avis est donné de la constitution de l'EURL : «KILIK Bâtiment» au capital de 1000 euros. **Siège social :** 4, rue Bernard Palissy 58000 Nevers. **Objet :** Construction, rénovation, ravalement de façade. **Durée :** 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers. **Gérant :** M. Eduard CLERI 4, rue Bernard Palissy 58000 Nevers nommé pour une durée indéterminée.
Le gérant

AL58377568

Avis est donné de la constitution de l'EURL : «Kajjea» au capital de 5000 euros. **Siège social :** 14, rue Franchey D'esperet 58000 Nevers. **Objet :** Boucherie. **Durée :** 99 ans à compter de 'immatriculation au RCS de Nevers. **Gérant :** M. Youssef KAJJEA Domicilié 13 rue Louis Bodin 58640 Varennes-Vauzelles nommé pour une durée indéterminée.
Le gérant

AL58377569

Avis est donné de la constitution de la SARL: «SERVICES PARE-BRISE» au capital de 1500 euros. **Siège social :** 4, rue du 14 Juillet 58000 Nevers. **Objet :** Réparation automobile. **Durée:** 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers. **Gérant :** M. Moussa FARHAT demeurant 21, rue Maréchal Lyautey 58000 Nevers nommé pour une durée indéterminée.

AL58377570

Maître Dominique Martin
Notaire
1 rue Saint-Martin
BP 122
Nevers 58001

Aux termes d'un acte reçu par Me Dominique Martin, Notaire à Nevers le 06/09/2011, enregistré à la Recette des Impôts de Nevers le 8/7/2011, bordereau 2011/1147, case n° 1, extrait 2677, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : société civile immobilière
Dénomination sociale : SCI DSVG
Siège social : La Fermeté(58160) 18 Rue du Champ Billard
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers.
Objet social : L'acquisition, l'exploitation par bail, location, ou autrement de tous immeubles.
Capital social : 100 € divisé en 100 parts de 1 € chacune numérotées de 1 à 100. Apports en numéraires.
Répartition des parts sociales : Monsieur Didier SENEPART les parts numérotées de 1 à 50 et Madame Valérie GAUTHE les parts numérotées de 51 à 100.
Gérance : Monsieur Didier SENEPART et Madame Valérie GAUTHE, sont nommés co-gérants de la société, pour une durée indéterminée.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis et mention
Me Dominique Martin, Notaire

AL58377574

Novo Conseils
Société d'Avocats
15, rue Adam Billault
58000 Nevers

Acte sous seing privé du 24 août 2011
Forme : Société à responsabilité limitée
Dénomination :Holding Proxy Investissement en abrégé H.P.I.
Siège social :Nevers (Nièvre) 53, rue Albert Camus
Objet :
- la propriété et la gestion de tous biens meubles et immeubles,
- l'administration d'entreprises, toutes activités de conseil et d'assistance aux entreprises en matière de management, d'organisation, de contrôle, d'information et de gestion,
- les conseils, l'assistance et l'ingénierie en matière financière,
- les conseils et l'assistance aux entreprises en matière de relations publiques et de communication interne comme externe, toutes études de marché, promotion de ventes et publicité.
Durée :99 ans
Capital :20 000 euros
Gérance :
- Monsieur Francis Laroche demeurant à Nevers (Nièvre) 15, rue de la Fosse aux Loups.
- Monsieur Eric Pichon demeurant à Fourchambault (Nièvre) 37, boulevard Boigues.
Immatriculation : au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
Pour avis : la gérance

AL58377583

Novo Conseils
Société d'Avocats
15, rue Adam Billault
58000 Nevers

Acte sous seing privé du 24 août 2011
Dénomination sociale :Entreprise de Gestion Immobilière-58 en abrégé EGI-58
Forme :Société civile immobilière
Capital :20 000 euros
Siège social :Nevers (Nièvre) 53, rue Albert Camus.
Objet :
L'acquisition par voie d'apport ou autrement, la gestion, l'administration, l'exploitation, la location, tant comme bailleresse que comme preneuse, à court terme ou à long terme, de tous immeubles, biens et droits immobiliers de toute nature, dont elle pourra devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque.
Durée :99 années à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Gérance :
- Monsieur Francis Laroche demeurant à Nevers (Nièvre) 15, rue de la Fosse aux Loups
- Monsieur Eric Pichon demeurant à Fourchambault (Nièvre) 37, Boulevard Boigues.
Cessions de parts sociales : toutes cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément de la majorité des trois quarts des parts sociales.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
Pour avis

AL58377584

DISSOLUTION LIQUIDATION

Novo Conseils
Société d'Avocats
15 rue Adam Billault
BP 306
58003 Nevers Cedex

LES CHAMPS DE COULOIR

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 244,90 euros
Siège social : Dommartin (Nièvre)
Lieu-dit «Aux Champs de Couloir»
R.C.S. Nevers : 317.857.142

Suivant décisions du 30 juin 2011, les associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Le liquidateur

AL58377565

COIFFURE DANIEL

Société à responsabilité
limitée en liquidation
au capital de 7 622,45 euros
Siège social
2, rue du Père de Foucault
58000 Nevers
RCS Nevers 393 113 014

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 31 août 2011, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, 31 août 2011, et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale a nommé en qualité de liquidateur de la société, pour la durée de la liquidation, Monsieur Daniel Rossignol demeurant 14 rue de la Croix St Etienne à Marzy (58180) et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé 2 rue du Père de Foucault à Nevers (58000).
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers et mention sera faite au RCS de Nevers.
Pour avis, le liquidateur

AL58377566

MODIFICATION DE CAPITAL

EARL DOMAINE ALAIN CAILBOURDIN

Exploitation Agricole à responsabilité limitée
au capital de
365 161,09 euros
Siège social
Maltaverne - 58150 Tracy sur Loire
411 068 711 RCS Nevers

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du
26 Août 2011, l'Assemblée générale décide :
- que le capital social sera désormais variable dans les limites suivantes :
- capital minimum légal : 7 500 euros
- capital maximum : 900 000 euros
- de prendre acte de la démission de Monsieur Didier Prince de ses fonctions de co-gérant à compter du 31 Août 2011,
- de nommer en qualité de nouveau co-Gérant à compter du 26 Août 2011 :
Monsieur Loïc CAILBOURDIN
Demeurant à Maltaverne - 58150 Tracy sur Loire
Monsieur Alain CAILBOURDIN est maintenu dans ses fonctions de co-gérant.

AL58377575

NON DISSOLUTION

SARL LE ZOCHAR

Au capital de 10 000 euros
Siège social
8 rue des Boucheries
58000 Nevers
508 039 385 RCS Nevers

Suivant un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 03 septembre 2011, il résulte que les associés, statuant dans le cadre



des dispositions de l'article L 223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.
Pour avis

AL58377577

EDEN CINEMA

SARL au capital de 7 622,45 €
2 rue Saint Agnan
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant délibération de l'A.G.E. du 12/09/2011, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article 68 de la loi du 24 juillet 1966, ont décidé de ne pas dissoudre la société.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le gérant.

AL58377582

SARL LA FERME DE DIVALI

Au capital de 10 000 €
Siège social
La Ferme de la Croix
58120 St Hilaire en Morvan
491 523 296 RCS Nevers

Suivant un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 10 septembre 2011, il résulte que les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.
Pour avis

AL58377585

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

EXPANSION GOLD

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 €
Ancien siège social
70, rue François Mitterand
58000 Nevers
Nouveau siège social
47 bis, rue Henri Bouquillard
58000 Nevers
390 822 187 RCS Nevers

Aux termes de ses décisions en date du 31/08/2011, l'associé unique a décidé à compter du 1er septembre 2011, de transférer le siège social situé à Nevers (58) du 70, rue François Mitterand au 47 bis, rue Henri Bouquillard et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL58377578

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL DU BOUEZ

Le Bouez, 58300 Verneuil
Capital social : 291 610 euros
RCS Nevers : 512 142 845

Par acte sous seing privé en date du 15 août 2011, il a été procédé au retrait de l'associé gérant, M. Valentin Didier,aux entrées des associés gérants, M. et Mme Championnat Didier et Céline, demeurant Domaine de Fleury ,Àì 58110 Tintury et au transfert du siège social, sis dorénavant à «Domaine de Fleury » 58110 Tintury.
Pour avis, la gérance

AL58377296

La location-gérance du fonds artisanal de coiffure sis 2 rue du Père de Foucault à Nevers (58000), consentie à compter du 1er septembre 1993 par acte authentique reçu par Maître François Meurillon, notaire à Nevers (Nièvre), par Monsieur Daniel Rossignol demeurant 14 rue de la Croix St Etienne à Marzy (58180), propriétaire dudit fonds, à la Société COIFFURE DANIEL, SARL au capital de 7 622,45 euros, ayant son siège social 2 rue du Père de Foucault à Nevers (58000), immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 393 113 014, a pris fin le 31 août 2011 à 20 heures.

AL58377567

SARL «ECO-BIO-CHAUFF»

Siège social : La Charité sur Loire
(58400) 42 quai Foch
Capital : 6 000 euros
RCS Nevers : 510 401 151

Aux termes d'une délibération des associés réunis en assemblée générale, en date du 29 juin 2011, il a été pris acte de la démission de Monsieur Jean-Louis Virloget de ses fonctions de co-gérant à compter du 1er juillet 2011.
L'article 13 des statuts a été modifié en conséquence.
- Ancienne mention :
Gérance : Madame Marlène Caille épouse Fourel et Monsieur Jean-Louis Virloget.
- Nouvelle mention :
Gérance : Madame Marlène Caille épouse Fourel
A compter du 1er juillet 2011.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis.
La gérance

AL58377579

➜ CESSION

Suivant acte sous seing privé en date à Nevers (58) du 31 août 2011, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers (58) le 5 septembre 2011, bordereau n° 2011/1 129, case n° 2, la société LAVAL, SARL au capital de 76 224.51 € ayant son siège social à Bourges (18) 82, rue Mirebeau, immatriculée au RCS de Bourges sous le n° 400 679 387 a cédé à la société VICTOR'S, SARL au capital de 15 000 € ayant son siège social à Nevers (58) 70, rue François Mitterand, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 534 055 058, un fonds de commerce de parapharmacie et de soins esthétiques sis et exploité à Nevers (58) 70, rue François Mitterand, moyennant le prix de 300 000 €.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er septembre 2011.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales par la société d'avocats LEXCONSEIL sise à Nevers (58) 3, rue Vauban où il a été fait, à cette fin, élection de domicile.

AL58377564

YONNE

➜ MODIFICATION DE STATUTS

LA BIGASSERIE

SCI au capital de 300 €
Siège Social
19, quai des Sablons
89100 Sens
431 992 098 RCS Sens

Suite au décès de Madame Christine Moreau, co-gérante, le 3 décembre 2003, personne n'a été désignée à son remplacement.

AL89377333

➜ CHANGEMENT DE NOM

Avis de changement de nom patronymique
Monsieur Elie DERAIDJI, né le 08/08/1990 à Sens, Yonne, France, demeurant 41 Quai de l'Yonne, 89100 Sens, agissant en nom personnel, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique, celui de RAFFIER.

AL89377334

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Maitre Florence Merlet
Notaire associé
89250 Seignelay

Suivant acte reçu par Maître Florence Merlet, notaire associée à Seignelay, le 29 août 2011, enregistré au SIE d'Auxerre, le 07/09/2011 bordereau n° 2011/929 case n° 1 Ext 2844, il a été constituée une exploitation agricole à responsabilité limitée suivante :
Dénomination :EARL Vincent Gallois
Siège :Lignorelles (89800), 3 route de Bleigny
Durée :99 années à compter de son immatriculation au RCS
Objet :l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code Rural.
Capital social :490 000,00 € divisé en 4 900 parts de 100 € chacune numérotées de 1 à 4 900.
Apports en numéraire de 2 044,37 €, apports en nature de 545 492,00 € et reprise d'un prêt pour 57 536,37 €.
Gérant : Monsieur Vincent Jean-Paul Gallois, viticulteur, époux de Madame Isabelle Pottier, demeurant à Héry (89550), Le Moulin à Vent.
Clause d'agrément :les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts par la collectivité des associés.
L'exercice social commence le 1er septembre et se termine le 31 août.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis, Me Florence Merlet

AL89377329

Par acte SSP du 15/08/2011 il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination:
SARL FOUET Daniel et Kévin
Capital: 1000 euros
Siège: 13 grande rue, 89440 Dissangis
Objet: Restauration, traiteur.
Durée: 99 ans
Gérant: M. Fouet Daniel 1 Ter Chemin de la plaine, 89100 Rosoy.
Immatriculation au RCS d'Auxerre

AL89377330

Avis est donné de la constitution d'une SARL présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : PERLE D'ORIENT
Forme : SARL
Capital social : 600 €.
Siège social : 21 rue de l'Ecrivain 89100 Sens
Objet :Coiffure.
Durée : 99 années
Gérance : Monsieur Laguili Faecal domicilié 19 place des Champs Plaisants à Sens(89100)
Immatriculation : R.C.S Sens
Pour avis et mention,
Le gérant.

AL89377335

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

ORTHOGAINE

Société anonyme en liquidation
au capital de 38 112.25 euros
Siège : 22 rue de Laurencin
89100 Sens
707 180 345 RCS Sens

L'assemblée générale du 15 juillet 2011 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Joël Lorne de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis

AL89377305

SARL LORAN

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 8 000 euros
Siège social : 6 rue Serbois
89100 Sens
444.517.114 RCS Sens

L'assemblée générale réunie le 30 juin 2011 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Laurent BEUFFE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, le liquidateur

AL89377328

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

GENERAL EQUIPEMENT PARTS SERVICES

SARL au capital de 2000 Euros
14 rue des Noyers,
89140 Serbonnes
499428498 R.C.S. Sens

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 12 septembre 2011 il a été décidé de modifier le capital de la société en le portant de 2000 Euros à 10000 Euros
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Nouvelles mentions :
Le capital social s'élève désormais à 10000 Euros
La nature de l'augmentation de capital consistant en : COMPENSATION DE CREANCES
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL89377338

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

CHAOSPHERE SHOP

Société à responsabilité limitée
au capital de 6 200 euros
19, Chemin de Crec'h Caden
22560 Trebeurden

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23 août 2011, l'assemblée générale décide de transférer, à compter de ce jour, le siège social de la SARL CHAOSPHERE SHOP, du 19 chemin de Crec'h 22560 Trebeurden au 88, route de Verlin 89330 Saint Julien du Sault.
En conséquence de la décision qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'article 4 des statuts.
Le dépôt légal sera effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Sens (89).
Le gérant

AL89377326

➜ NOMINATION

WEBDIA

SARL à capital variable
au capital de 2500 €
Siège social:
30 avenue Vauban, 89100 Sens
529148751 RCS Sens

En date du 17/08/2011, le gérant a nommé en qualité de co-gérant Monsieur Boudon Benjamin, demeurant 60C Avenue du 14 Juillet - 21300 Chenove, à compter du 05/09/2011.
Modification au RCS de Sens

AL89377332

➜ CESSION

Etude de Maîtres Clotilde Tatat,
Emmanuel Arnaud,
Christophe Dugrossy,
Notaires associés à Sens (89100)
28 avenue Georges Pompidou

Suivant acte reçu par Maître Clotilde Tatat, Notaire soussignée, associée de la Société Civile Professionnelle " Clotilde Tatat, Emmanuel Arnaud, Christophe Dugrossy", titulaire d'un Office Notarial à Sens (Yonne) 28, avenue Georges Pompidou, le 31 août 2011, enregistré à Sens, le 6 septembre 2011 Bordereau n° 2011/674 Case n°1 Extrait 2194, Monsieur Frédéric Gilles Jully, boulanger patissier, et Madame Vanina Dominique Madeleine Asselineau, vendeuse en boulangerie, son épouse, demeurant ensemble à Gron (89100) 11 Grande Rue,
ONT VENDU à :
La Société dénommée AU RUISSEAU DES DOUCEURS, société à responsabilité limitée au capital de 3.000,00 EUR, dont le siège est à Gron (89100), 11 Grande Rue, identifiée au Siren sous le numéro 533796645 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.
Représentée par ses deux et uniques associés, savoir :
1ent - Monsieur Pierrick Rémy Damien Grenot
2ent - Mademoiselle Noémie Marie Christiane Lotteau, demeurant ensemble à Chitry (89530) 46 rue du Ruisseau,
Le fonds de commerce de «BOULANGERIE, PATISSERIE, CHOCOLATERIE, vente de produits accessoires à l'activité» exploité à Gron (89100), 11 Grande Rue, pour lequel Monsieur Frédéric Jully est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Sens sous le numéro 450 422 910,
Moyennant le prix de 150.000,00 Euros payé comptant audit acte qui en contient quittance.
L'entrée en jouissance a été fixée au 31 Août 2011.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière publication légale, en l'étude de Maître Clotilde Tatat, notaire associé, 28, avenue Georges Pompidou, BP 426 ,Ài 89104 Sens cedex où domicile a été élu à cet effet.
Pour unique insertion
Le Notaire.

AL89377331

safer Bourgogne Franche-Comté

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
AUXERRE , terre à louer par convention d'occupation provisoire et précaire d'une année
9 ha 24 a 08 ca - Pied de bouquin: YA-89-90
BRION , terre à louer par convention d'occupation provisoire et précaire d'une année
15 ha 73 a 57 ca - ZM-5 ZV-21 ; la croix saint jacques: ZV-20 ; Les latteux: ZE-23
LEZINNES , site artisanal avec 4 280 m2 de hangar couvert
2 ha 97 a 44 ca - Des auvis: AL-1
POILLY-SUR-THOLON - terre
51 a 75 ca - Les sablons: B-1783-1796-1818-1824-1825-1826
TOUCY , bâtiments d'habitation et d'exploitation avec terres, prés et taillis
30 ha 05 a 40 ca - Champ de l orme: E-940[177] - Champs devant: F-310-316-317-321-322-323-324 - Chp de la fontaine de l ep: E-170-171 - L epine: E-172-173-174(A)-174(Z)-175-176(Z)-176[940](A) - La concise: F-283 ; - La ferme de barnaud: F-281 - La piece du taillis: F-328 - Les bazins: E-169 - Les champs guilleriot: F-330-331-332-334-335-336-337 - Les pluches: F-290-292-293 - Les pres benoit: F-449 - Pature de la planchotte: F-294-295-296-298-299-300 - Pature des couillaux: F-285
VARENNES - terre
23 a 70 ca - Le mepillard: ZI-40
CRAIN - friches
8 a 40 ca - Vignes de crain: ZC-61
MAGNY , pré situé dans la future zone d'activité
9 ha 79 a 12 ca - Champs de la porte: ZC-39-40-41-42
MENADES - friches
21 a 55 ca - Flammery: B-62
SAINT-SEROTIN - terre
1 ha 47 a 10 ca - La butte des moulins: ZW-40
SAINT-BRANCHER - pré
94 a 61 ca - Les chaux bretins: F-145 - Pre guyot: AB-163 - Villiers nonains: AB-161
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 03/10/2011 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer 89000 Auxerre, Tél.: 03 86 46 99 74 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL89377337

Transmettez vos annonces légales AVANT LUNDI 17H00

TEL. 03 80 78 90 42
FAX 03 80 70 08 02



Technologie

Comment télécharger légalement sa musique sur le net ?

Face au piratage de la musique, des solutions légales existent pour écouter et acheter ses chansons préférées.

Dans les années 70 et surtout 80, à l'époque des radio-cassettes et des walkman, on enregistrait ses albums, ses 45 tours, ceux de ses amis ou même directement la radio pour se faire ses propres compilations. Le son étant fortement dégradé par rapport à l'original, les ventes de disques puis de CD n'en souffraient pas. Mais avec l'avènement du numérique, des I-pod et autres baladeurs MP3, très vite à l'orée des années 2000, le piratage des chansons a entraîné une chute vertigineuse du marché de la musique. Après avoir vainement tenté de répliquer avec des mesures anti-piratage complexes (DRM), les majors du disque ont investi les plates-formes légales de vente en ligne. Aujourd'hui, l'I-tunes Music Store d'Apple est devenu incontournable dans le monde et a fait des petits (Fnac.com, Orange music store…).

Des disquaires numériques

En France, l'État a dernièrement lancé un label « Pur » pour orienter les consommateurs vers des sites qui assurent à la fois un prix correct et surtout la garantie du paiement des droits d'auteurs aux artistes.
Auparavant, chez les bons disquaires, on pouvait écouter avant d'acheter et être conseillés. C'est ce que proposent ces sites qui permettent une pré-écoute des titres gratuite (entre 30 et 90 secondes) et les conseils ou les avis des précédents acheteurs. Achetés à l'unité ou par album, ces chansons sont au format MP3, mais certaines proposent également des formats dit lossless, dont la qualité est encore meilleure que celle des CD (format non compressé). La recherche, l'utilisation des « playlist » d'autres utilisateurs sont également des services nouveaux et très appréciables de ces jukebox du xxie siècle. Finies par contre les belles pochettes des 33 tours, seuls certains albums proposent des livrets (paroles, photos), au format PDF, que l'on pourra tout de même imprimer.

Une musique nomade

Sur ces plateformes, on trouve les chansons à partir de 0,69 euro l'unité et des albums aux alentours des10 euros. Le numérique et le phénomène du piratage ont donc fortement contribué à faire baisser les prix de la musique au moment où la capacité de stockage a, elle, énormément progressé. Ces sites disposent en effet de catalogues bien fournis, certains allant même au-delà des 10 millions de titres ! Une fois achetée, on peut emmener sa musique partout. Le format numérique permet d'écouter la musique sur un baladeur, sur une chaîne de salon, mais aussi sur un autoradio (en le gravant sur un CD ou par une clé USB). Le risque c'est qu'en l'absence de support physique, un bug du disque dur de l'ordinateur ou du téléphone portable et c'est toute la discothèque qui peut disparaître en un clic ! La sauvegarde sur un support de stockage est donc fortement conseillée.



Photo: M. Tricoci

De nombreux sites en lignes permettent d'écouter légalement de la musique.

MYRIAM TRICOCI

Zoom sur…

Des solutions alternatives à l'achat

Si l'achat à l'unité ou par album est un moyen satisfaisant d'étoffer sa collection de disques, d'autres offres voient le jour. L'abonnement, proposé par des sites comme Deezer, permet pour quelques euros par mois de profiter de l'intégralité des titres du site en écoute sur son ordinateur ou son téléphone portable. D'autres sites tentent même l'aventure du gratuit, contre de la publicité (beezik). Enfin, certains préfèrent la location à l'achat et permettent de louer pour une durée allant d'un jour à un mois, un ensemble de titres, souvent regroupés par chanteur ou par style musical. Et puis, comme un retour aux sources, les radios sur le web, diffusées en continu (streaming), permettent l'écoute de musique sans téléchargement, mais dans des styles parfois pointus (reggae, classique, country, opéra…).

▶ Vient de paraître

L'imagerie de la Terre

«L'imagerie de la Terre» est un livre pour enfant à partir de 6 ans, édité par les éditions Fleurus.

Les éditions Fleurus viennent de publier une édition entièrement renouvelée de «L'imagerie de la Terre», sous la plume d'Agnès Vandewièle et d'Hélène Grimault. Les images sont l'œuvre de Bernard Alunni, Marie Christine Lemayeur et Clotilde Palomino et la conception du livre est d'Émilie Beaumont. L'ouvrage met l'accent sur les images qui permettent à l'enfant de découvrir la Terre, de sa formation jusqu'aux phénomènes extraordinaires qui s'y produisent. Les climats, les saisons, la diversité de la flore et de la faune mais aussi les marées, les déserts, le pétrole… Les textes restent plutôt discrets. Plein d'informations à emmagasiner, de façon éducative et plaisante tout au long des 121 pages. À noter une couverture avec un intérieur en mousse. «L'imagerie de la Terre» fait partie d'une collection d'une bonne quarantaine de volumes qui met en image des thèmes aussi variés que la lecture, le cirque ou encore les dragons.



T. M.

Pour commander : www.fleuruseditions.com et en librairie. 11,50 euros

Assurance scolaire Le point avec Groupama

En ce début d'année scolaire, Groupama vous propose un point sur l'assurance scolaire.

Chaque année, 30 000 enfants sont victimes d'accident en milieu scolaire et subissent une hospitalisation. Deux tiers de ces accidents se produisent dans la cours de récréation, les autres pendant les trajets, entre le domicile et l'école.

L'assurance scolaire est-elle obligatoire ?

Non, l'assurance scolaire n'est pas légalement obligatoire, sauf dans le cadre des activités dites « facultatives » : classes découvertes ou sorties par exemple. La grande majorité des enfants participe à ce type d'activité au moins une fois par an.
Il est donc vivement recommandé de souscrire une assurance scolaire (afin que l'enfant puisse participer à l'ensemble des activités).

Une assurance scolaire est–elle comprise dans mon contrat habitation ?

C'est possible ! Vérifiez bien le contenu de votre contrat multirisque habitation. Une assurance scolaire peut en effet y être associée. Par ailleurs, si vous êtes déjà assuré en responsabilité civile dans l'un de vos contrats, comme c'est souvent le cas, inutile de souscrire la responsabilité civile de l'assurance scolaire. En cas de doute, faites appel à votre conseiller.

L'assurance scolaire, à quoi ça sert ?

Pour une bonne couverture, l'assurance scolaire doit permettre :
- d'indemniser les personnes auxquelles votre enfant causerait des dommages.
- de couvrir le décès, l'invalidité ou les frais de soins dont votre enfant est victime suite à un accident corporel.
- de lui porter assistance dans certains cas (rapatriement, frais de recherche…)

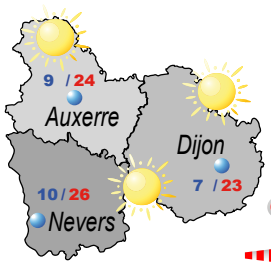
Sont également pris en charge dans les formules les plus complètes :
les frais de remise à niveau scolaire après un accident,
la casse accidentelle des lunettes, appareils d'orthodontie ou prothèses auditives,
le vol du matériel scolaire,
les biens de l'enfant tels qu'équipements sportifs et instruments de musique en cas de détérioration,
les dommages subis par le vélo.

▶ A retenir

La responsabilité civile d'une famille, parents et enfants, est couverte par l'assurance vie privée. Celle-ci est généralement intégrée au contrat d'assurance souscrit pour votre appartement ou votre maison, que vous soyez locataire ou propriétaire.
Les dommages corporels subis par votre enfant ou ses biens sont garantis par l'assurance scolaire qui peut être souscrite dans un contrat distinct ou incluse dans l'assurance vie privée (contrat habitation) précédemment citée. Relisez bien votre contrat.

▶Prévisions **météo** du 16 au 25 septembre

Vendredi 16 Septembre



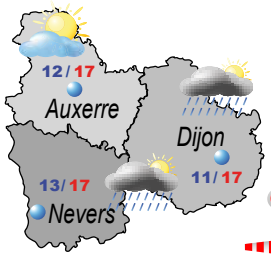
Ensoleillé
Un temps très agréable et pleinement ensoleillé s'annonce pour ce vendredi. Les vents seront faibles.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 25 à 27 °C

Vents : Sud 10 km/h

Ste Edith
Soleil : 07:44 - 20:15
Lune : 21:41 - 11:50

Samedi 17 Septembre



Mitigé
Des averses sont attendues sur la région mais le soleil fera toutefois quelques belles apparitions par endroits.

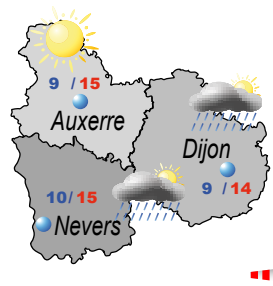
T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 16 à 18 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 20 km/h

St Renaud
Soleil : 07:45 - 20:13
Lune : 22:16 - 12:50

Météo de la Bourgogne
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com
AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Dimanche 18 Septembre



Perturbé
Les averses persisteront au cours de ce dimanche mais de belles éclaircies sont également attendues très localement. Les vents seront modérés.

T° mini : 8 à 10 °C
T° maxi : 14 à 16 °C

Vents : Ouest 20 km/h

Ste Nadège
Soleil : 07:46 - 20:11
Lune : 22:56 - 13:48

Prévisions à 7 jours

Lundi 19 au Mercredi 21 Septembre :

De belles éclaircies en perspective pour ces prochains jours.

Vents : Sud-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 7 à 10 °C T° maxi. : 19 à 21 °C

Jeudi 22 au Dimanche 25 Septembre :

Éclaircies et averses se partageront le ciel au cours de cette période.

Vents : Ouest-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 12 à 17 °C T° maxi. : 21 à 23 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶Sudoku

	1	5			3		2	9
4						6		
7			4					5
6			2		7			
	3			6			5	
			1		8			7
9					5			2
		8						1
5	7		3			8	9	

Solution Sudoku

1	3	6	2	7	9	8	4	5
9	5	4	1	8	6	2	7	3
7	8	2	5	4	3	6	1	9
5	1	3	4	2	8	9	6	7
6	7	9	3	1	5	4	8	2
4	2	8	6	9	7	5	3	1
8	6	5	7	3	2	1	9	4
2	4	7	9	6	1	3	5	8
3	9	1	8	5	4	7	2	6

▶**Télévision** Sélection du 17 au 23 septembre

Samedi 17

TF1
20.45 Le grand concours des animateurs. Divertissement avec Denis Brogniart, Julien Arnaud, Jean-Pierre Foucault, Jean-Pierre Pernaut, Catherine Laborde, etc.
23.20 Los Angeles, police judiciaire. Série avec Alfred Molina ⓾.

FRANCE 2
20.35 Le plus grand cabaret du monde. Divertissement présenté par P. Sébastien, avec N. Marquay, Lynda Lemay, Roland Giraud, Jean-Marie Bigard, Serge Lama, etc.
22.50 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.
05.20 Coupe du monde de rugby «Pays de Galles/Samoa».

FRANCE 3
20.35 La part des anges ★. Téléfilm avec Rufus. *Peu palpitant.*
22.05 La veuve tatouée ★★. Téléfilm avec Martine Chevallier, Roland Giraud (1h45). *Pas mal.*

ARTE
20.40 L'aventure humaine «Les révoltés du Meermin».
22.25 Nom de code DP (1/2) ★★. Téléfilm avec Anne Brochet, Maher Kamoun (1h30). (voir Sélection)

M6
20.45 Médium. Série avec Patricia Arquette ⓾.

CANAL +
20.50 Prédators ★★. Science-fiction (2010) de N. Antal, avec Adrien Brody (1h43) ⓬. *Spectaculaire.*

Dimanche 18

TF1
20.45 Largo Winch ★★. Aventures (2008) de J. Salle, avec Tomer Sisley (1h45) ⓾. *Prenant et violent.*
22.45 Les experts. Série ⓬.

FRANCE 2
20.35 Cliente ★★. Comédie (2007) de Josiane Balasko, avec Nathalie Baye (1h40) ⓾. *Amusant et cru.*
22.30 Secrets d'histoire «Si les murs de l'Élysée pouvaient parler…» ★★★. (voir Sélection

FRANCE 3
20.35 Les enquêtes de Murdoch : «Histoires de femmes ⓾», «Le crime est une science», «Complot royal» ★★. Série avec Yannick Bisson. *Excellent, mais affreux.*
23.30 City homicide, l'enfer du crime. Série avec D. Tredinnick ⓾.
00.15 Les aventures de Hadji ★★. Aventures (1954) avec John Derek (1h33). *Bien fait, mais très kitsch.*

ARTE
Muses et modèles
20.40 Camille Claudel ★★. Drame (1988) de B. Nuytten, avec Isabelle Adjani, Gérard Depardieu (2h46) ⓾. *Fort, mais outrancier et violent.*

M6
20.45 Zone interdite «Familles divisées, voisins excédés, mais condamnés à vivre ensemble !».
22.45 Enquête exclusive «Fêtes, opium et aventures...» ⓬.

CANAL +
20.50 Football «Lyon/Marseille».

Lundi 19

TF1
20.45 Week-end chez les toqués ★. Téléfilm avec Ingrid Chauvin, Annie Grégorio. *Très médiocre.*
22.30 New York, unité spéciale ⓬.
00.55 Au Field de la nuit, avec D. Foenkinos, M. Sportès, Delphine de Vigan, M. Defalvard, F. Beigbeder, N. Briançon et Mélanie Doutey.

FRANCE 2
20.35 Castle : «Anatomie d'un assassinat», «Sexe, scandale et politique», «Calcul glacial ⓾» ★★. Série avec Nathan Fillion. *Sympathique.*
22.45 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.35 Maxime Le Forestier… «C'est une maison bleue». Documentaire avec Francis Cabrel, Zazie, Julien Clerc, Alain Souchon, etc.
23.00 Notre ami l'empereur Bokassa Ier. Documentaire.

ARTE
20.40 Un crime ★★. Policier (1992) de J. Deray, avec Alain Delon, Michel Blanc (1h23) ⓾. *Pas mal.*
22.05 Philip Roth. Documentaire.
23.00 Casimir et Caroline. Théâtre de Ö. von Horvath (1h30).

M6
20.45 Agriculteur à tout prix.
23.30 Grandes énigmes criminelles «Les mystères de l'affaire Giraud». Magazine.

CANAL +
20.50 Platane (7, 8 et 9/12). Série.

Mardi 20

TF1
20.45 Les experts, Manhattan : «Jeux de maux», «Morte d'effroi», «Violentes conclusions ⓬». Série avec Gary Sinise ⓾.
23.15 Baby boom «Quelques mois plus tard...». Série documentaire.

FRANCE 2
20.35 Troie ★★. Péplum (2004) de W. Petersen, d'après Homère, avec Brad Pitt (2h45) ⓾. *Spectaculaire, mais sans grandeur.*
23.20 Réunion de famille. Magazine de Jean-Luc Delarue.
01.40 Le président ★★. Drame en NB (1961) de H. Verneuil, avec Jean Gabin, Bernard Blier (1h43). *Intéressant, mais un peu lourd.*

FRANCE 3
20.35 Plus belle la vie «La course contre la montre». Série avec Fabienne Carat, Stéphane Hénon.
22.45 Ce soir (ou jamais !). Magazine de Frédéric Taddeï.

ARTE
20.40 Jesus camp ★★. *La vision de ces enfants endoctrinés est terrifiante.*
22.25 The killing (5 et 6/10) ★★. Série avec Sofie Grabol. *Palpitant.*

M6
20.45 Desperate housewives (3, 4 et 5/23) ★★★. *Excellent.*
23.20 Les Français, l'amour et le sexe. Documentaire ⓬.

CANAL +
20.50 Football «Bordeaux/Lille».

Mercredi 21

TF1
20.45 Mentalist : «Aventure sans lendemain», «Jane en danger ⓾», «Douze roses rouges» ★★. Série avec Simon Baker. *Très bien fait.*
23.10 Dexter. Série ⓬.

FRANCE 2
20.35 J'ai peur d'oublier ★★. Téléfilm avec Clémentine Célarié, Daniel Russo. *Très émouvant.*
22.15 Avant-première. Magazine.

FRANCE 3
20.35 Histoire immédiate «Claude et Georges Pompidou, l'amour au cœur du pouvoir» ★★. *Bien fait, mais pas nouveau.*
22.55 Pièces à conviction «New York, unité des crimes sexuels» ⓾.

ARTE
Égypte : Sur le chemin de la démocratie
20.40 Good bye, Moubarak ! ★★★. (voir Sélection)
22.25 Les mercredis de l'histoire «Abdelkrim et la guerre du Rif» ★★. *Intéressant.*
23.15 Le dessous des cartes.
23.30 Dans la nuit. Drame en VO (2007) de Amos Kollek (1h37).

M6
20.45 D & Co, une semaine pour tout changer. Magazine.

CANAL +
20.50 Des hommes et des dieux ★★★. Drame (2010) de X. Beauvois, avec Lambert Wilson, Michael Lonsdale (1h58) ⓾. (voir Sélection)

Jeudi 22

TF1
20.45 Masterchef. Divertissement avec Frédéric Anton, Yves Camdeborde et Sébastien Demorand.
23.15 Masterchef se met à table.

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial : «Une rentrée en question», «Jeunes soldats : Au bout de l'engagement», «Jeu d'enfants». Magazine.
22.05 Complément d'enquête. Magazine de Benoît Duquesne.
23.35 Infrarouge «Alzheimer, la course contre la montre» ★★. *Intéressant et émouvant.*

FRANCE 3
20.35 Séraphine ★★★. Drame (2008) de Martin Provost, avec Yolande Moreau, Ulrich Tukur, Anne Bennent (2h). (voir Sélection)
23.20 Musée haut, musée bas ★★. Comédie (2008) de J.-M. Ribes, avec Michel Blanc, V. Abril (1h33) ⓾. *Amusant, mais un peu lourd.*

ARTE
20.40 Do the right thing ★★. Comédie dramatique en VO (1988) de S. Lee, avec Danny Aiello (1h55). *Bien fait, mais un peu ambigu.*
22.35 Welcome to the eighties (4/6).

M6
20.45 Bones. Série avec Emily Deschanel ⓾.

CANAL +
20.50 The event (1 et 2/22) ★★. Série avec Jason Ritter ⓾. *Pas mal.*

Vendredi 23

TF1
20.45 Koh-Lanta. Divertissement présenté par Denis Brogniart.
22.30 Secret story ⓾.

FRANCE 2
20.35 Amoureuse ★★. Téléfilm avec Julie Gayet, Jean-Hugues Anglade (1h30) ⓾. *Prenant, mais un peu long et érotique.*
22.10 Un jour, un destin «Georges Marchais : Bas les masques». Magazine de Laurent Delahousse.

FRANCE 3
20.35 Thalassa «À Dieppe». Magazine présenté par Georges Pernoud.
23.00 Vendredi sur un plateau ! Magazine présenté par Cyril Viguier, avec Laurent Gerra, Michel Drucker, Yves Lecoq, Laurent Jalabert, Raymond Poulidor, etc.

ARTE
20.40 Voir le pays du matin calme ★★. Téléfilm avec Patrick Azam, Audrey Dewilder (1h29). *Original et intéressant, mais inégal.*
22.10 L'esprit des plantes.
23.05 Grand format «Guerriers en graines». Documentaire.

M6
20.45 NCIS. Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly ⓾.

CANAL +
20.50 The karate kid ★★. Comédie dramatique (2010) de Harald Zwart, avec Jaden Smith, Jackie Chan (1h15). *Sympathique.*

SÉLECTION


DR

Des hommes et des dieux - Les moines du monastère de Tibhirine, en Algérie, ont choisi cette terre musulmane, parce qu'ils l'aiment profondément. Mais la situation dans le pays est chaotique. Partir ou rester ? Telle était la question que se sont posée les moines, avant d'être enlevés et massacrés en 1996. Cette question n'a de sens que si elle est posée à la lumière de la foi. C'est ce que montre ce film admirable qui capte, avec un immense respect, la vie quotidienne des moines, rythmée par les offices, les chants et le recueillement. En des images de toute beauté, le cinéaste, qui s'est inspiré des peintres qu'il aimait, signe une mise en scène sobre et épurée, comme pour percer le mystère de ces hommes, partagés entre doute et courage, peur et confiance. Les comédiens, qui ont passé une semaine chez les trappistes, semblent habités par une lumière intérieure. À l'image d'un film porté par la grâce. ***Mercredi 21, sur Canal +, à 20h50.***

Nom de code DP (1/2) - Pour déjouer un attentat terroriste à Paris, un agent des services secrets recrute Léon dans une prison et l'infiltre dans le commando. Cette histoire de lutte contre le terrorisme est très intéressante, car elle décrit bien les enjeux, les acteurs et les méthodes. Anne Brochet apporte une touche de féminité dans ce dur monde d'hommes. Mais le parti pris esthétique de dominante bleue finit par devenir lassant. ***Samedi 17, sur Arte, à 22h25.***

Secrets d'histoire «Si les murs de l'Élysée pouvaient parler...» - Stéphane Bern nous fait pénétrer dans le cœur du pouvoir, le palais de l'Élysée. Considéré comme un palais de femmes, car elles furent nombreuses à y avoir une influence, ce palais est connu comme le bastion de l'excellence française dans l'art de recevoir. Les images sont superbes, et les commentaires très intéressants, avec un tour rapide des autres résidences du président. ***Dimanche 18, sur France 2, à 22h30.***

Les mercredis de l'histoire «Good bye, Moubarak !» - Peu avant le soulèvement populaire qui mit fin à la dictature de Moubarak, la réalisatrice de ce passionnant documentaire était en Égypte. C'est un portrait tout en nuance de la société égyptienne qu'elle propose. Dans la seconde partie, la réalisatrice décrypte les raisons de la montée de l'islamisme, tout en dévoilant la politique machiavélique de Moubarak à son égard. Très bien fait. ***Mercredi 21, sur Arte, à 20h40.***

Séraphine - Séraphine est une paysanne qui fait des ménages. Elle est étonnante, cette histoire d'une autodidacte qui peint, animée par une foi profonde, mais inconsciente de son talent. Le film est centré sur la relation entre cette femme simple et un amateur d'art. Certains plans sont de toute beauté, à l'image de la peinture de Séraphine, et la mise en scène est d'une belle sobriété. Yolande Moreau est épatante. ***Jeudi 22, sur France 3, à 20h35.***

À 73 ans, Jean-Baptiste Brun continue de faire profiter de son « don » : celui de trouver les veines d'eau souterraine, mais aussi de rééquilibrer les maisons et bâtiments.

C'est pas sourcier !

Depuis 1995, il estime avoir été consulté pour la réalisation de plus de 500 forages, dont près de la moitié depuis qu'il a fait valoir ses droits à la retraite à 66 ans, il y a déjà sept ans. À 73 ans donc, Jean-Baptiste Brun a encore un agenda bien chargé en cette fin de mois d'août caniculaire même s'il n'exerce plus qu'en tant que sourcier, bénévolement, ne facturant que ses frais de déplacement.
Après avoir été éleveur à Nuzerolles (commune d'Anglards-de-Salers) durant près de 20 ans puis agent commercial, c'est en tant que technicien du CTH (centre technique d'hygiène) qu'il commence à exercer son don auprès des agriculteurs. Une faculté transmise selon lui génétiquement. « *Dans la famille, il y a des radiesthésistes depuis 300 ans, assure le septuagénaire loquace. Même si ça saute deux-trois générations.* » « *Tu auras les propriétés physiques de l'arrière grand-père, Baptistou* » : une prédiction de ses tantes qui se sont avérées exactes…


PATRICIA OLIVIERI, L'UNION DU CANTAL
Jean-Baptiste Brun « à l'œuvre » aux côtés de l'éleveur, Jérôme Arnal.

Une histoire ancienne


DR
Si la baguette est utilisée dès l'Antiquité comme moyen de divination, son usage pour trouver de l'eau remonterait au XVe siècle.

SOURCIER GEOBIOLOGISTE

Mais avoir le don ne suffit pas, encore faut-il pour le sourcier qui collabore avec cinq sociétés de forage, se former, analyser, comprendre : « *J'ai lu beaucoup dans des revues d'hydro-géologie, géobiologie et géophysique et j'ai beaucoup échangé avec les Allemands qui sont très forts dans ce domaine* », poursuit celui qui a abandonné la baguette de noisetier pour se spécialiser au pendule.
Son taux de réussite ? Il l'estime à 95 %. « *ça marche à tous les coups si l'intéressé est prêt à payer le forage, quelle que soit la profondeur* », assure Jean-Baptiste Brun avant d'expliquer que cette dernière peut varier en fonction de la conductivité du sol. « *Certains minéraux font que le calcul de profondeur, basé sur l'équivalence « un tour de pendule = un mètre », peut nécessiter un coefficient multiplicateur de 1,1 à 2. L'argile, par exemple, est très magnétique. Ainsi, on peut être amené parfois à forer à plus de 100 m pour de gros débits de plus de 20 m³/h.* »
Quand on vous dit que n'est pas sourcier qui veut ! Et à l'évidence, l'activité de Jean-Baptiste Brun n'est pas prêt de tarir au vu des sécheresses à répétition que les météorologues prédisent. D'ailleurs, cet été, il a vu le nombre de sollicitations grimper, mais moins qu'en 2003.
Des agriculteurs (80 % de la demande) du Cantal, mais aussi de l'Aveyron, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, du Lot, de la Lozère, font ainsi appel à lui. « *Ça m'occupe deux à trois jours par semaine* », précise Jean-Baptiste Brun qui, plusieurs années durant, a officiellement exercé cette profession.
Mais le pendule et la recherche d'eau ne sont pas les seules cordes à l'arc du sourcier : l'ancien agriculteur de Nuzerolles est aussi connu pour rééquilibrer les maisons d'habitation et les bâtiments agricoles. « *Quant une maison est déséquilibrée d'un point de vue magnétique, les gens dorment très mal, sont souvent malades, deviennent cardiaques ; chez la femme, cela peut se traduire par des problèmes de thyroïde, d'arthrose* », expose Jean-Baptiste.

DES COURANTS VAGABONDS A LA POLARITE DES VEGETAUX

Un déséquilibre qui perturberait selon lui tout autant les animaux, notamment en élevage : refus de la salle de traite, mammites blanches, problèmes de cellules, mauvaise fécondité, veaux faibles à la naissance présentant des diarrhées, ballonnements, boiteries chez les laitières… Le remède ? Pour le radiesthésiste, il est tout simple : une fois le champ magnétique perturbateur identifié, il dispose des rééquilibreurs d'ondes magnétiques dont il préfère garder la nature secrète.
Et ça ne s'arrête pas là : Jean-Baptiste Brun est aussi intarissable sur les courants vagabonds et le réseau Hartmann, il intervient aussi pour la polarité des plantations… « *Les végétaux ont une polarité nord-sud, s'ils sont mal implantés, on peut perdre entre 20 et 30 % de production pour des fruitiers et jusqu'à 30 % de cubage pour des résineux* », poursuit-il sans vouloir en dévoiler plus sur d'autres de ses activités qui sortent elles aussi du champ des communs des mortels…

PATRICIA OLIVIERI

LES MYSTERIEUX « POINT GEO »


DR
Calcul au pendule de l'indice de Bovis.

Dans les années 1930, un étudiant allemand Ernst Hartmann émet l'hypothèse qu'un réseau quadrillé électromagnétique de courants dits telluriques couvrirait l'ensemble de la surface terrestre formant un immense filet plus ou moins régulier qui monte verticalement. Les nœuds de ce filet, les « points géo », seraient, selon la géobiologie qu'il a instituée, nocifs. On pourrait annuler leurs effets en posant des « totems », telles ces immenses pierres en Bretagne.

BATIMENT

Stopper les ondes nocives


PATRICIA OLIVIERI, L'UNION DU CANTAL

« *Avant, les bêtes n'étaient pas tranquilles* » : installé en 2003 avec son père en élevage salers allaitant à Anglards-de-Salers, Jérôme Arnal a demandé il y a deux ans à son voisin Jean-Baptiste Brun, de rééquilibrer son bâtiment. Depuis, la stabulation a été agrandie et le radiesthésiste a jugé nécessaire d'intervenir à nouveau du fait de la présence d'un second champ magnétique. Première étape : calculer « l'indice de Bovis » au pendule.
Cet indice permet selon la géobiologie[1] d'apprécier l'équilibre cosmo-tellurique, à savoir l'équilibre entre les champs magnétiques venant du sol, polarisés négativement, et les charges positives envoyées par le cosmos. Pour être à l'équilibre, l'indice doit être de l'ordre de 9-10 sur une échelle de 1 à 12. Or le pendule ce jour-là n'effectue que sept tours à l'entrée du bâtiment. Une fois posés les rééquilibreurs de part et d'autre du bâtiment, le verdict du pendule est plus conforme à l'équilibre cosmo-tellurique : 9,5. Durée de l'opération : à peine dix minutes et mission accomplie pour Jean-Baptiste Brun.

(1) Étude ésotérique des influences de l'environnement sur le vivant, et notamment des ondes liées aux champs magnétiques et électriques, courants d'eau souterrains, réseaux métalliques, failles géologiques.